

**OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER**



**MINISTERE
DU
PLAN**

**BUREAU NATIONAL
D'ETUDES TECHNIQUES
DE DEVELOPPEMENT**

**ESSAI DE DIVISION REGIONALE
EN
COTE D'IVOIRE**

DOCUMENT DE TRAVAIL

SCIENCES HUMAINES

Volume I. N° 8 - 1968

ESSAI DE DIVISION REGIONALE

EN COTE D'IVOIRE

Document de travail

Cette étude a été effectuée par J.P.TROUCHAUD,
géographe, Maître de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.

Les cartes ont été réalisées avec la collaboration
du Bureau National d'Etudes Techniques de Développement.

Table des matières

	page
Introduction	1
La région du Nord-Ouest	5
La région du Nord	20
La région de l'Ouest	43
La région du Centre-Ouest	59
La région du Sud-Ouest	77
La région de Bouaké	84
La région de la "Boucle du Cacao"	101
La région de l'Est	115
La région d'Abidjan	129
Conclusion	149

INTRODUCTION

La documentation actuellement disponible en Côte d'Ivoire provenant de six enquêtes socio-économiques, de travaux d'inventaires récents et de synthèses cartographiques, permet d'entreprendre sans de trop graves lacunes, une première ébauche de division régionale.

Comment peut-on aborder ce partage du territoire ?

Dans un pays désert la définition d'unités spatiales ne peut s'appuyer que sur des caractères physiques se rapportant au relief, à la géologie, au sols, au climat, à la végétation.

Dans un pays peuplé, mais dont les populations seraient idéalement restées au stade d'une économie de subsistance, interviendraient deux séries déjà complexes de critères humains et économiques: d'une part la répartition du peuplement, la densité, la composition ethnique, les mouvements migratoires... d'autre part, les techniques de mise en valeur agricole, les systèmes cultureaux, les productions...

Jusqu'à ce stade les unités spatiales recherchées pourraient se définir comme des ensembles relativement homogènes, différenciés entre eux, mais sans structure d'échange.

Dans un pays participant à une économie marchande, et tel est largement le cas de la Côte d'Ivoire, apparaît une dernière série de critères de délimitation relevant exclusivement du domaine économique: zones de cultures industrielles, infrastructure de communication, flux et centres urbains dans lesquels s'effectuent les échanges. A ce niveau supérieur, la région se définit comme un espace rural structuré par une armature urbaine hiérarchisée. Les zones d'influence des villes deviennent les facteurs essentiels de la délimitation

régionale.

Au delà, il est encore possible d'envisager un quatrième palier. la région structurée ou non, devient champs d'action auquel s'applique une organisation rationnelle et volontaire de l'espace. C'est la "région programme" des planificateurs.

La liste déjà longue des critères énumérés ci-dessus indique l'orientation de notre analyse. Nous avons porté sur des fonds de carte les différentes données disponibles du milieu physique, du milieu humain et des activités économiques. Cette transcription visuelle a révélé pour un même critère des groupements dans l'espace et des lignes de discontinuité; elle a révélé également sur un même espace la superposition de plusieurs critères selon divers types de combinaisons.

Sur ces bases a été opéré le choix raisonné des régions.

Nous avons défini en Côte d'Ivoire neuf grands ensembles que nous énumérons ci-après avec leurs caractères dominants :

- Une région du nord-ouest, en savane, sous-peuplée, ethniquement homogène, dotée de faibles ressources monétaires et mal structurée.
- Une région du nord, en savane, ethniquement homogène, à faibles revenus, partiellement structurée autour de Korhogo et d'un axe principal nord-sud.
- Une région de l'ouest isolée en forêt, bénéficiant du seul apport monétaire de la culture du café, relativement bien structurée par une couronne urbaine dominée par la ville de Man.

- Une région du centre-ouest en forêt, hétérogène par son peuplement, disposant de deux cultures industrielles le café et le cacao, organisée autour de plusieurs villes d'importance équivalente(Daloa, Gagnoa, Divo)qui jalonnent un axe routier.
- Une région de sud-ouest, vide d'hommes, sans structure, mais faisant l'objet de vastes projets d'aménagements.
- Une région de Bouaké, dans le domaine de transition des savanes arborées guinéennes, ethniquement homogène, obtenant grâce au café et au cacao des revenus faibles et irréguliers, mais bien structurée par la ville et une auréole de petits centres satellites.
- Une région de la "Boucle du cacao", en forêt, fortement marquée par l'économie de plantation, organisée autour d'un anneau central de petites villes sans pôle dominant.
- Une région de l'est, isolat géographique compris entre la Comoé et la frontière du Ghana, associant deux zones de savanes et de forêts relativement complémentaires entre elles(productions vivrières et élevage au nord,productions de cultures industrielles au sud). Un axe routier méridien, armature essentielle, permet cette complémentarité; il est contrôlé par la ville d'Abengourou dont le rôle régional tend à s'affirmer.
- Une région d'Abidjan, en forêt, dotée d'une agriculture industrielle moderne et d'une agriculture vivrière orientée vers la vente en milieu urbain, fortement structurée par la capitale et un réseau déjà différencié de villes secondaires.

L'ordre de présentation adopté tend à replacer les régions dans trois cadres géographiques plus vastes: les savanes du nord, les forêts de l'ouest et les forêts ou marges forestières de l'est.

Cet ordre coïncide approximativement avec une progression des régions périphériques, économiquement défavorisées et mal structurées, aux régions proches d'Abidjan, fortement intégrées aux circuits monétaires et bien structurées.

Le découpage administratif actuel se situe à deux niveaux:

- des unités de base, les 109 sous-préfectures, de tailles restreintes, regroupant exceptionnellement plus de 100.000 habitants;
- des unités de grandes dimensions, les départements, au nombre de six sur l'ensemble du territoire.

Dans la plupart des cas le tracé des limites de sous-préfecture a été respecté; Les quelques rares exceptions sont localisées dans les marges forestières et désertes du Sud-Ouest. Les sous-régions regroupent en moyenne entre trois et six sous-préfectures.

Les vastes territoires des départements coïncident moins rigoureusement avec les régions retenues : quatre d'entre eux, en position centrale, ont donné lieu à sept régions. Deux départements périphériques, l'Ouest et l'Est peuvent être considérés comme des unités régionales.

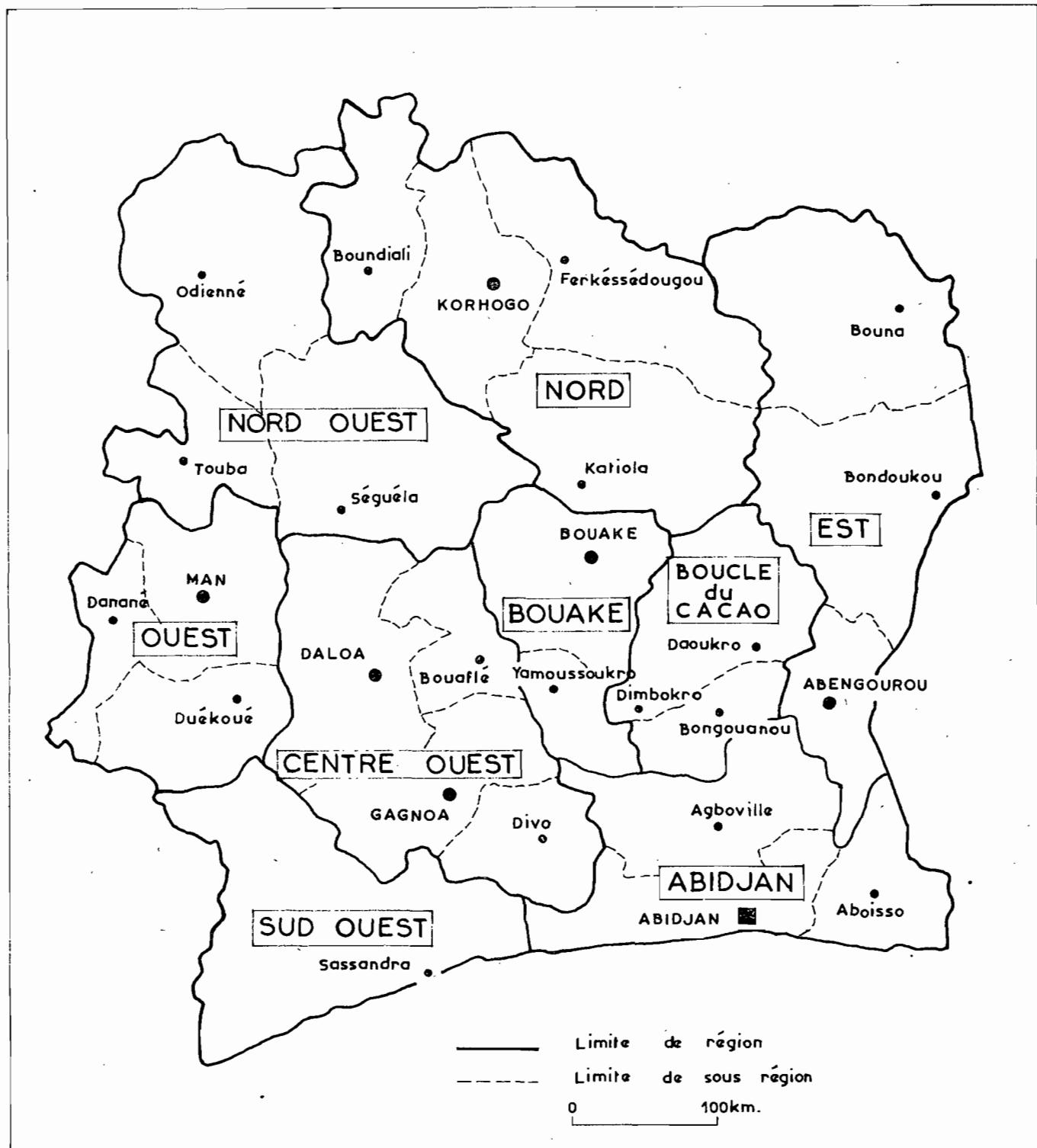
Chaque région a dû être subdivisée en unités plus restreintes que nous avons provisoirement qualifiées du terme de "sous-région". Elles se définissent généralement par un ou plusieurs des trois critères suivants: compartiment géomorphologique individualisé, tache de peuplement isolée, zone d'influence d'une ville.

Il nous paraît enfin nécessaire de souligner les limites de cette étude. Il s'agit, ainsi que l'indique son titre, d'une première approche d'un domaine particulièrement vaste et complexe. La définition de régions en Côte d'Ivoire doit être poursuivie et améliorée en s'appuyant sur une documentation plus complète, elle doit surtout faire l'objet d'une réflexion approfondie.

Carte administrative de la Côte d'Ivoire



COTE D'IVOIRE
DECOUPAGE REGIONAL



LA REGION DU NORD - OUEST.

- LA REGION -

Cette partie de la Côte d'Ivoire est entièrement comprise dans le domaine végétal soudanais. La limite méridionale de la région longe approximativement, au niveau du 8^e parallèle, la ligne de contact assez imprécise entre les savanes et la forêt dense guinéenne.

Le peuplement constitue un deuxième facteur d'unité. La région correspond à une province ethnique, l'aire d'extension des groupes Malinké islamisés venus du nord. Ces groupes, disséminés de façon régulière mais lâche, occupent faiblement l'espace. La région, avec une densité générale de 6 hab/km², peut être considérée comme sous-peuplée dans le contexte ivoirien. Elle se définit donc négativement par rapport aux fortes concentrations humaines Dan, Gouro, Baoulé et Sénoufo qui l'entourent au sud et à l'est.

Sous-peuplée, éloignée de la capitale et des principaux foyers d'activité du pays, défavorisée par une écologie qui interdit les grandes cultures industrielles d'exportation, la région se trouve dans une situation d'infériorité économique nette. Les populations rurales restent au stade de l'auto-subsistance et les revenus monétaires figurent parmi les plus bas de Côte d'Ivoire.

Cependant dans ce contexte de pauvreté s'est opérée une ébauche de structuration urbaine. Quatre petites villes se sont développées au centre des taches de peuplement les plus denses et ont établi autour d'elles des zones d'influence. Ces périmètres, à peine jointifs par suite des lacunes du peuplement, peuvent constituer les supports d'une subdivision régionale.

Nous avons défini trois unités:

- au nord, la sous-région d'Odiénné.
- au S -W, la sous-région de Touba
- au S.E., la sous-région de Séguéla-Mankono.

Ces trois sous-régions coïncident approximativement avec des compartiments géo-morphologiques assez bien individualisés. Les formes locales de mise en valeur agricole présentent également quelques nuances par rapport à un schéma général.

La documentation provient essentiellement de l'enquête Odienné-Séguéla de 1964 qui couvre intégralement la région. Les résultats définitifs de cette étude n'étant pas publiés à l'heure actuelle nous avons utilisé les données d'un rapport provisoire. Pour cette raison l'analyse comporte un certain nombre de lacunes.

Le milieu physique -

La région s'étend sur une partie de socle cristallin essentiellement granitique qui constitue le prolongement oriental de la Dorsale Guinéenne. Les reliefs et les modelés qui en résultent paraissent diversifiés et seront analysés dans les cadres plus restreints des sous-régions.

Le climat est de type tropical humide à fortes précipitations réparties en une seule saison des pluies. Les isohyètes moyens annuels croissent de l'est vers l'ouest, d'environ 1 300 mm à 1 700 mm. Ils s'incurvent au nord et au sud déterminant dans la partie médiane, de part et d'autre du 9^e parallèle, une zone de moindre pluviosité. Une saison sèche accusée mais relativement brève, se place entre décembre et mars; elle est accentuée par la descente de masses d'air froid et sec, les vents d'harmattan venus du N.E.

Les chutes de pluie commencent dès mars-avril sous forme d'orages localisés puis s'accentuent jusqu'en août dans la moitié nord, jusqu'en septembre dans la moitié sud. La décroissance de fin d'année est partout extrêmement rapide.

Une couverture végétale compartimentée fait alterner des massifs boisés avec des étendues de savane herbeuse.

La forêt sèche soudanaise, claire ou dense, subsiste en vastes plaques dans les vallées désertes des grands fleuves ou en multiples îlots de tailles plus restreintes sur les interfluves.

Les défrichements et les feux dégradent ces formations fragiles et provoquent, selon leur intensité, l'apparition de différentes savanes : boisées, arbustives ou pures. Les cours d'eau sont bordés de forêts galeries au sud, et, plus au nord, dans les plaines alluviales des affluents nigériens, de savanes herbeuses (*vetiveria nigritana*). A l'extrême sud de la région apparaissent les premières taches localisées de forêt mésophile guinéenne.

Le milieu humain -

La région compte 327 000 habitants d'après l'estimation de 1965. Les quatre villes rassemblent 25 500 habitants. Le taux d'urbanisation de 7,8 % est l'un des plus faibles de Côte d'Ivoire.

L'habitat est de type groupé, le village constitue l'unité de base du peuplement avec des tailles très variables : à l'échelle des sous-préfectures les moyennes se dispersent entre 100 et 800 habitants par villages. Le semis du peuplement, lâche mais relativement régulier, donne des valeurs de densité oscillant autour de 5 hab/km² sur la majeure partie de la région. Quelques concentrations isolées

s'observent près des limites méridionales avec une densité supérieure à 10.

Le taux d'accroissement naturel calculé par l'enquête démographique de 1964 se situe à 1,7 % par an, nettement inférieur au taux moyen ivoirien de 2,2 %.

Une émigration intense sévit de surcroît et prélève dans les villages une majorité d'éléments jeunes ou adultes. On estime le nombre des départs à plus de 20 % des résidents dans certaines sous-préfectures au sud d'Odiénné. Les hommes émigrent davantage que les femmes, maintenues par une organisation polygamique contraignante. La dispersion à l'extérieur s'effectue pour l'essentiel dans les régions méridionales du pays. Les Malinké immigrés ("Dicula") constituent des communautés nombreuses et structurées dans plusieurs zones de plantation et surtout dans tous les centres urbains. Ils se consacrent à des activités du secteur tertiaire: commerce, transport, colportage, etc...

Faible densité, faible croît démographique, forte émigration, constituent les caractères éminemment défavorables du milieu humain régional.

Les activités économiques .

Une agriculture de type extensif est pratiquée sur l'ensemble de la région. Tous les ans sont ouverts par défrichement de nouveaux champs qui sont ensuite exploités pendant une durée variable selon les plantes cultivées ou la qualité des sols (en moyenne trois ou quatre années). La baisse des rendements, ou les difficultés entraînées dans les façons culturales par les repousses herbacées, provoquent en définitive l'abandon du champ qui est rendu à la jachère.

Par suite de la faible occupation humaine et des larges disponibilités en terre, les périodes de repos restent suffisamment longues. L'enquête fournit les données suivantes sur le temps de jachère écoulé avant la mise en culture des parcelles mesurées en 1964 :

- moins de 7 ans = 7 % de s.cultivée
- de 7 à 15 ans = 73 % de s.cultivée
- plus de 15 ans = 21 % de s.cultivée

le matériel végétal utilisé se révèle d'une grande richesse: plus de vingt plantes entrent couramment dans les combinaisons culturelles.(1)

Six d'entre-elles prédominent toutefois :

<u>cultures</u>	<u>% de s.cultivée</u>
riz	45
igname	15
manioc	9
maïs	9
mil - sorgho	9
divers	13

D'une façon schématique, trois cultures, le riz, le manioc et le maïs restent constantes; dans la moitié sud de la région s'ajoute l'igname, dans la moitié nord, les mils et sorghos.

(1) Nous citerons d'après les données de l'enquête :

<u>Céréales</u>	<u>tubercules</u>	<u>Industrielles</u>	<u>Divers</u>
riz pluvial	manioc	café	banane plantain
riz inondé	igname	coton	haricot
maïs	patate	tabac	pois de terre
mil	pomme de terre	arachide	gombo - oignon
sorgho			tomate-piment
fonio			sésame
			cult.maraîchères et fruitières.

Les parcelles peuvent porter des cultures pures ou des associations. La foisonnement et la complexité de ces associations constituent l'un des caractères fondamentaux de l'agriculture du nord-ouest. L'enquête a relevé environ 35 types de combinaisons variant entre deux et plus de cinq composantes; ces dernières sont les plus fréquentes, ainsi qu'il apparaît des chiffres suivants:

	<u>S.en %</u>
- culture pure.	22
- association à 2 cultures.	11
- association à 3 cultures	11
- association à 4 cultures	13
- association à 5 cultures et plus	43

Le système cultural repose donc sur un lot diversifié de plantes vivrières susceptibles de fournir des récoltes échelonnées et de s'adapter très finement aux conditions écologiques locales : sol, topographie, humidité, etc... Les mélanges complexes établis sur des parcelles dispersées dans l'étendue des terroirs représentent un étagement des risques, une assurance contre les aléas climatiques. Les rendements restent toutefois relativement faibles.

Les cultures industrielles se limitent à quelques caférières marginales dans les lambeaux de forêt mésophile du sud.

Depuis quelques années la culture encadrée du coton Allen donne d'excellents résultats dans les environs de Séguéla et de Mankono.

Un élevage extensif de bovins est pratiqué sur l'ensemble de la région. Le cheptel est estimé en 1967 à environ 60 000 têtes de bétail, soit un taux peu élevé de 20 têtes pour 100 habitants. Ces effectifs réduits, le croît naturel faible des troupeaux, limitent les possibilités de commercialisation.

La région, compte tenu de ses vastes dimensions, dispose d'une infrastructure routière relativement complète mais dont le quadrillage à mailles très larges révèle la dispersion des centres d'activité, l'absence d'un pôle régional dominant. Des voies méridiennes longent les sommets des principaux interfluves et sont recoupées par deux grandes transversales est-ouest. Les quatre villes se localisent aux intersections, en position périphérique par rapport à l'espace régional. Autour de chacune d'elles s'organisent des étoiles de pistes secondaires desservant les cantons ruraux environnants.

Aucun des grands itinéraires qui traverse la région ne peut être considéré comme un axe important, polarisant les échanges locaux ainsi que le trafic à plus longue distance entre régions ou entre Etats: rien de comparable avec le grand axe routier et ferroviaire situé plus à l'est et rejoignant, à partir de Bouaké, le Mali et la Haute-Volta. La fermeture de la frontière de Guinée interdit tout trafic vers l'ouest. Seules les voies méridiennes venant du Mali canalisent des flux de transit.

Dans ces conditions, malgré des liaisons faciles avec l'extérieur, la région reste isolée aux confins du territoire ivoirien et vit plus ou moins repliée sur elle-même; la majeure partie des échanges s'effectuent dans un rayon limité autour de chaque ville.

- LES SOUS - REGIONS -

La sous-région d'Odienné

(sous-préfectures d'Odienné, Goulia, Tienko,
Madinani, Séguélon et Bako : 117 000 habitants)

Cette unité, occupant le tiers nord de la région, correspond à un ensemble de plateaux formant l'extrémité orientale de la Dorsale Guinéenne. Ce bourelet de hautes terres essentiellement granitiques, étagé entre 400 et 500 mètres d'altitude, s'abaisse lentement au nord et au sud et marque la ligne de séparation entre les bassins nigériens et atlantiques.

Une coupure subméridienne, suivie par les cours de la Baoulé et du Tiemba sépare deux compartiments.

A l'ouest, sur un substrat granitique ou gneissique, s'étendent de vastes surfaces aplaniées; de rares reliefs individuels, dômes de faibles commandements, surgissent ça et là, notamment à l'ouest d'Odienné.

Le compartiment de l'est, se prolongeant jusqu'à Boundiali quelque peu au delà des limites régionales, s'exhausse à une altitude légèrement supérieure, d'environ 500 mètres. Ces plateaux plus accidentés sont ponctués de reliefs diversifiés; alignements de collines soulignant une veine de gneiss au nord de Tiémé, ensembles de dômes cristallins dispersés aux environs de Séguélon et le long de la limite orientale.

La population se répartit de façon clairsemée mais régulière. Les villages, très espacés, sont généralement de grande taille. Des sites intercalaires occupés par des communautés plus modestes sont souvent des campements de culture devenus permanents depuis une date récente. Fait

exceptionnel en Côte d'Ivoire, l'habitat se concentre dans les fonds de vallées, à proximité immédiate des cours d'eau.

Les groupes Malinké constituent le fond ethnique majoritaire; des communautés de Sénooufo plus ou moins convertis à l'Islam se dispersent aux marges orientales dans la sous-préfecture de Madinani.

L'éventail des plantes vivrières révèle de nettes influences soudanaises. Les trois céréales: mil, sorgho et fonio, occupent, en culture pure ou comme dominantes d'associations, les surfaces les plus importantes. L'enquête fournit les chiffres suivants:

<u>cultures</u>	<u>surface en %</u>
mil, sorgho, fonio	38
riz	25
maïs	13
igname	12
manioc	10
divers	2

Les exploitations familiales s'étendent sur des superficies nettement supérieures à la moyenne régionale 4 ha 40 contre 2 ha 40.

La ville d'Odiénné, centre administratif, commercial et artisanal, compte 8 000 habitants. Elle contrôle, par l'intermédiaire d'un réseau convergent de routes, un espace rural très étendu. Une série de gros bourgs, marchés hebdomadaires, se dispersent en auréole autour de la ville et assument les fonctions de relais commerciaux.

La sous-région de Touba

(sous-préfectures de Touba et de Borotou: 71 000 hab.)

La sous-région, nettement circonscrite par la frontière et par les cours du Boa, du Sassandra et du Bafing, constitue, comme l'unité précédente, un prolongement de la Dorsale Guinéenne.

Une ligne de hauts reliefs, culminant entre 800 et 1 000 mètres, pénètre en diagonale dans le territoire ivoirien et s'allonge sur près de 100 km jusqu'au confluent du Bafing et du Sassandra. Ces véritables montagnes doivent leur origine à des intrusions de dolérite perpendiculaires à la direction structurale du socle éburnéen S.W/N.E. Elles présentent une succession de hautes tables à versants abrupts sculptés par l'érosion et dominés par des rebords de cuirasses ferrugineuses.

Au nord, dans la sous-préfecture de Borotou, entre Bagbé et Boa, une deuxième série de venues doléritiques est responsable de reliefs du même type, mais qui restent moins accentués et subdivisés en petits massifs distincts.

Au pied, s'étendent des plateaux granitiques assez accidentés, souvent cuirassés, qui se terminent à l'est sur la grande faille méridienne de la vallée du Sassandra.

Le peuplement présente une répartition irrégulière. Les plus fortes concentrations se logent à l'intérieur des massifs où des noyaux de villages serrés s'agglutinent au bas des versants dans les grandes vallées qui séparent les tables rocheuses. Il en est ainsi au S.W. de Touba et également dans les petits massifs isolés de la sous-préfecture de Borotou. Les piémonts sont encore jalonnés de lignes de villages, mais en progressant vers l'est, le peuplement se dilue peu à peu, les villages plus espacés se réduisent en taille.

Les abords des grands fleuves, Sassandra, Bagbé, Bafing, restent à peu près déserts, les rares localités qui s'y dispersent, campements de culture, de chasse ou de pêche gardent un caractère d'installation temporaire.

La majeure partie de la population se rattache à l'éthnie Malinké; quelques minorités Dan, coupées de leur aire d'origine méridionale, se cantonnent (probablement en position de refuge) dans les parties les plus accidentées du grand massif de Touba (canton Kénan et Kamassela).

Les influences des groupes de l'ouest se manifestent dans le système culturel. Le riz pluvial occupe la majeure partie des surfaces exploitées soit en culture pure (pour 10 % des surfaces) soit comme tête d'association (pour 62%). Les autres plantes se retrouvent comme cultures secondaires mais ne couvrent plus que des superficies restreintes en tant que cultures principales: respectivement 6,4 et 3 % des surfaces pour le manioc, le maïs et l'igname. Il faut encore mentionner la présence du mil, du riz inondé, de la patate douce, de l'oignon, de la banane, de l'arachide et du coton local. Le café apparaît dans certaines vallées boisées; il est généralement associé à d'autres vivriers sur environ 4 % de la superficie totale. Les productions restent minimes.

La faiblesse de l'armature urbaine est manifeste. Le petit centre administratif de Touba atteint à peine 3000 habitants; toutefois la structure compartimentée du relief a favorisé l'implantation de gros marchés ruraux desservant des groupes de villages.

La sous-région reste fortement isolée sur la marge occidentale de la Côte d'Ivoire, à proximité d'une frontière fermée.

La sous-région de Séguéla - Mankono

(sous-préfectures de Séguéla, Mankono, Tiénigbé,
Dianra, Kani et Sifié : 139 000 habitants)

Cette unité, au S.E. de la région, correspond à un ensemble très homogène de plateaux s'abaissant modérément du nord vers le sud entre 400 et 300 mètres d'altitude. Les cours rectilignes et parallèles des principaux cours d'eau marquent la régularité des pentes et la rigidité de ce vaste glacis.

Le matériel géologique est essentiellement grani-tique avec une large tache à faciès porphyroïde développée entre Séguéla et Mankono; dans ce secteur s'exhausse au dessus de la pénéplaine un remarquable semis de dômes cristallins du type " Inselberg", à flancs abrupts et dénudés.

Plusieurs bandes de formations schisteuses birrimiennes s'insèrent dans les granites au voisinage des limites; elles constituent des gouttières déprimées empruntées par le Bandama, le Bou et le Béré sur certaines portions de leur cours. Au S.W. de Séguéla une veine de roches vertes birrimienne provoque une longue barre rocheuse qui culmine vers 700 mètres d'altitude. (Mts Fouimba, Mts Goma).

Le peuplement est de type nucléaire. Les villages se rassemblent en groupes plus ou moins compacts séparés les uns des autres par des intervalles de terres vides. Ils occupent de façon constante les parties les plus hautes des grands interfluves.

La densité reste généralement faible et ne dépasse 10 hab/km² que sur les marges mérionales. Le fond ethnique de la population est Malinké mais sur les marges apparaissent des éléments détachés des groupes voisins: Sénoufo dans les

parties nord des circonscriptions de Kani et de Dianra, Mona et Ouan à l'extrême méridionale de la sous-préfecture de Mankono.

Le lot des plantes cultivées révèle la proximité de la zone forestière: raréfaction des céréales soudanaises et part croissante des tubercules. Le riz pluvial reste toutefois au premier rang par la superficie qu'il occupe en tant que culture principale :

<u>cultures:</u>	<u>surface en %</u>
riz pluvial	37
igname	28
maïs	10
manioc	9
café	8
divers	8

Les plantations de café se localisent sur les marges méridionales dans les premiers flots de forêt mésophile guinéenne généralement établies sur schistes. Les caférières, à la limite de l'aire d'extension de la culture, fournissent des productions faibles et irrégulières. La moyenne des trois dernières récoltes dans les sous-préfectures du sud est la suivante :

Séguéla	148 tonnes
Mankono	576 tonnes
Tiéningbé	301 tonnes.

Depuis quelques années le développement très rapide de la culture du coton Allen compense l'insuffisance des productions de café. La quantité de coton-graine récoltée en 1967 s'élève pour la sous-région à environ 7 500 tonnes.

La vie économique se concentre sur les marges méridionales les plus peuplées et les plus riches. Deux axes est-ouest, se rejoignant à Séguéla, relient entre eux les principaux noyaux de population et les centres commerciaux. Les deux villes de Séguéla et de Mankono, trop rapprochées dans un contexte de faible peuplement, se concurrencent mutuellement. Séguéla, mieux situé au carrefour des deux voies les plus importantes semble toutefois l'emporter tant par son poids démographique(9 000 hab. contre 4 500) que par son infrastructure commerciale. La ville, ancien chef-lieu de cercle, a bénéficié pendant une courte période, en 1961-1963, d'un énorme afflux de migrants et de numéraire provoqué par la découverte et l'exploitation artisanale de placers diamantifères. Actuellement une extraction industrielle (SODIAMCI) s'effectue sur un gisement situé au bord du Yani, entre Kani et Séguéla.

C O N C L U S I O N

Dans le contexte ivoirien la région constitue un ensemble défavorisé par une série de facteurs que nous rappellerons brièvement.

Une population numériquement faible, diluée dans l'espace, dotée d'un taux d'accroissement naturel bas, subit les effets négatifs d'une émigration constante qui porte essentiellement sur les classes d'âge actives.

Une production agricole, certes diversifiée, fournit des vivriers auto-consommés mais laisse peu de surplus libres à la vente(hormis le riz). Les grandes cultures industrielles sont interdites par les conditions écologiques. Seul le coton peut dans les années à venir apporter des ressources, mais l'extension de cette culture n'est encore

qu'à sa première phase. L'élevage malgré les possibilités offertes par le milieu naturel reste médiocre et de faible rapport. Pour ces raisons les populations rurales se dégagent à peine d'une économie de subsistance.

Dans ce contexte l'infrastructure urbaine et commerciale, réduite au minimum, se concentre sur quelques points isolés, sans liaison réciproque .

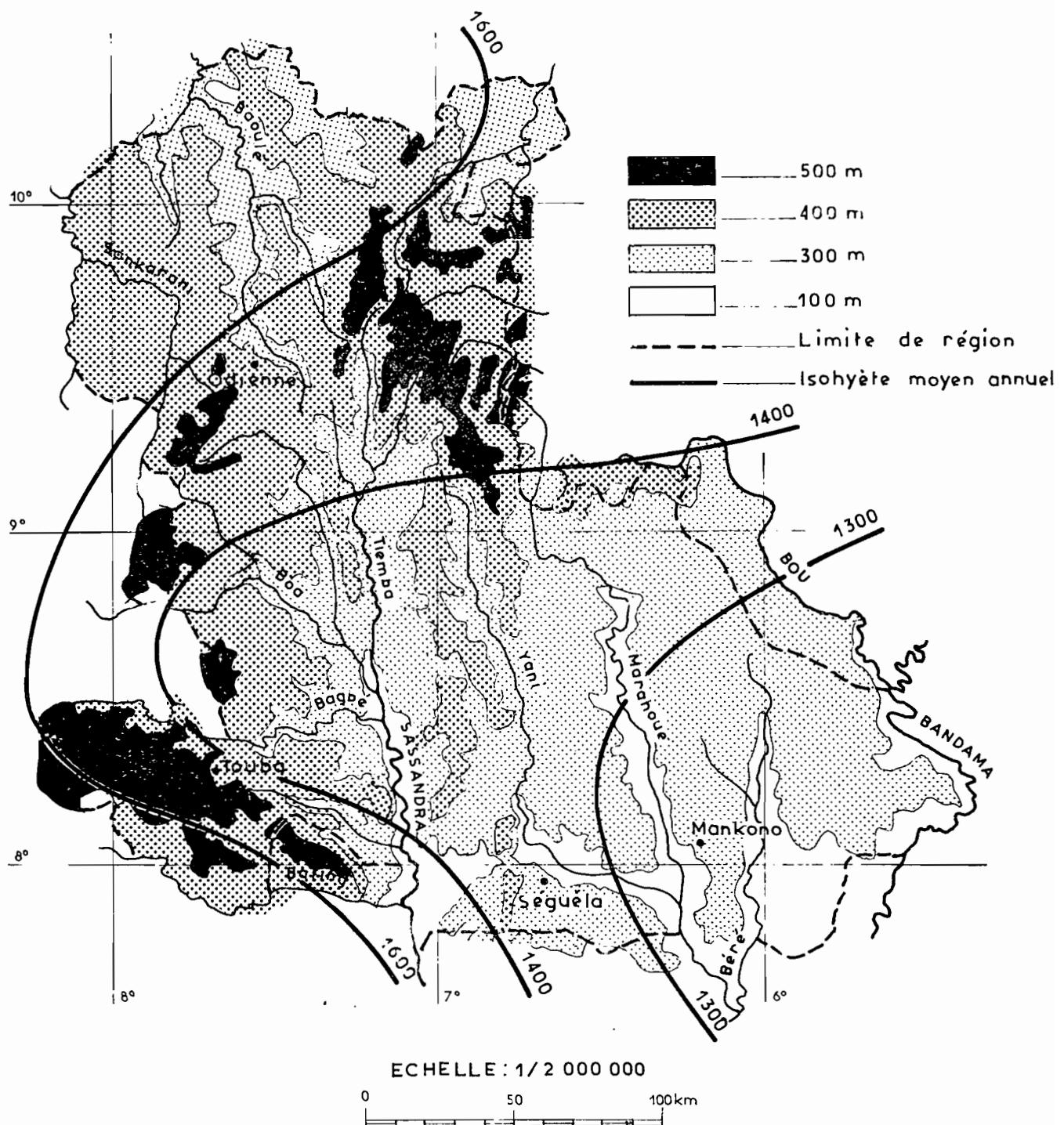
Ce sous équipement contraste avec la réussite économique des communautés Malinké immigrées, fortement intégrées dans le circuit monétaire et occupant des positions dominantes dans diverses branches d'activités, notamment du commerce.

Il en résulte des retours, sous formes d'investissements ou de transferts de numéraire difficilement évaluables, mais qui restent insuffisants pour amorcer un développement régional.

REGION DU NORD-OUEST

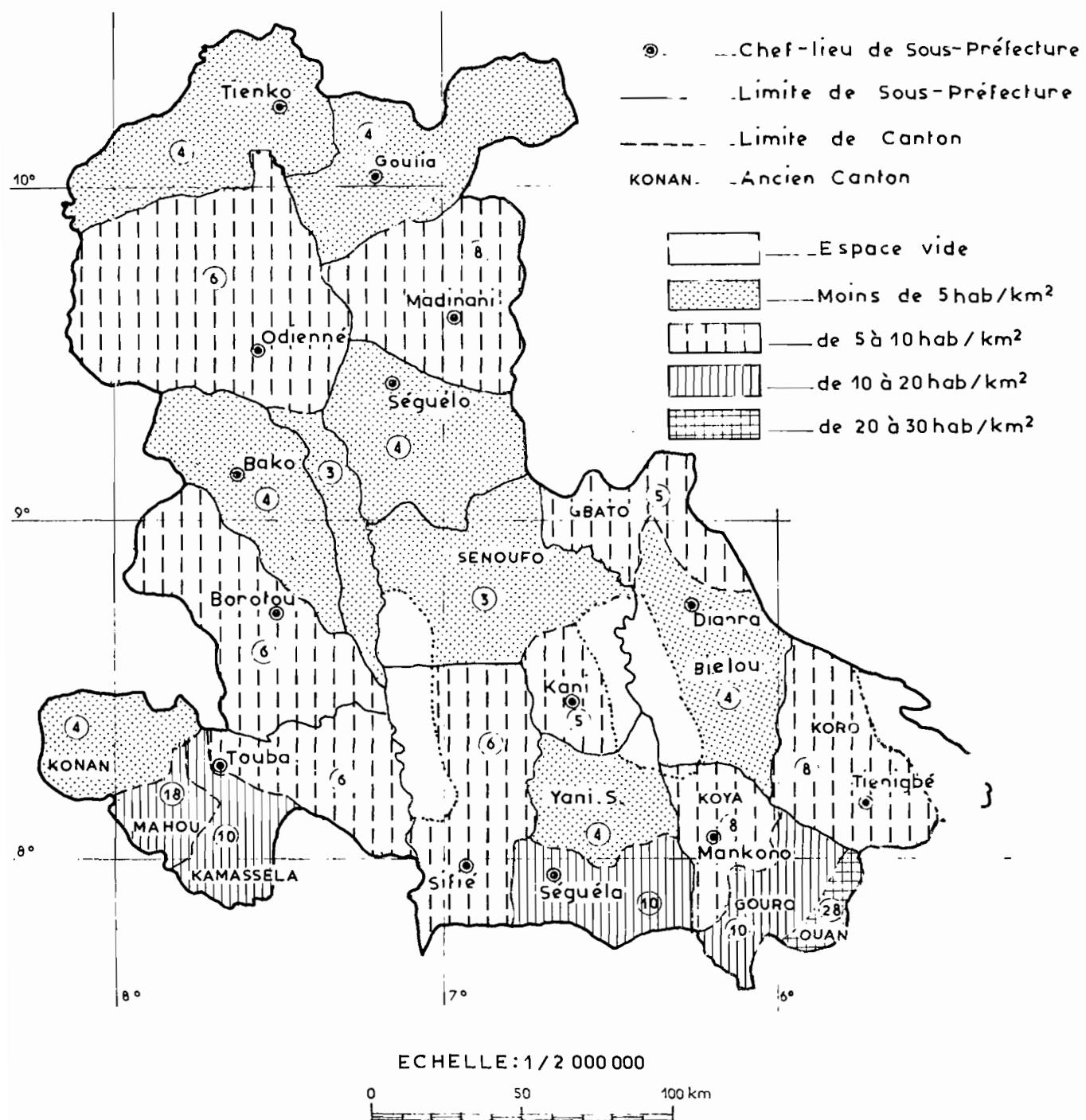
RELIEF-HYDROGRAPHIE

PLUVIOMETRIE



REGION DU NORD-OUEST

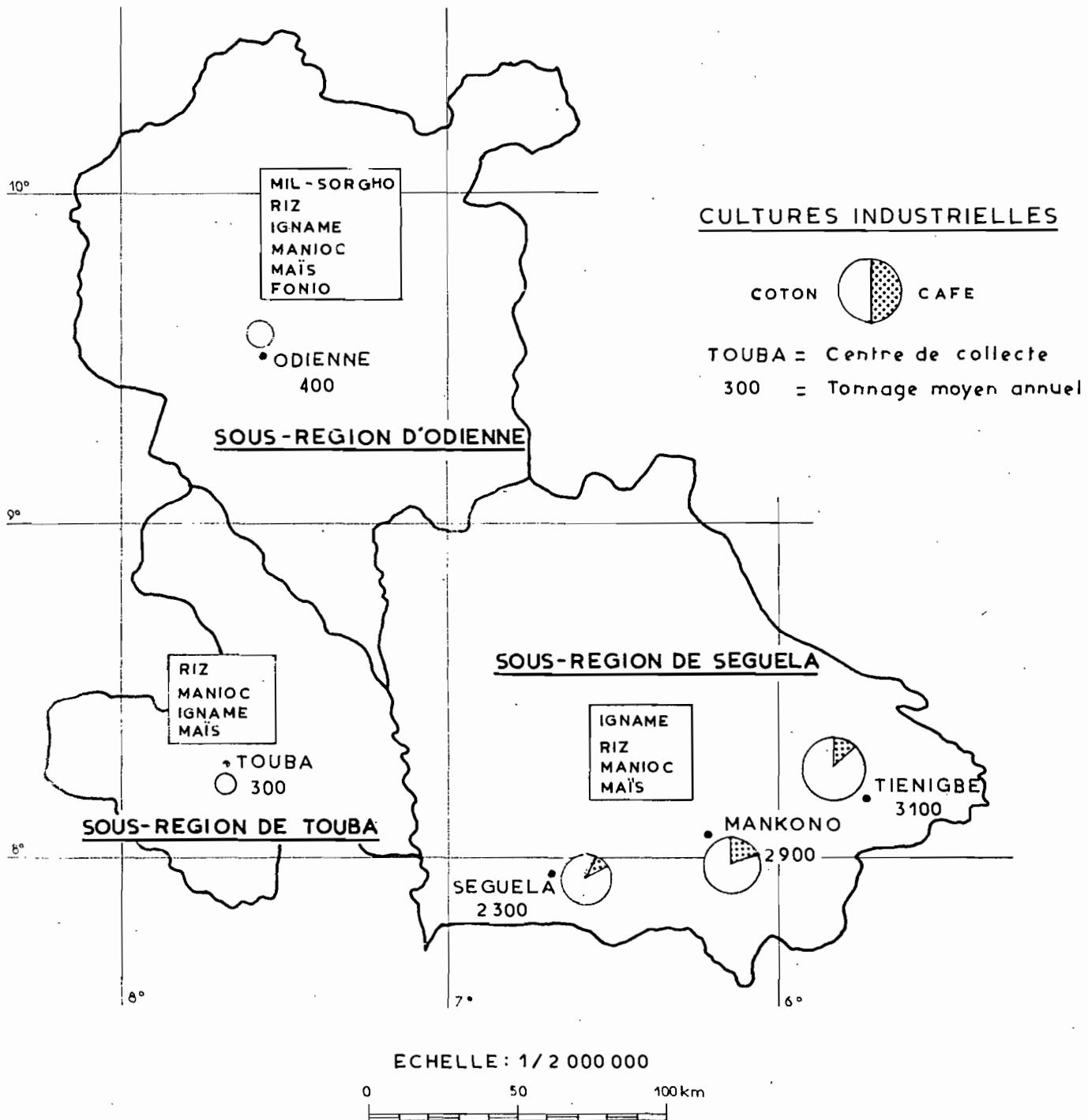
CARTE ADMINISTRATIVE DENSITE DE POPULATION RURALE



REGION DU NORD-OUEST

DIVISIONS REGIONALES

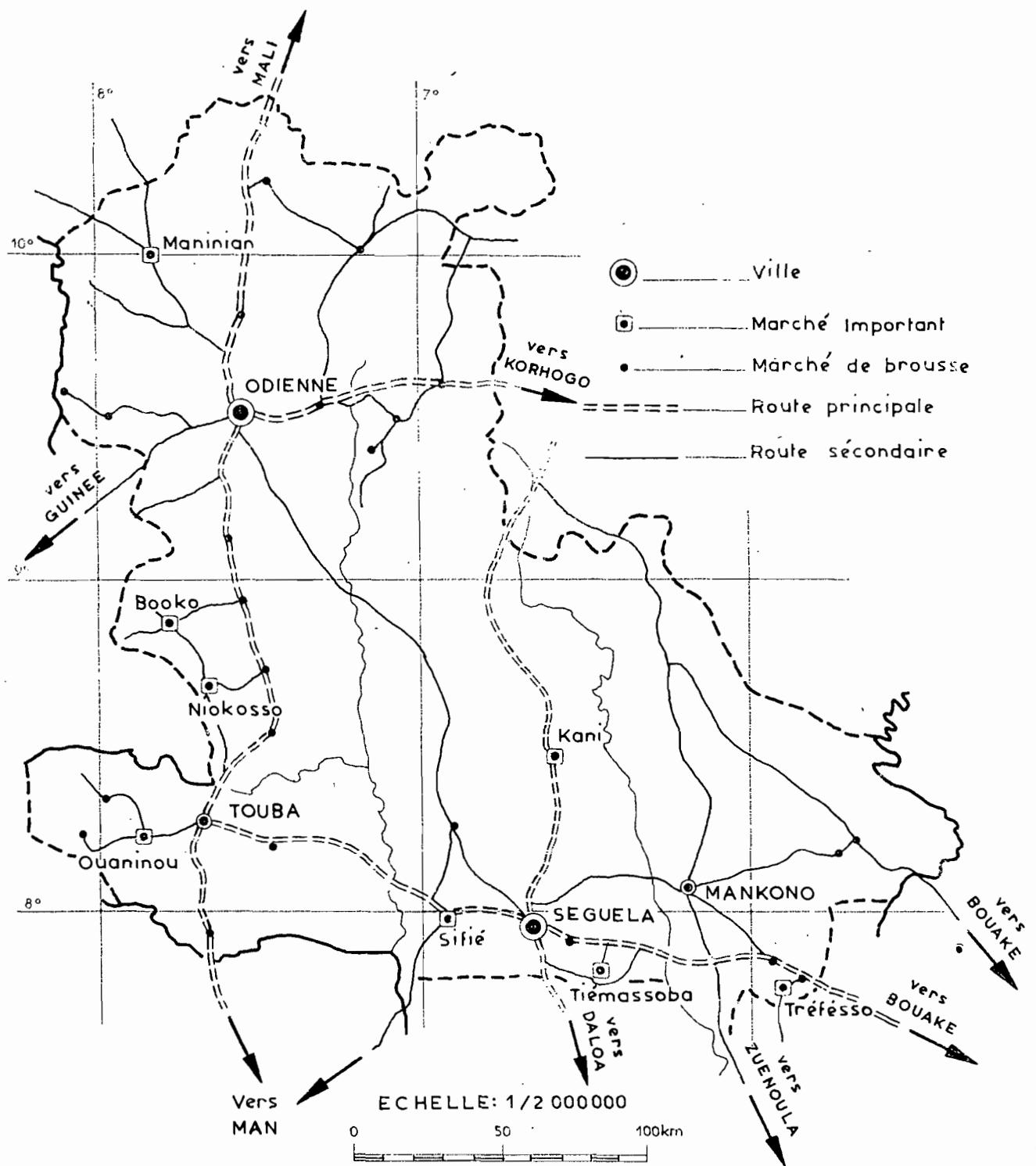
PRODUCTIONS AGRICOLES



REGION DU NORD-OUEST

INFRASTRUCTURE COMMERCIALE

VOIES DE COMMUNICATION



LA REGION DU NORD

LA REGION

La région, très vaste, borde la frontière nord de la Côte d'Ivoire dans sa portion centrale.

Cette unité, ainsi que la région précédente, se définit comme une province ethnique au sens large. Elle englobe l'ensemble des groupes Sénoufo du cercle culturel voltaïque et quelques fractions isolées et minoritaires de Malinké. A l'intérieur du territoire ivoirien ses limites sont des frontières ethniques fréquemment matérialisées par de grands cours d'eau. Au sud intervient la ligne de contact forêt savane.

Le périmètre régional s'étend sur un milieu physique relativement homogène: succession monotone de plateaux sur granite ou sur schiste, climat tropical humide évoluant au sud vers des formes sub-équatoriales, enfin couverture végétale composite de forêts claires et de savanes soudanaises.

Une grande ville, Korhogo, polarise les activités d'une partie centrale de la région, non pas la plus vaste, mais la plus peuplée qui rassemble près de la moitié de la population totale. L'axe principal de Côte d'Ivoire, à la fois ferroviaire et routier, traverse la région en diagonale du nord au sud. Il constitue un facteur essentiel d'unité, effleurant la zone d'influence directe de Korhogo et joignant les deux autres centres importants de la région: Katiola et Ferkéssédougou.

D'autres caractères se révèlent comme sources de particularismes.

La répartition de la population est contrastée. Le peuplement est tantôt continu, mais sujet à des variations accentuées de densité, tantôt discontinu et fragmenté en noyaux isolés.

L'agriculture, malgré l'homogénéité ethnique, présente des formes nuancées qui découlent en partie des contrastes de densité.

Enfin l'ampleur de la région implique nécessairement une organisation des activités économiques autour de plusieurs centres urbains.

Ces trois critères: peuplement, agriculture et polarisation urbaine locale, nous ont conduit à partager la région en quatre unités :

- au centre, une sous-région de Korhogo
- à l'ouest, une sous-région de Boundiali
- au nord et à l'est une sous-région de Ferkéssédougou.
- au sud, une sous-région de Katiola.

La documentation utilisée provient de l'enquête de Korhogo(1963) qui couvre les sous-régions de Korhogo et de Ferkéssédougou.

La sous-région de Boundiali correspond au sens large à la strate II de l'enquête Odienné-Ségueléa (1964).

La sous-région de Katiola est restée en dehors des périmètres d'enquête.

Le milieu physique

La région, comprise entre le dernier bourrelet de la Dorsale Guinéenne à l'ouest et la gouttière schisteuse de la Comoé à l'est, fait partie du domaine géomorphologique des glacis.

Sur une distance de plus de 350 km des surfaces très aplaniées s'abaisseent graduellement depuis les cotes de 450 mètres à l'ouest de Boundiali jusqu'à moins de 300 mètres à l'extrême sud-est dans la vallée de la Comoé. La courbe des 400 mètres souligne en dômes isolés ou en étroites lanières les parties axiales des interfluves.

La région se caractérise par la juxtaposition de bandes granitiques et schisteuses orientées S-W/N-E. Cette alternance des formations parvient à atténuer la monotonie générale: les masses de granite constituent souvent des ensembles d'altitude plus élevée. points de divergence du réseau hydrographique. Inversement les bandes schisteuses relativement déprimées guident les tracés des cours d'eau principaux selon l'orientation S-W/N-E.

Quelques reliefs isolés interrompent par endroit l'horizontalité des plateaux: sur granite, des dômes cristallins(Korhogo, Niangbo, Boundiali); sur les séries schisteuses les lignes de collines ou de buttes cuirassées établies sur des roches vertes ou des quartzites(à Siempurgo, Kasséré, Sirasso au N-W; dans les Monts Gorohoui et les collines de Fétékro au S-E).

La pluviométrie moyenne annuelle varie modérément. Elle s'abaisse d'environ 1 450 mm au N-W(Boundiali) à un peu moins de 1 200 mm au S-E(Dabakala).

La répartition des pluies au cours de l'année est de type tropical au nord avec un seul maximum très marqué en août suivi d'une décroissance rapide. Dans la moitié sud de la région apparaissent des influences équatoriales : A Tafiré le maximum est déporté en septembre; à Katiola et à Dabakala, une baisse modérée de la pluviométrie en juillet et en août séparé deux maxima et annonce une saison sèche intermédiaire. En fait la région est soumise à un régime pluviométrique de transition qui dépend de la remontée plus ou moins accentuée vers le nord du front inter-tropical. L'irrégularité des pluies d'une année à l'autre constitue l'un des traits dominants.

La saison sèche dure environ quatre mois de novembre à mars, plus intense et légèrement plus longue dans la moitié nord. Les vents d'harmattan accentuent sécheresse et évaporation en février et mars.

La région est entièrement comprise dans le domaine végétal soudanais.

Les formations forestières intactes, forêt dense sèche ou forêt claire sèche, ne subsistent qu'en îlots fragmentés aux confins des secteurs peuplés: en général dans les vallées des grands cours d'eau. La plus grande partie des superficies est couverte d'une savane arborée ou arbustive soumise au passage des feux annuels.

Le milieu humain

D'après l'évaluation de 1965 la région rassemble environ 540 000 habitants dont 479 000 ruraux et 61 000 urbains (taux d'urbanisation 12,7 %)

Les villes sont les suivantes :

- Korhogo	24 000	- Boundiali	5 500
- Ferkéssédougou	11 500	- Tengrela	4 500
- Katiola	11 000	- M'Bengué	4 500

Le taux d'accroissement annuel a été estimé par l'enquête de 1963 à 1,5%, valeur faible, inférieure au taux moyen ivoirien d'environ 2,2 %.

Une émigration vers le sud de la Côte d'Ivoire affecte la région principalement dans sa moitié méridionale plus proche des zones d'accueil et mieux desservie par les grands axes de communication (Ferkéssédougou, Katiola, Dabakala). Sur le périmètre d'enquête les émigrés représentent un peu moins de 3 % de la population totale.

L'analyse de la répartition fait ressortir dans la partie centrale nord une très forte concentration de population autour de Korhogo. Immédiatement à l'ouest se poursuit jusqu'aux limites de la région un peuplement continu selon une densité ^{peu} près constante oscillant autour de 15 habitants au km². Sur le reste de la région, à l'est et dans toute la moitié sud, domine un peuplement nucléaire : les taches isolées de population coïncident presque rigoureusement avec les parties les plus hautes des plateaux au centre des interfluvés. Les grandes vallées, malgré leurs sols sur schistes de meilleure valeur agronomique, restent vides et forestières ; la présence de glossines et de simulies constitue l'un des facteurs de répulsion.

Le groupement ethnique Sénoufo prédomine largement sur toute l'étendue de la région: Sénoufo proprement dits de la moitié nord (30.000) ou groupes apparentés du sud: Tagouana de Katiola (5.000), Djimini et Diamala de Dabakala (50.000).

Des minorités d'origine malinké se dispersent en de nombreux points dans la masse du peuplement Sénoufo. On peut estimer leur nombre à environ 85.000 dans les limites de la région.

La pénétration et l'établissement des Malinké **remontent** au début du XVIII^e siècle avec la fondation du royaume de Kong et de plusieurs principautés de moindre importance. Malgré les bouleversements de la fin du XIX^e siècle (guerre entre les Malinké de Sikasso et les Sénoufo, campagnes de Samory) plusieurs noyaux homogènes Malinké subsistent sur leurs anciens territoires: canton de Kong, cantons de Kadicha et de Boron, sud du canton Diamala.

Le bloc Sénoufo reste culturellement homogène.

Le cadre normal de la vie du groupe est le village. L'organisation sociale est basée sur la segmentation en matrignages, sur les classes d'âge, sur l'autorité des plus anciens. La vie économique repose pour la majorité sur une agriculture complétée d'élevage, mais des groupes distincts et minoritaires sont seuls habilités aux travaux du fer, du cuir, de la poterie. La religion, animiste, laisse une grande part aux divinités de la terre; elle recgresse actuellement devant l'Islam.

Les activités économiques

L'agriculture repose sur un éventail très diversifié de plantes: maïs, mil, riz pluvial, riz de marais, igname, arachide, sorgho, pois de terre(90 % des surfaces), auxquelles s'adjoignent de multiples cultures secondaires de condiments, légumes, patates, manioc, banane, tabac, etc..

Le mil et le sorgho semblent avoir constitué aux périodes anciennes les nourrissances de base des Sénoufo. Au contact des civilisations agraires des marges forestières, le lot de cultures s'est complété plus tard du maïs, de l'igname du riz pluvial. Enfin depuis l'époque coloniale ont été introduits: le riz de marais, l'arachide, le coton.

A partir de ce matériel particulièrement riche le paysan Sénoufo a élaboré des combinaisons de cultures extrêmement complexes. On peut distinguer au niveau des parcelles soit des cultures pures, soit des associations à 2, 3, ou 4 composantes; cultures pures et associations à 2 composantes **représentent** toutefois 75 % de la surface.

Dans la diversité des combinaisons se dégagent huit formes principales qui recouvrent plus des deux tiers des superficies cultivées:

	s.en %		s.en %
maïs-mil	33,6	igname-riz pl.-coton	5,0
maïs- coton	7,7	arachide(cult.pure)	4,7
riz de m.(cult.pure)	7,2	maïs-riz pluvial	4,4
maïs-riz pl.-coton	5,2	maïs-mil-arachide	3,2

Le système cultural est basé sur une rotation des cultures pendant une longue période de 4 ou 5 années jusqu'à épuisement de la parcelle. Des durées de jachères de 6 à 14 ans sont courantes en zone modérément peuplée mais peuvent s'abaisser à des valeurs presque nulles en zone dense.

Le troupeau de bovins est évalué en 1967 à 198 000 têtes.

La densité moyenne des bovins est de l'ordre de 5 animaux au km² mais ce chiffre recouvre d'importantes variations locales. En règle générale les concentrations de bétail suivent les concentrations de population. Le rapport moyen hommes-animaux se situe à 50 têtes pour 100 habitants et varie par sous-préfecture entre 20 et 100.

Dans le système économique Sénoufo le cheptel représente essentiellement une forme de placement pour les surplus en numéraire, une sorte de "capital-animal", ce qui explique la constance du rapport homme-cheptel. L'élevage n'est ni extensif, ni intensif: les troupeaux fractionnés en petites unités, pâturant des terrains de parcours restreints composés, selon les saisons, par les jachères, les bas-fonds et les secteurs incultivables du terroir. La garde du bétail est confiée, sauf exception, à un berger Peuhl payé en nature et en espèces.

Dans le contexte traditionnel, l'élevage n'est pas associé à l'agriculture, il est seulement juxtaposé.

Le troupeau paraît toutefois exploité au maximum l'enquête de 1965 fournit des chiffres de vente et d'abattage annuels équivalent à 14 % du cheptel.

A côté du gros bétail peut être noté un important troupeau de chèvres et de moutons dont la répartition coïncide également dans l'espace avec celle de la population (66 000 caprins 50 000 ovins).

Les porcins paraissent en régression dans la plupart des cantons ruraux (influence de l'Islam); ils subsistent toutefois sous la forme d'un élevage spécialisé, destiné à la commercialisation vers les villes du sud. (environ 15 000 animaux).

Enfin le petit élevage de volailles reste très pratiqué. Une part importante de la production peut être vendue à l'extérieur.

Dans la région du nord les produits de l'élevage constituent l'une des principales ressources monétaires (20 % du total).

La région occupe une position favorable au contact avec les deux Etats d'Afrique de l'ouest, le Mali et la Haute Volta, qui entretiennent avec la Côte d'Ivoire les relations les plus intenses.

Ce facteur atténue les effets d'une position excentrique. (Abidjan-Korhogo 635 km) .

Trois axes sont empruntés par le trafic à longue distance:

- Le principal, routier et ferroviaire, coupe la région de sud au nord par Kadioia, Tafiré, Ferkéssédougou et Ouangolo-dougou, point de divergence des routes vers le Mali et la Haute Volta.
- Un deuxième axe méridien, moins important, traverse la partie ouest de la région: un faisceau de routes venant de Séguéla, de Mankono et de Bouaké au sud converge vers Boundiali; de là, un seul itinéraire rejoint le Mali par Tengréla.

Un dernier axe est-ouest recoupe les précédents et constitue la seconde grande voie transversale de Côte d'Ivoire par Boua, Kong, Ferkéssédougou, Korhogo, Boundiali, Odiénné.

Les activités commerciales se concentrent dans les villes qui jalonnent ces grands axes.

La structure commerciale comporte un nombre restreint de grosses entreprises européennes à activités diverses, localisées à Korhogo et à Ferkéssédougou.

Un réseau important de commerçants africains Dioula constitue l'essentiel de l'armature. Il exerce un quasi-monopole dans le circuit de distribution au stade du demi-gros et du détail, il assure par ailleurs l'essentiel de la traite des produits locaux.

A la base de la pyramide existe un groupe de petits commerçants Sénoufo spécialisés dans la vente au détail ou le colportage.

Une trame serrée de marchés urbains permanents et de marchés ruraux périodiques constituent les points de rencontre entre commerçants et population.

LES SOUS-REGIONS

La sous-région de Korhogo (sous-préfectures de Korhogo, Sinématali, Mbengué, Napiéolédougou, Dikodougou et Sirasso : 237 000 habitants).

En position centrale elle se définit comme l'aire d'influence immédiate de Korhogo. Elle comprend une tache de population dense entourée au sud et à l'ouest par des marges plus faiblement peuplées.

La zone dense

Elle constitue la plus remarquable concentration de population de Côte d'Ivoire. De forme à peu près circulaire elle s'étend sur 30 km de rayon autour d'un point central matérialisé par la ville. Elle occupe un dôme granitique peu accentué, presque totalement encerclé par la crosse du haut Bandama et par deux de ses petits affluents, le Yoré-Lohro à l'ouest, le Solomougou au sud. La population dépasse, ville comprise, 150 000 habitants ; la densité moyenne est de 48 hab/km² avec un maximum de 77 autour de Napiéolédougou.

Le peuplement est constitué par un semis extrêmement serré de petits villages et de hameaux (taille moyenne 210 habitants). Il s'interrompt brutalement à peu de distance des cours d'eau périphériques, sauf vers l'ouest où une marge de transition assure le contact avec les secteurs moins denses.

La concentration humaine de Korhogo semble provenir d'événements survenus à la fin du XIXème siècle. À cette époque troublée, la puissante chefferie Sénooufo de Korhogo a réussi à contenir sur les limites de son domaine les troupes des conquérants Malinké.

Le dôme isolé derrière ses cours d'eau a accueilli un grand nombre de réfugiés ou de captifs d'origines diverses.

La densité élevée de la population entraîne une mise en valeur agricole qui tend vers un système intensif.

La surface cultivée couvre 38 % de la surface utile, la reste étant intégralement occupé par des jachères.

Presque un tiers de la surface cultivée est exploité en cultures permanentes sans repos du sol. Les deux autres tiers connaissent des cycles culturaux très longs en moyenne de cinq années consécutives.

La durée de jachère varie fortement selon les disponibilités en terres ,elle reste brève dans la majorité des cas:

- pas de jachère = cultures fixées 32,9 % de la superficie
- jachères inférieures à 10 ans 37,0 % de la superficie
- jachères entre 10 et 20 ans 7,8 % de la superficie
- jachères de plus de 20 ans 22,3 % de la superficie.

Le système cultural repose sur une multiplicité extrême de combinaisons (86 types d'associations dénombrés par l'enquête, allant des cultures pures aux associations de cinq composantes). Les regroupements selon un nombre réduit de types dominants donne pour la zone dense les proportions suivantes :

<u>groupes d'associations</u>	<u>surface en %</u>
- maïs - mil	48,0
- riz- pluvial - coton	16, 1
- arachide(culture pure)	10,3
- riz de marais(culture pure)	10,0
- igname- riz-pluvial- coton	8,0
- igname - mil	5,6
- divers	1,2
	100,0

La succession des cultures dans les assolements n'obéit, semble-t-il, à aucune règle fixe: chaque cultivateur établit ses propres combinaisons afin de tirer un profit maximum de la terre dont il dispose.

Un important élevage de bovins est pratiqué sur la zone dense: près de 60 000 têtes de bétail sont concentrées sur ce périmètre restreint où la densité d'animaux atteint les valeurs les plus élevées de Côte d'Ivoire (environ 15 au km²).

Les problèmes posés par la mise en valeur agricole découlent du sur-peuplement. Les solutions apportées par un système cultural très souple: allongement des assolements, réduction des jachères, extension des cultures fixées, combinaisons multiples des plantes cultivées, parviennent à assurer la subsistance mais sacrifient le capital de production; les sols, sous un climat relativement agressif, s'érodent et s'appauvrissent. Une colonisation s'effectue actuellement sur des terres vides au nord de Sinématiali mais cette expansion reste trop limitée pour atténuer les surcharges.

Les secteurs périphériques à faible peuplement

Ils entourent la zone dense au sud, à l'ouest et au nord-ouest.

Ils rassemblent une population de 83 000 habitants répartie selon une densité moyenne légèrement supérieure à 10.

L'habitat devient beaucoup plus concentré; les tailles de villages, calculées par canton, se situent au dessus de 300 habitants et atteignent 700 - 800 aux environs de Sirasso.

Le peuplement Sénoufa n'est pas ici tout à fait homogène quelques villages Malinké s'intercalent ça et là et deux cantons ruraux au sud: Kédioha et Barou, prolongent en fait l'aire de peuplement Malinké du S-W.

L'agriculture des secteurs périphériques retrouve un caractère nettement extensif. La terre est abondante et de grandes taches de forêt claire (surtout au sud) constituent des réserves intactes.

Le taux d'occupation du sol par les cultures est faible: 6,3% de la surface utilisable et 2,8% de la surface totale.

Les cycles cultureaux durent moins longtemps qu'en zone dense: quatre années; les durées de jachères s'accroissent et la proportion des terres cultivées de façon permanente devient minime :

- pas de jachère, culture fixée = 4,3 % des superficies
- jachères inférieures à 10 ans = 33,5 % des superficies
- jachères entre 10 et 20 ans = 23,9 % des superficies
- jachères supérieures à 20 ans = 38,3 % des superficies

Les types d'associations culturelles restent aussi complexes mais les combinaisons dominantes changent nettement, l'igname et le riz pluvial, cultures originaires du sud, supplantent les mils et les sorghos soudanais:

<u>groupes d'associations</u>	<u>surface en %</u>
riz pluvial - coton	36,5
igname - riz pluvial - coton	30,1
maïs - mil	19,0
arachide (culture pure)	6,7
riz de marais (culture pure)	3,2
igname - mil	2,2
divers	2,3
	/100,0

L'ensemble formé par la zone dense et les secteurs périphériques correspond à l'aire d'influence directe de Korhogo.

La ville, chef-lieu de Département, constitue la plus forte agglomération de la moitié nord de la Côte d'Ivoire (24 000 habitants). Elle regroupe les firmes commerciales européennes et les plus importantes entreprises Dioula. Elle est reliée par une étoile de routes à une auréole de marchés périodiques parmi lesquels ressortent plusieurs bourgs importants devenus récemment chefs-lieux de sous-préfectures (Sinématiali, Napiéolédougou, Dikodougou, Sirasso, Mbengué).

La sous-région de Boundiali

(sous-préfectures de Tengrela, Gbon et Boundiali
123 000 habitants).

Cette sous-région peut être considérée comme une entité physique; elle correspond approximativement au bassin supérieur de la Bagoé, affluent du Niger.

Sur la presque totalité de sa surface s'étend un peuplement homogène. Les chiffres de densité par canton varient faiblement entre 10 et 15 hab/km² et dépassent exceptionnellement 20 à l'extrême nord dans le canton Nafana. Un semis très régulier de gros et moyens villages (en moyenne 700 habitants) s'étend de façon uniforme.

Le lot diversifié des plantes cultivées est établi, soit en culture pure (34 % de la surface), soit en associations dont les plus fréquentes regroupent deux composantes (49 % de la surface). L'enquête agricole d'Odienné Séguéla(strate II) donne la répartition suivante des cultures et associations principales :

	<u>surface en %</u>
- maïs-mil, maïs-arachide et divers	31
- riz-maïs, maïs-igname et divers	24
- mil-igname et divers	9
- fonio-culture pure	11
sorgho culture pure	9
- arachide culture pure	7
- autres cultures ou associations	9

La vie économique s'organise le long d'un axe central qui joint les deux petites villes de Tengréla au nord et de Boundiali au sud; des bretelles transversales se raccordent de part et d'autre et desservent les villages de la périphérie. Boundiali(5 500 habitants) est un centre commercial bien situé à un carrefour important où se croisent la voie est-ouest(Korhogo Odienné)et la voie nord-sud(Mali Côte d'Ivoire). Au sud divergent trois itinéraires vers les villes de la zone pré-forestière.

A l'extrême nord de la région, Tengréla est le centre d'un important trafic avec le Mali. Un gros marché, quasi-permanent à quelques kilomètres de la frontière est le siège de transactions multiples portant principalement sur des produits vivriers et du bétail à l'entrée, sur des biens manufacturés à la sortie. Les liaisons directes avec la basse-Côte sont fréquentes. Entre ces deux pôles s'égrènent un chapelet de gros bourgs assurant les échanges locaux: Zaguinasso, Kouto, Gbon, Kolia.

La sous-région de Ferkessédougou (sous-préfectures de Ouangolodougou, Ferkessédougou, Tafiré et Kong: 73 000 habitants).

Cette sous-région s'allonge au nord-est entre la zone dense de Korhogo et la frontière voltaïque.

Une population dispersée y pratique une forme relativement homogène d'agriculture.

Le peuplement est discontinu, fractionné ou courts alignements et en taches restreintes. Au voisinage des limites, jalonnant les vallées, s'ouvrent de grands compartiments vides et, vers l'est, au delà de Kong, le peuplement s'estompe progressivement dans les étendues de savanes et de forêts claires qui prolongent la réserve de Boua.

La densité rurale n'atteint nulle part 10 habitants au km². Elle oscille entre des valeurs de 5 à 8 dans les cantons bordant l'axe nord-sud et s'abaisse vers l'est en dessous de deux dans la circonscription de Kong.

La mise en valeur agricole ne souffre ici d'aucun manque de terre, le taux d'occupation du sol devient très faible: 3,2 % de la surface utile, 1,5% de la surface totale. Les champs établis sur des jachères de plus de 20 ans représentent 60 % de la surface cultivée.

Les cycles culturaux restent toutefois très longs: les parcelles sont exploitées en moyenne pendant cinq années jusqu'à l'épuisement du sol. On retrouve dans les assolements les successions monotones de cultures mil sur mil, enrichies toutefois par quelques plantes du sud: l'igname et le riz pluvial.

Les combinaisons de maïs et de mil prennent une place prépondérante:

<u>groupe d'association</u>	<u>surface en %</u>
- maïs - mil	66,3
- arachide	9,8
- riz de marais(culture pure)	6,7
- riz pluvial - coton	6,4
- igname - riz pluvial - coton	4,1
- igname - mil	3,6
- divers	<u>3,1</u>
	100; 0

La vie commerciale s'organise autour de Ferkessé-dougou (ville de 11 500 habitants), bien située en position de carrefour au centre du secteur le plus peuplé de la sous-région. En fait l'importance de la ville est limitée par la proximité de Korhogo à l'ouest, mais surtout au nord et au sud par l'activité de gros bourgs commerçants qui jalonnent le double axe ferroviaire et routier: Niallé et Diaoualla sur la route du Mali, Ouangolodougou à la bifurcation des routes du Mali et de Haute Volta, point de rupture de charge sur le chemin de fer pour le transit vers le Mali, enfin Tafiré au sud, station reliée directement à Korhogo. L'ancienne cité marchande de Kong complètement à l'écart des voies actuelles n'est qu'un petit marché rural dans une région dépeuplée.

La sous-région de Katiola

(sous-préfecture de Katiola, Niakaramandougou et Dabakala : 105 000 habitants).

Elle occupe le tiers sud de la région et correspond à une partie de la bande sous-peuplée qui prend en charge la Côte d'Ivoire entre le 7ème et 8ème parallèle depuis la frontière guinéenne jusqu'au delà de la Comoé.

La sous-région se définit comme l'aire d'influence de Katiola, mais une aire d'influence dédoublée comprend deux groupements de population distincts, l'un à l'ouest (Katiola, Niakaramandougou), l'autre à l'est(Dabakala).

Le secteur Tagouana à l'ouest s'étend entre le Bandama et le Nzi, mais la population se concentre sur la ligne de faîtes dans la partie centrale de l'interfluve. La tache de peuplement, longue d'une centaine de kilomètres, large de 20, jalonne le grand axe nord-sud. Les vallées des fleuves restent vides, couvertes de forêts claires.

La densité effective de la partie centrale varie entre 5 et 15 habitants au km². L'habitat est groupé et de nombreux villages autour de Katiola dépassent 1 000 habitants; plus au nord la taille moyenne des localités décroît à moins de 500.

Le deuxième groupe des populations Djimini et Diamala, occupe plus à l'est un dome granitique compris entre Nzi et Comoé. 50 000 personnes se dispersent en un semis de petits villages(200 à 250 hab)plus serré au centre dans les environs de Dabakala, plus lâche au S-E vers la Comoé.

Le groupement ethnique Diamala s'isole quelque peu au sud. Une densité faible oscille entre 5 et 10 hab. au km². La tache de peuplement est complètement isolée sur trois de ses cotés par les étendues forestières bordant le Nzi, la Comoé et son affluent le Kinkéné au nord.

L'agriculture repose dans les deux secteurs sur deux cultures dominantes de maïs et de riz pluvial auxquelles s'adjoignent l'igname et le manioc. Au nord, dans la sous-préfecture de Niékaramandougou, apparaît le système cultural à base d'igname et de riz pluvial caractéristique du secteur périphérique méridional de Korhogo.

Les cultures industrielles de café ou de cacao parviennent à s'installer localement dans des conditions écologiques privilégiées sur les marges sud: près de la Comoé dans les premiers îlots de forêt mésophile et surtout au S-W de Katiola dans un secteur de galeries forestières sur schistes, en amont de Marabadiassa. Depuis une trentaine d'années un véritable front de campements issus des gros villages voisins de Katiola a suivi la progression des plantations; il est actuellement stabilisé face à un front de direction inverse d'origine Baoulé.

Les productions restent minimes: Au cours des trois dernières années ont été commercialisées en moyenne: 200 tonnes de café à Katiola, 325 tonnes de café et 60 tonnes de cacao à Dabakala. Le développement du coton est encore récent mais la production atteint 1 300 tonnes à Katiola en 1967.

Katiola assure la plus grande part des activités commerciales dans la sous-région avec l'appoint d'une importante production artisanale de poterie. Une bretolle de 90 km rejoint Dabakala à l'est. Les courants d'échange sont restreints; les populations Djimini, très isolées, continuent de vivre dans une économie de subsistance à peine modifiée.

C O N C L U S I O N

La région a hérité des guerres du XIXème siècle une répartition particulièrement contrastée de sa population. L' "anomalie" de peuplement de la zone dense de Korhogo s'est perpétuée jusqu'à nos jours malgré les possibilités d'expansion offertes sur les terres environnantes pratiquement vides.

Dans la zone dense, les paysages agraires profondément humanisés, les techniques culturales perfectionnées des agriculteurs Sénoufo, l'ingéniosité et la souplesse des assolements et des combinaisons de plantes ne doivent pas faire illusion. La terre manque et les sols se dégradent. Il y a là un problème capital qui ne semble pouvoir être résolu que par des déplacements de populations.

Comme l'unité précédente du nord-ouest la région parvient difficilement à s'intégrer dans l'économie monétaire. En dehors de l'auto-consommation, les ressources essentielles sont fournies par la vente de vivriers, de produits de l'élevage et de l'artisanat. Les cultures industrielles de café et de cacao sont négligeables et limitées aux marges méridionales. Seul le coton Allen, introduit depuis peu, est susceptible de pallier à la médiocrité des revenus: 7 000 tonnes environ ont été récoltées pendant la dernière campagne soit un tiers de la production nationale.

Les efforts récents concernant le développement des cultures de riz doivent être signalés également.

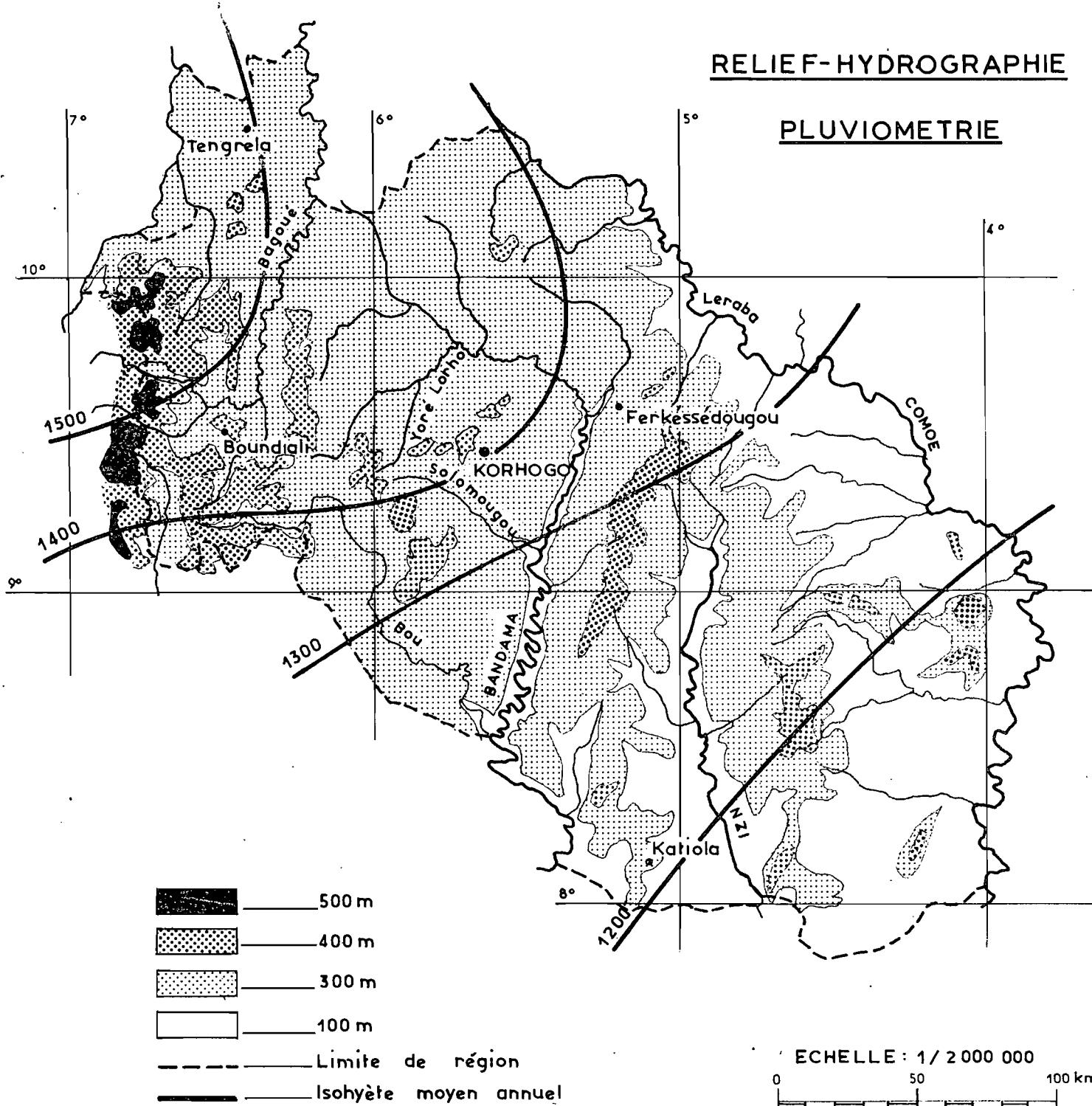
L'enquête de 1963 rend compte du bas-niveau des ressources dans la partie centrale de la région:

- production intérieure brute par tête 16 380 Frs CFA
- dont: production auto-consommée 8 550 Frs CFA
- dont: production commercialisée 7 830 Frs CFA.

Les revenus monétaires des seuls agriculteurs sont encore inférieurs: 4 380 Frs CFA par tête et par an.

La région constitue un ensemble partiellement structuré autour d'un centre indéniable: Korhogo et le long d'un axe nord-sud d'importance internationale. Les confins orientaux de Dabakala et Kong restent des espaces isolés et sous-peuplés.

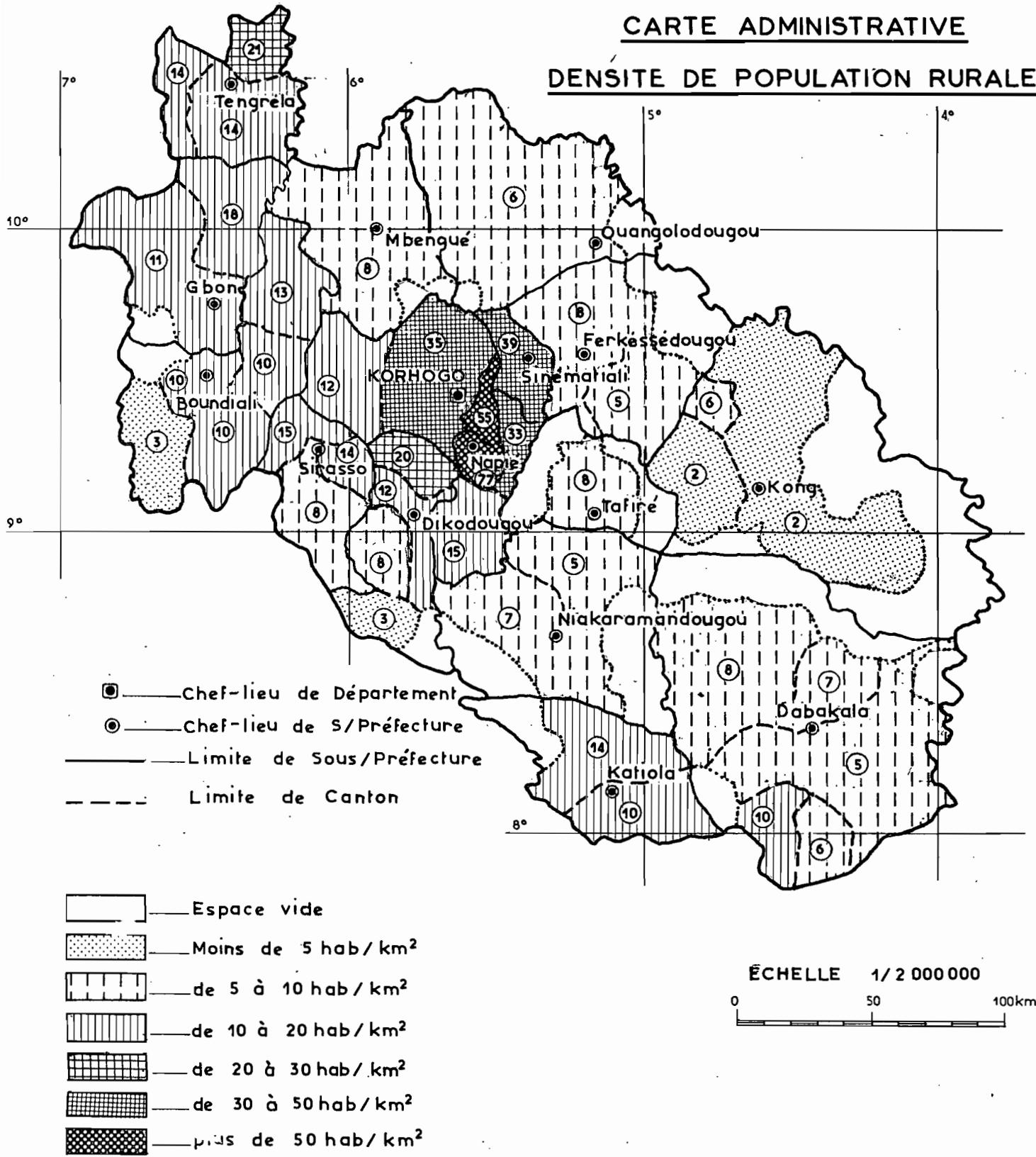
REGION DU NORD



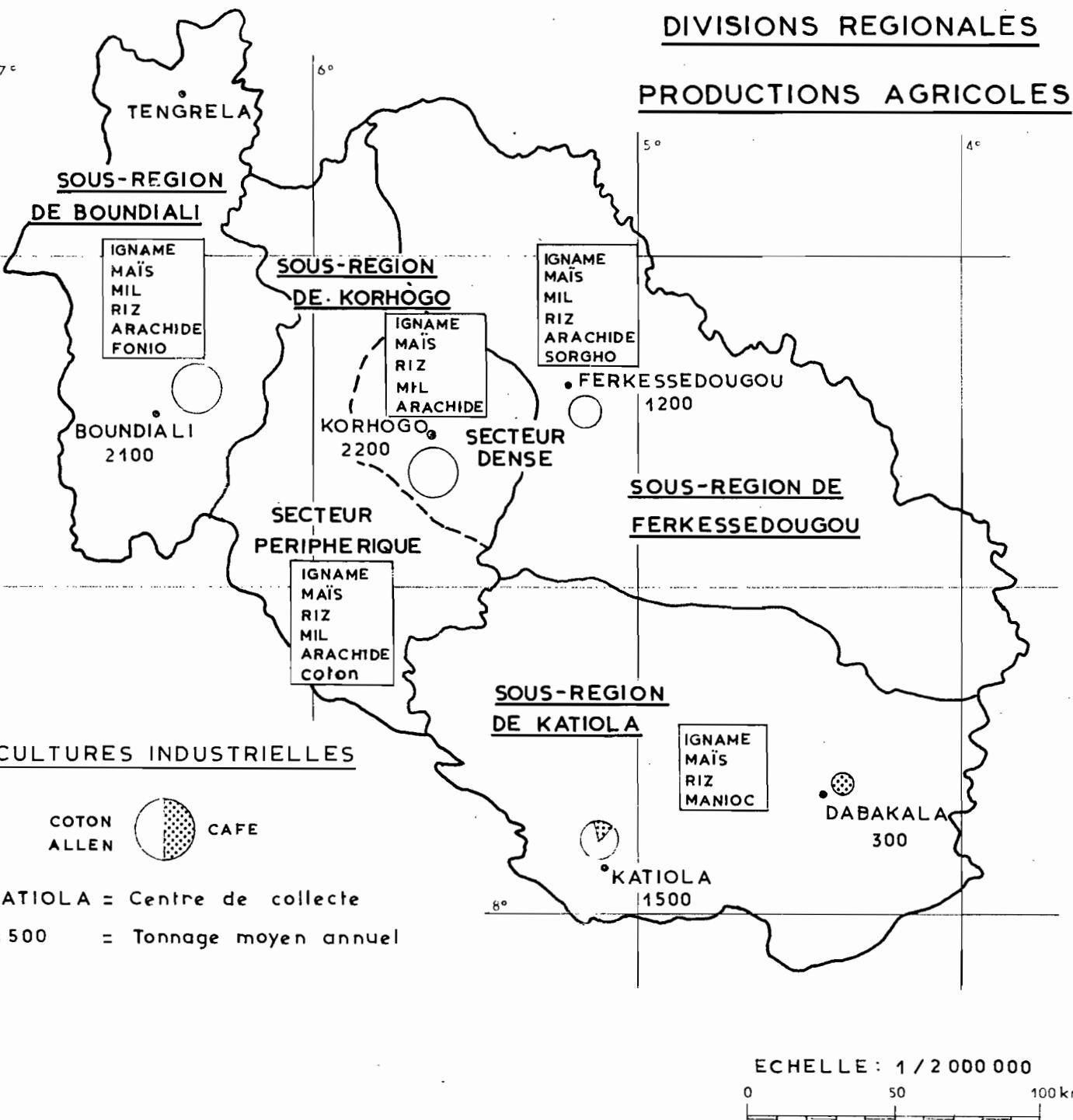
REGION DU NORD

CARTE ADMINISTRATIVE

DENSITÉ DE POPULATION RURALE



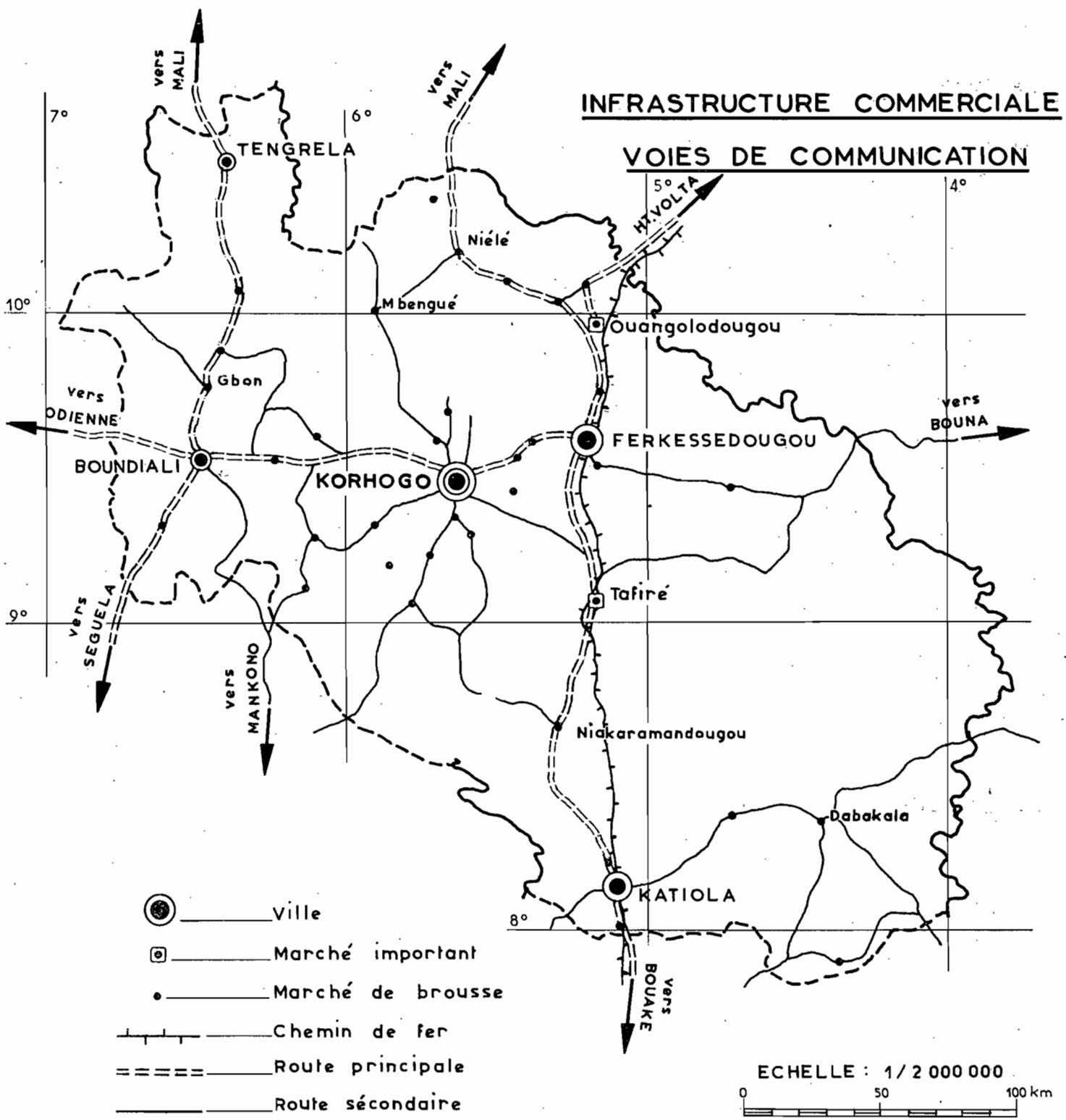
REGION DU NORD



REGION DU NORD

INFRASTRUCTURE COMMERCIALE

VOIES DE COMMUNICATION



LA REGION DE L'OUEST

LA REGION

La région se définit principalement comme un groupement humain isolé près de la frontière occidentale de la Côte d'Ivoire. Cette tache de peuplement est séparée des autres parties du territoire par l'obstacle naturel du Sassandra, de son affluent le Bafing, et par une surface de terres vides couvertes de ~~forêt~~. Vers l'extérieur, vers l'Ouest, la tache de peuplement se poursuit au Libéria avec les mêmes éléments ethniques, mais la frontière, à l'origine artificielle, est devenue depuis le début de la période coloniale une barrière effective. Malgré des différences ethniques ou linguistiques, les populations régionales présentent une parenté culturelle certaine. De là proviennent en partie des formes de mise en valeur agricole homogènes : l'aménagement de l'espace et des terroirs villageois, le système des rotations, les méthodes ~~culturales~~, le lot des plantes utilisées, varient peu sur toute l'étendue de la région. L'introduction des cultures industrielles n'a pas entraîné de changement notable : une seule spéculation, la culture caférière, s'est répandue partout. Quelques traits particuliers observables localement dans l'agriculture proviennent de l'interférence d'autres paramètres : relief ou géologie, densité de la population.

L'organisation urbaine actuelle repose sur un anneau de villes qui épouse les contours de la tache de peuplement. L'une d'entre elles, Man, occupe une place préminente. La polarisation des activités économiques sur cette ville est favorisée par une position carrefour au centre du secteur le plus peuplé, par une fonction administrative de

Chef-Lieu de département (Le département de l'ouest correspond approximativement à la région), enfin par l'isolement relatif, loin de l'influence directe d'Abidjan. L'ébauche d'une armature urbaine hiérarchisée et dominée par un centre indéniable tend à renforcer l'unité régionale. Les traits physiques constituent plutôt des facteurs de diversité, ils sont à l'origine de plusieurs compartiments individualisés. La répartition des groupements de population et des zones d'influence urbaine permet de distinguer trois sous-régions:

- au nord-est, la sous-région de Man.
- à l'ouest, la sous-région de Danané-Toulépleu.
- au sud, la sous-région de Duékoué-Guiglo.

L'enquête de Man réalisée en 1963, couvre intégralement la région.

Le milieu physique.

De grands cours d'eau, à faible débit et étiages brefs, obstacles majeurs au passage, cernent la région sur la plus grande partie de son périmètre: Bafing et Sassandra au nord et à l'est, Nuon et Cavally à l'ouest et au sud-ouest; vers le sud, au niveau de l'interfluve étroit entre Cavally et Sassandra, la limite régionale ne peut plus être définie qu'arbitrairement dans des étendues forestières vides; nous avons choisi le tracé d'une limite administrative séparant les circonscriptions de Guiglo et de Taï (1).

La région comporte dans sa partie nord les reliefs les plus vigoureux de Côte d'Ivoire: d'une part le massif du Nimba qui jalonne la frontière et culmine à 1750 mètres, d'autre part le grand ensemble des Dan et des Toura, masse

(1) Cette sous préfecture faisant partie du département de l'ouest a été détachée de la région au profit de l'ensemble régional sous peuplé défini dans le S-W de la Côte d'Ivoire.

granitique dépassant 1 000 mètres d'altitude et s'étalant en arc de cercle sur près de 120 Kilomètres.

A partir du pied du massif s'étend une surface de plateaux qui s'abaisse progressivement vers le sud depuis 500 jusqu'à environ 200 mètres d'altitude. Un réseau hydrographique divergent, fortement imprimé en vallées étroites-et encaissées, assure le drainage vers l'Atlantique.

La région constitue une province géologique particulièrement diversifiée. Plusieurs types de formations granitiques se juxtaposent en grandes bandes d'orientation S-W/ N-E :

- Les granites calco-alcalins à biotite occupent le tiers central et entourent, donc le tiers nord, une vaste tache de granites charnockitiques formant l'ossature du Massif de Man.

Un lobe important de ces mêmes granites se détache au Sud du massif et couvre la portion de pénéplaine comprise entre Nzo et Sassandra.

- A l'ouest, entre les cours parallèles du Nuon et du Cavally, apparaissent d'importants affleurements de diorite et une longue bande schisteuse où s'inscrit le second de ces fleuves.

- Au sud est, au niveau de Duékoué et de Guiglo, les granites à biotite font place à des migmatites, veinées d'amphibolites métamorphisées. Tous ces grands ensembles géologiques sont striés de multiples formations intrusives.

Le climat de la région évolue progressivement du nord au sud entre une forme tropicale humide de caractère montagnard, et une forme sub-équatoriale.

De fortes précipitations croissent d'est en ouest de 1 600 mm au niveau du Sassandra, à 1 900 mm sur la frontière libérienne. La partie ouest du Massif de Man et le secteur de Danané et du Nimba reçoivent des hauteurs d'eau nettement plus importantes, dépassant 2 000 mm.

Les stations méridionales offrent des courbes à deux maxima (juin et septembre) séparés par une période de répit annonçant une saison sèche intermédiaire. Au nord du 7ème parallèle à Danané et surtout à Man ne subsiste qu'un seul maximum de septembre, caractéristique du régime tropical. Une brève saison sèche intervient au nord comme au sud en décembre et en janvier.

La forêt équatoriale, de type ombrophile, couvre la majeure partie de la région sauf à l'extrême nord où la ligne de contact forêt-savane écorne la massif des Toura et longe la vallée du Befing. Dans les zones fortement peuplées ne subsistent que des formations forestières dégradées.

Le milieu humain

La population a été estimée en 1965 à 492 000 hab. dont 436 000 ruraux et 56 000 urbanisés répartis dans cinq villes: (taux d'urbanisation : 12,8 %)

Man	=	30 000 habitants
Danané	=	13 500 habitants
Duékoué	=	6 000 habitants
Guiglo	=	4 000 habitants
Toulépleu	=	3 000 habitants.

Les mouvements migratoires affectent peu la région qui paraît en ce domaine exceptionnellement stable dans le contexte ivoirien. L'enquête démographique de 1963 révèle 4 % d'immigrés en général des MALINKE originaires du Nord, installés dans les villes ou en milieu rural dans le secteur de DANANE - TOULEPLEU. Les départs d'autochtones vers les villes ou les plantations de basse-côte touchent moins de 5 % du total des résidents.

Le taux d'accroissement démographique annuel se situe à une valeur faible de 1,6 % par an (taux moyen de la Côte d'Ivoire : 2,2 %). La population se répartit très inégalement dans l'espace. Deux grandes tâches de forte densité se localisent : l'une au Nord, centrée sur la ville de MAN, l'autre à l'Ouest le long de la frontière libérienne entre les fleuves NUON et CAVALLY.

La partie centrale et Sud est affectée d'un peuplement linéaire qui s'oppose vigoureusement aux semis de villages des zones denses. Quatre groupements ethniques principaux occupent la région. Deux d'entre eux, au Nord et à l'Ouest, se rattachent au cercle culturel Mandé : Les Dan (180.000) et les Toura (19.000). Deux autres au Sud et à l'Est, les Guéré (106.000), et les Wobé (90.000), font partie des groupes Krou. Le clivage est surtout souligné par des différences linguistiques, néanmoins, des caractères essentiels restent communs à l'ensemble : organisation sociale clanique et lignagère à tendance gérontocratique, filiation patrilineaire, absence d'organisation politique centralisée (Les groupements anciens ne dépassaient pas le stade de la confédération de clans à vocation guerrière). Il n'existe pas de classe d'âge mais des rites de passages

comportant circoncision et excision. La religion courante est l'animisme avec prépondérance des masques.

Les activités économiques

Les quatre groupes ethniques pratiquent une forme de mise en valeur agricole à peu près identique, qui s'adapte sans grandes modifications à des milieux physiques parfois différenciés. Le système cultural est extensif, basé sur la rotation des cultures et la reconstitution des sols par une jachère forestière de longue durée. L'ouverture des champs s'effectue à la fin de la saison sèche par abattage et défrichement d'un secteur de forêt primaire ou secondaire. Le riz base de l'alimentation est semé en tête d'assoulement précédent la mise en place d'autres vivriers associés.

En deuxième année la culture de riz est entreprise sur une autre parcelle nouvellement défrichée. Toutefois les cultures associées à longs cycles végétatifs, telles que le manioc ou la banane plantain peuvent encore subsister une ou deux années; elles constituent des réserves alimentaires sur pied. La durée théorique de la jachère ligneuse est de 7 à 8 ans, mais elle peut être raccourcie en cas de pénurie de terres. Le développement des cultures arbustives de café a perturbé ce schéma initial en immobilisant une partie des surfaces consacrées aux rotations. Celles-ci ont dû être accrues au détriment des réserves de terres forestières subsistant sur les terroirs. Dans les secteurs fortement peuplés cette surcharge provoque un déséquilibre manifeste du système cultural.

Le riz occupe environ la moitié de la superficie totale cultivée: 66 000 ha sur 133 000. On distingue deux cycles culturaux: le riz de printemps qui occupe en culture pure des bas-fonds gorgés d'eau (seulement 800 ha).

pour l'ensemble de la région) et le riz pluvial, dont le cycle végétatif coïncide avec la saison des pluies.

Les plantes vivrières associées le plus fréquemment au riz sont le maïs, le manioc et la banane plantain ; leur importance relative paraît très variable :

- association comportant du maïs : 40 780 ha
- association comportant du manioc : 25 130 ha
- association comportant des bananiers 720ha

Il faut enfin noter la présence de l'arachide (276 ha en association), de l'igname (170 ha en culture pure) et de diverses cultures secondaires disséminées sur les parcelles.. piment, gombo, patate douce, etc... Le café, introduit vers 1940, couvre actuellement 62 000 ha dans la région (l'équivalent des superficies consacrées aux divers vivrières).

Il constitue la seule culture industrielle importante(environ 2 000 ha de cacao, 75 ha de tabac). Le café est généralement établi en culture pure (pour plus de 73 % des surfaces), mais il peut être associé aux autres plantes vivrières et notamment aux bananiers. L'enquête de 1963 donne pour les productions vivrières le bilan suivant :

- Riz	66 000 tonnes	- Banane	64 000 tonnes
- Maïs	8 300 tonnes	- Iname	1 300 tonnes
- Manioc	75 000 tonnes	- Arachide	600 tonnes

On estime en fait qu'un quart de la production de manioc et qu'un tiers de la production de banane ne sont pas réellement utilisés et restent en réserve dans les jachères. Les productions industrielles moyennes calculées au cours des trois dernières campagnes, de 1964 à 1967 soulignent la prépondérance du café:

Café	22 600 tonnes
Cacao	200 tonnes.

Les exploitations familiales se caractérisent par leur faible superficie(moyenne d'environ 2 ha)une exploitation moyenne comprend un ha de riz et un ha de café, mais un tiers des exploitations ne cultive pas de café.Les unités familiales comptent sept personnes dont trois actives. Ces données restent à peu près constantes dans la région.

Le cheptel de l'ensemble de la région a été évalué à 12000 bœufs, 110 000 moutons, 140000 chèvres, 20 000 porcs et plus de 500000 volailles. La production en viande d'élevage représenterait environ 2 500 tonnes. Il faut enfin mentionner des activités de cueillette, de chasse et de pêche qui restent très importantes dans tout le domaine forestier de l'ouest: la production de vin de palme a été estimée à 70 000 tonnes...

La position excentrique de la région ne favorise pas ses relations avec l'extérieur. Le trajet routier le plus court entre Man et Abidjan(par Duékoué, Guessabo, Gagnoa) atteint 570 km. Le coût élevé du transport sur cet itinéraire (6 fr par kg à Man, 7 fr à Danané) rend aléatoire la commercialisation des produits agricoles locaux de faible valeur et augmente en proportion le prix des biens manufacturés.

Les activités commerciales de transit sont faibles ou nulles contrairement à certaines régions frontalières du nord de la Côte d'Ivoire. A l'ouest la frontière Guinéenne est fermée et les courants d'échange vers le Libéria par Toulépleu restent limités. Il faut toutefois signaler que de part et d'autre du Nuon s'effectuent des transactions plus ou moins occultes entre le Libéria et la Côte d'Ivoire-(café,articles d'importation).

L'isolement relatif fait ressortir la cohésion du réseau routier intérieur : un circuit de grandes routes ouvertes toute l'année dessine un grossier trapèze au centre de la région et joint les cinq principaux centres urbains. Autour de chacun d'eux divergent les grands itinéraires de liaison extérieure et les étoiles de routes secondaires desservant les cantons ruraux.

Les activités commerciales sont essentiellement concentrées dans les cinq villes. Plusieurs types d'entreprises se consacrent à la distribution des biens manufacturés ou à la collecte des produits locaux; leur importance relative (évaluée en chiffres des ventes) et leur localisation figurent dans le tableau suivant :

	Total des ventes en M.CFA	MAN	Dana	Duék.	Gui.	Toul.	et brou	autres centres
Grd.Maison Commerce	766	14	5	5	1	2	-	
Commerce Libanais	477	15	4	4	2	2	-	
Commerce spécialisé (hydrocarbures-Divers)	807	40	12	9	4	4	-	
Grosiste Africain	130	57	-	-	-	-	-	
Grosse Bouti.Africain	342	18	4	3	5	13	-	
Pte boutique Africain	838	291	76	78	45	21	405	
Pte commerce ambulant	320	-	-	-	-	-	1080	

Cet inventaire fait ressortir le regroupement des grosses entreprises dans les villes. En milieu rural, la diffusion des produits est assurée par plusieurs centaines de boutiques fixes complétées par de nombreux commerçants ambulants se déplaçant de marchés à marchés.

La ville de Man domine nettement le circuit commercial régional, tant par le nombre des entreprises que par leur niveau d'importance ou de spécialisation. Sans qu'il soit possible de s'appuyer sur une information précise on peut admettre que la ville exerce une influence directe sur sa sous-région propre, une influence indirecte mais certaine sur la deuxième sous-région s'étendant de Danané à Toulépleu, enfin une influence incertaine sur la sous-région du sud(Duékoué-Guiglo) sollicitée en partie par Dalas ou directement par Abidjan.

LES SOUS - REGIONS

Les deux principaux critères de définition retenus sont:d'une part les groupements de population, d'autre part la polarisation urbaine.

La sous-région de Man(sous-préfectures de Biankouma Man, Fakobli, Kouibly, Logoualé et Bangolo = 273 000 hab).

La sous-région de Man comprend une tache centrale de population dense bordée au nord et à l'est par des marge faiblement peuplées.

La zone dense centrale

Cette tache de peuplement dessine autour de la ville un périmètre grossièrement arrondi d'une centaine de kilomètres de diamètre. Avec plus de 200 000 hab. elle constitue une forte concentration humaine à l'échelle de la Côte d'Ivoire. La densité de population cantonale ne descend pas au dessous de 30 hab/km² et atteint 60 et 70 dans les anciens cantons Souin et Péomé. Malgré la diversité du milieu physique et des ethnies(Dan et Wobé) l'organisation du peuplement reste homogène dans tout le périmètre de la tache:habitat groupé en un semi régulier de gros villages,

et multiples sites d'habitat temporaire dispersés au voisinage des cultures. La taille moyenne des villages se situe aux environs de 800 habitants (variant entre 650 et 1050 à l'échelle des cantons). La concentration a été accentuée récemment par une politique de regroupement appliquée dans la plupart des sous-préfectures.

La tache de peuplement recouvre indifféremment deux milieux physiques contrastés.

Au nord de la ville un groupe de population Dan occupe la partie centrale du massif, de part et d'autre de la route Man - Biankouma. Les villages s'établissent à mi-vertant sur les contreforts méridionaux, ou le long des grandes entailles rectilignes/vallées transversales; les regroupements récents les ont ramenés vers le bas à proximité des routes.

Les cultures bénéficient d'une forte pluviosité supérieure à 1 800 mm qui augmente en altitude (2 339 mm au Mont Tonkoui, à plus de 1 000 mètres). Des micro-climats permettent la remontée vers le nord des cultures de café jusqu'aux limites de la savane dans les environs de Biankouma. La déforestation provoquée par une mise en culture intense détermine la dégradation rapide des sols et une forte érosion sur les pentes du massif.

Au sud, la tache de forte densité s'étale largement sur la pénéplaine.

Deux groupes ethniques se repartissent de part et d'autre du méridien de Man: les Dan à l'ouest dans le bassin du Nzo, les Wobé à l'est, sur le dôme granitique, ponctué de reliefs escarpés (Monts Tié, Do, Péko, Kahoué), qui sépare le Nzo du Sassandra.

L'agriculture pratiquée par les groupes Wobé présente quelques particularismes: exploitations plus restreintes en superficie, unités familiales plus nombreuses (8 résidents au lieu de 7), cultures plus diversifiées avec des productions de banane, de maïs et de manioc nettement supérieures aux moyennes régionales. Les sols sont de meilleure qualité sur les granites charnockitiques du pays Wobé que dans le bassin du Nzo, mais, à l'est comme à l'ouest, le système cultural perturbé par les plantations caféières reste à la limite de la rupture d'équilibre.

Les marges faiblement peuplées

Plusieurs unités, correspondant à des compartiments physiques, se juxtaposent à la périphérie de la sous-région.

- A l'ouest de la zone dense, le massif des Dan se prolonge sur près de 50 km, couvert d'une forêt à peu près intacte de type ombrophile de montagne. L'occupation humaine reste faible, la densité varie entre 5 et 13 habitants au km².
- Au nord-ouest, en contre bas du massif, s'étendent vers 500 mètres d'altitude les plateaux du Sipilou. Un substrat géologique de quartzites est responsable de sols sableux. La végétation devient essentiellement herbacée et ne comporte plus que quelques taches de forêt mésophile. La densité de population ne dépasse pas 8 hab/km².
- L'arc montagneux oriental comprend deux massifs individualisés et séparés par la grande vallée du Bafing; au sud les monts Toura, au nord les monts Sangbé.

Les monts Toura portent encore quelques lambeaux de forêt mésophile au voisinage de la zone dense, mais la savane guinéenne couvre ses pentes nord.

Au-delà du Bafing, les monts Sangbé sont couverts de végétation soudanaise: forêt claire sèche en altitude savane arbustive ou arborée sur les versants .

La population d'ethnie Toura, se disperse en petits villages(taille moyenne : 250 hab)selon une densité de 7 hab/km². La taille des exploitations familiales augmente sensiblement, et sauf exception très localisée, la culture caférière disparaît.

- A l'est, le piémont et la vallée du Sassandra portent une forêt dense mésophile remplacée progressivement vers le nord par une mosaïque de forêts et de savane. Bien que sans grande différence écologique avec la zone dense voisine, le secteur paraît paradoxalement sous-peuplé (D.K.2 = entre 6 et 10 hab/km²).

B) - La sous-région de Danané.(sous-préfectures de Danané, Zouan-Hounien, Binhoué et Toulépleu :149 000 Hab)

Cette unité se caractérise, ainsi que la précédente, par un noyau de peuplement dense et continu circonscrit entre le Nuon et le Cavally. La densité de la population reste partout supérieure à 30 dans la zone centrale, avec un maximum de 55 dans la sous-préfecture de Zouan-Hounien. Aux extrémités nord et sud les valeurs s'abaissent entre 20 et 30 hab/km². Le canton Gourousse constitue une marge sous-peuplée qui coïncide avec les derniers contreforts du massif de Man. Deux groupes ethniques, Dan et Guéré, se répartissent inégalement; les second n'occupent que le territoire restreint de la sous-préfecture de Toulépleu. Une pénétration Malinké a amené le long de la route centrale une minorité d'immigrés commerçants, planteurs de café ou cultivateurs de riz inondé.

Comme dans les environs de Man le problème de la raréfaction des terres est ressenti avec acuité en particulier sur la bande étroite de l'interfluve. Des expansions récentes s'effectuent vers le nord sur les pentes boisées du massif de Man. Vers l'est, dans les forêts vides s'étendent au-delà du Cavally, s'observent quelques installations précaires limitées par le passage difficile du fleuve (Ponts de lianes) mais surtout par un obstacle juridique majeur: les territoires vides relèvent des populations Guéré de Bioloquin et restent interdits aux groupes Dan de la zone surpeuplée.

La vie économique s'organise autour de la ville de Danané, bien reliée à son environnement rural par un réseau routier convergent; l'influence de la ville se prolonge vers le sud par un axe longeant la ligne de faîte entre les deux fleuves et joignant entre eux les secteurs les plus peuplés. Une série de gros bourgs: Téapléou, Zouan-Hounien, Binhouyé assurent des relais commerciaux jusqu'à Toulépleu.

C) - La sous région de DUEKOUÉ - GUIGLÉ. (sous préfectures de Duékoué, Guiglé et Bioloquin : 69 000 Habitants)

Elle contraste avec les sous régions précédentes par une occupation humaine plus faible et un peuplement discontinu strictement linéaire. Des alignements de gros villages (tailles moyennes comprises entre 600 et 850 hab.) jalonnent les grandes routes qui divergent à partir des deux villes centrales. Le peuplement, d'éthnie Guéré, était à l'origine dispersé dans les secteurs forestiers actuellement vides. Entre 1925 et 1930, l'administration coloniale a imposé le regroupement systématique des populations le long des itinéraires en cours d'ouverture, afin de disposer sur place d'une main d'œuvre nécessaire aux travaux.

Seul le canton Zégrébaon, situé à l'extrême ouest, semble avoir échappé à ces déplacements autoritaires. Actuellement l'administration ivoirienne fait effectuer de nouveaux regroupements de villages qui accentuent la concentration de l'habitat sur les axes routiers. La densité générale de la sous région est légèrement supérieure à 5 hab/Km². En isolant les massifs forestiers vides en reliant de part et d'autre des lignes de village, des valeurs comprises entre 10 et 20 Habitants au Km². Les massifs intercalaires de forêt ombrophile restent à peu près inexploités, sinon comme terrains de chasse ou de cueillette. Leurs anciens occupants ramenés le long des routes les considèrent comme des réserves de terres et en interdisent l'accès aux populations Dan ou Wobé des zones denses. (1)

Les deux petites villes de Duékoué et de Guiglo constituent les centres économiques de la sous région, relayés sur les axes par un chapelier de gros villages et de marchés. Ces deux agglomérations, trop rapprochées l'une de l'autre dans un secteur faiblement peuplé, se gèrent mutuellement. Duékoué, carrefour important en relation directe avec Man et avec Daloa paraît cependant connaître une croissance plus rapide.

CONCLUSION

Les contrastes de peuplement figurent parmi les caractères dominants de la région: les toches de forte densité s'interrompent sans aucune transition sur des espaces à peu

(1) le canton Zégrébaon de la S/Préfecture de Bangolo a été compris dans la sous région de Man afin de ne pas scinder l'unité administrative de Bangolo. Pour plusieurs raisons, (appartenance à l'éthnie Guéré, rapports sociaux constants avec la deuxième moitié du groupe Zégrébaon installé sur Buloléquin, échanges orientés vers la ville de Duékoué...) ce canton devrait normalement être rattaché à la sous région.

près vides. Seule l'ancienne division des territoires tribaux rend compte de certaines limites actuelles de la répartition, mais il ne s'agit que d'un facteur partiel d'explication nullement généralisable. Les concentrations humaines s'accompagnent fréquemment d'une pénurie de terres cultivables et à la limite, de la dégradation progressive des sols. Cette situation de déséquilibre paraît liée à un système cultural à rotations rapides, s'appuyant sur un lot de plantes vivrières peu diversifiée; la principale, le riz pluvial, n'obtient que des rendements relativement faibles. Les cultures arbustives de café ont, de surcroît, immobilisé les meilleures terres des périphéries de rotation.

Le passage à une économie monétaire s'effectue difficilement. Une seule spéculation industrielle, le café, constitue pour la majorité des ruraux l'unique source de numéraire. Cette quasi-monoculture implique les aléas de productions irrégulières variant d'une année à l'autre dans la proportion de 1 un à 3 (34 500 tonnes en 1966, 11 800 tonnes en 1967). Le revenu monétaire par habitant, calculé par l'enquête de 1963, se situe à environ 13 700 Fr soit un tiers seulement du revenu moyen ivoirien (38 000 Fr.)

L'isolement, l'éloignement d'Abidjan, ralentissent les activités commerciales et notamment celles orientées vers l'extérieur. Cette tendance à l'autarcie est compensée par une cohésion interne plus affirmée. La région constitue un ensemble relativement structuré, disposant d'un réseau urbain cohérent dominé par la ville de Man.

REGION DE L'OUEST

RELIEF - HYDROGRAPHIE



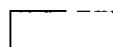
500 m



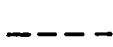
300 m



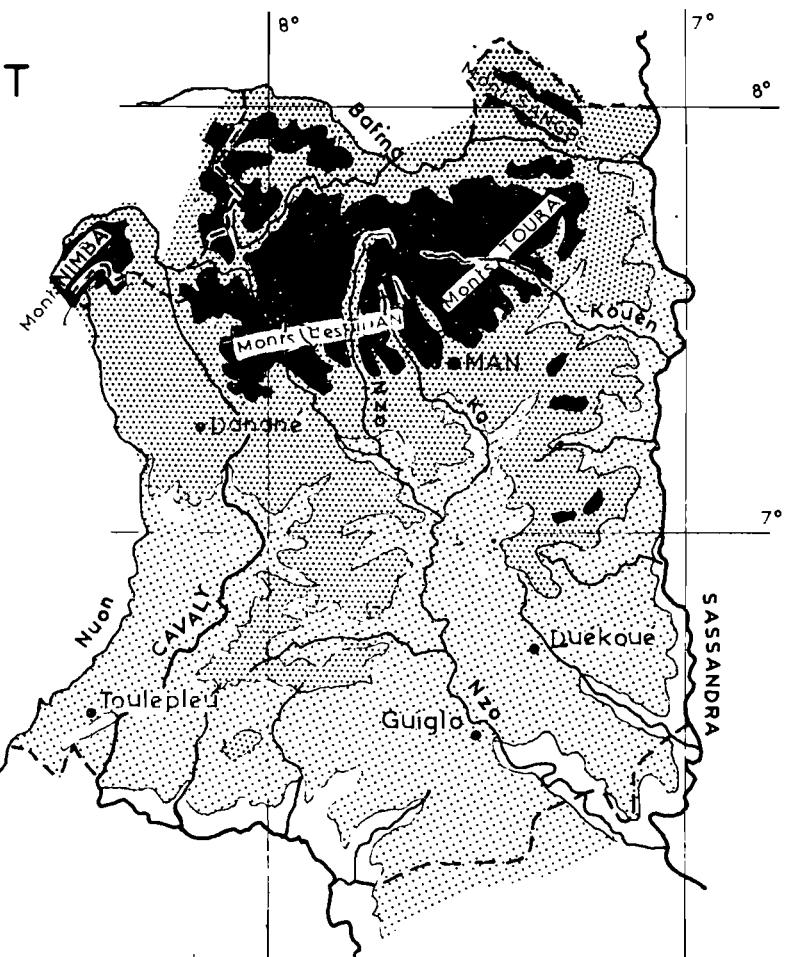
200 m



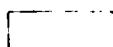
100 m



Limite de Région



GEOLOGIE



Granite



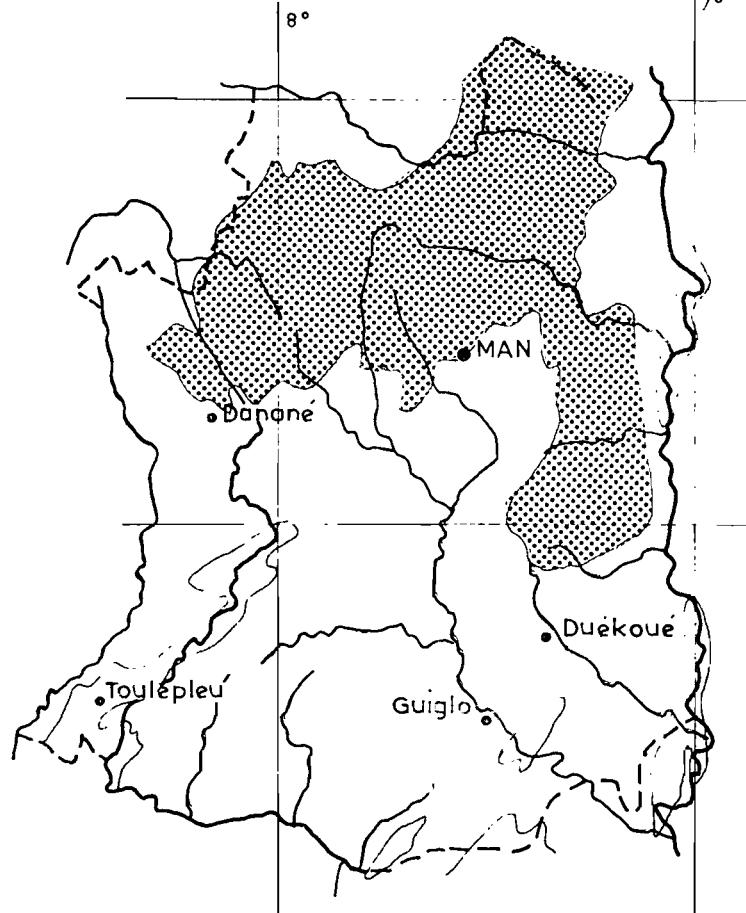
Granites charnockitiques



Norites



Schistes



ECHELLE: 1/2 000 000

0

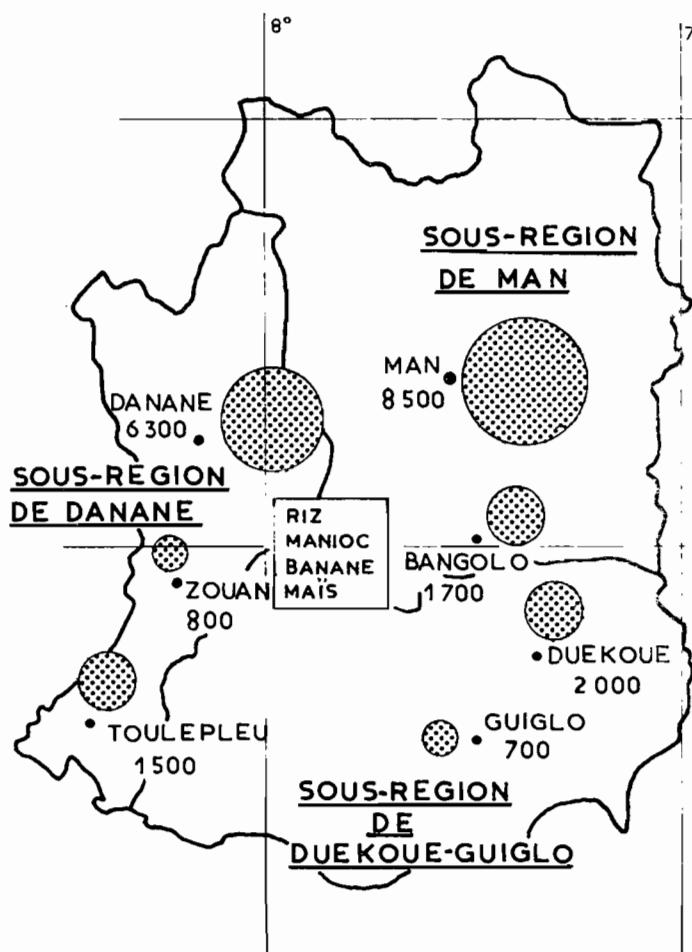
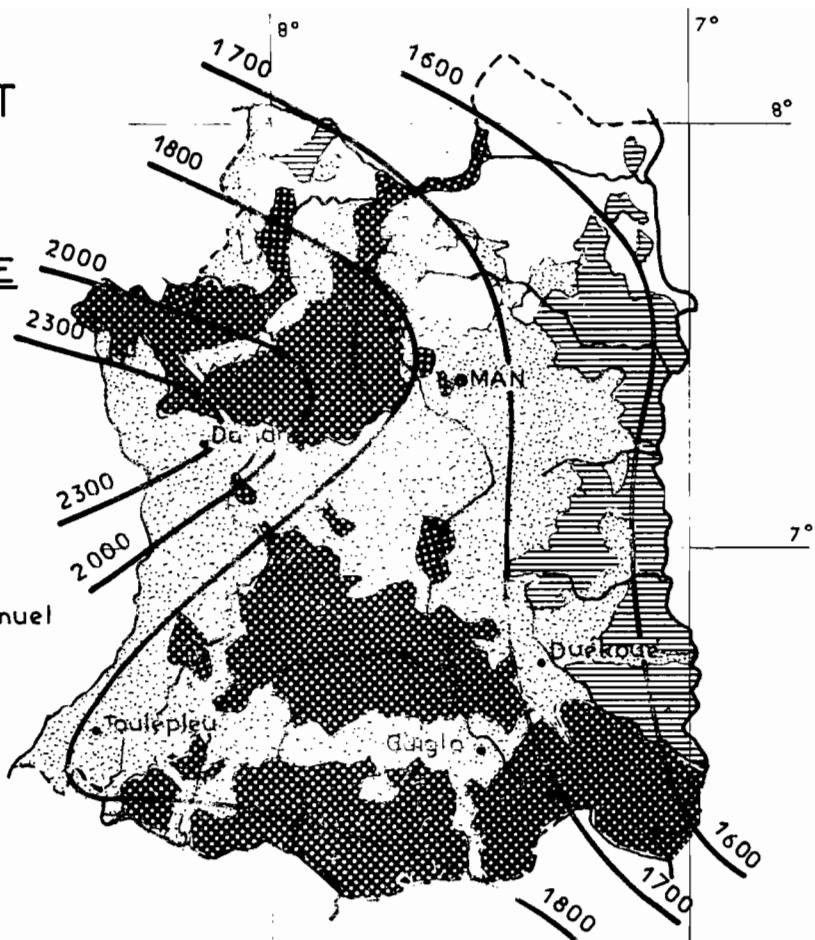
50

100 km

REGION DE L'OUEST

VEGETATION-PLUVIOMETRIE

- [Dotted pattern] Forêt ombrophile
- [Horizontal lines] Forêt mésophile
- [Cross-hatch] Forêt dégradée
- [White box] Savane
- [Line] Isohyète moyen annuel



DIVISIONS REGIONALES PRODUCTIONS AGRICOLES

CULTURE INDUSTRIELLE

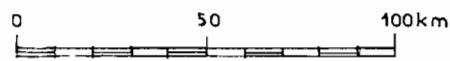


CAFE

MAN == Centre de collecte

8500 == Tonnage moyen annuel

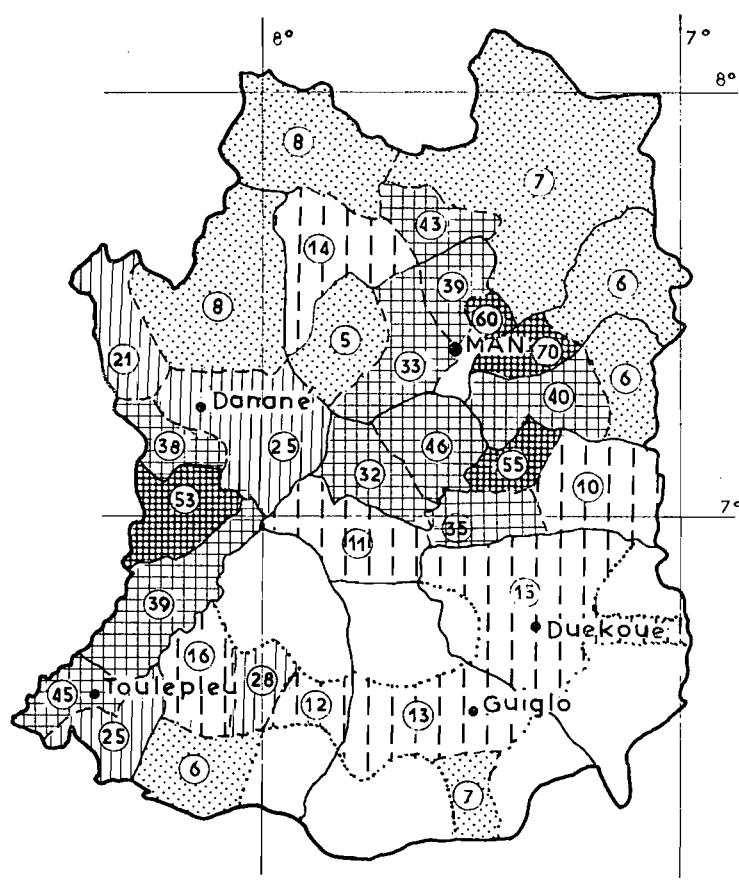
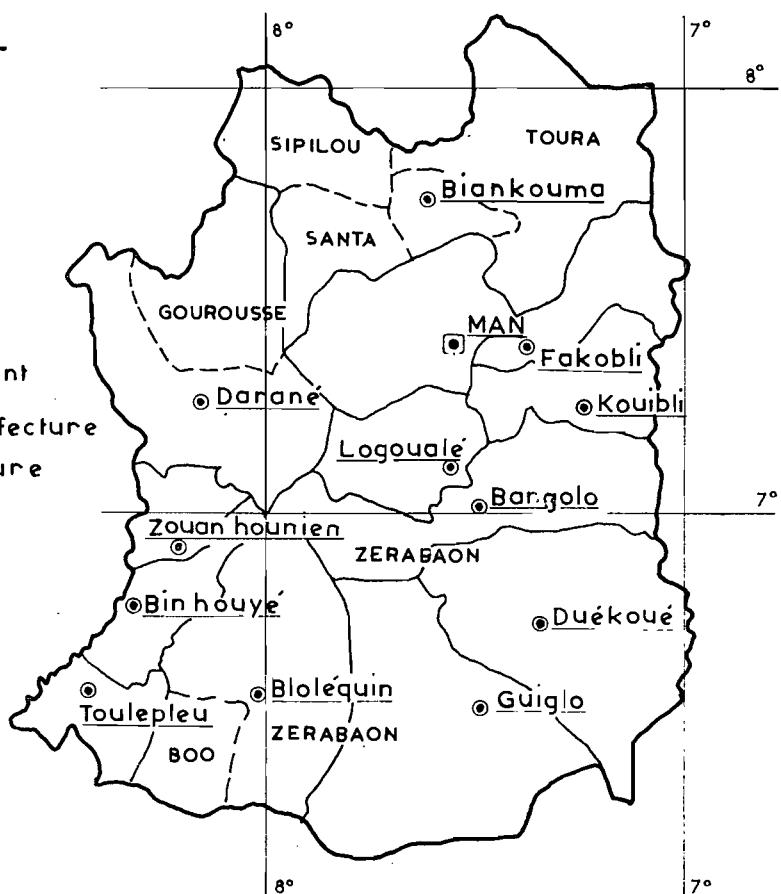
ECHELLE : 1 / 2 000 000



REGION DE L'OUEST

CARTE ADMINISTRATIVE

- Ⓐ _____ Chef-lieu de Département
 - Ⓑ _____ Chef-lieu de Sous-Préfecture
 - _____ Limite de Sous-Préfecture
 - Limite de Canton
 - SANTA _____ Ancien Canton



DENSITE DE POPULATION RURALE

- | | |
|--|--------------------------------|
| | Espace vide |
| | de 5 à 10 hab/km ² |
| | de 10 à 20 hab/km ² |
| | de 20 à 30 hab/km ² |
| | de 30 à 50 hab/km ² |
| | plus de 50 hab/km ² |

(33) _____ Valeur de la densité/km²

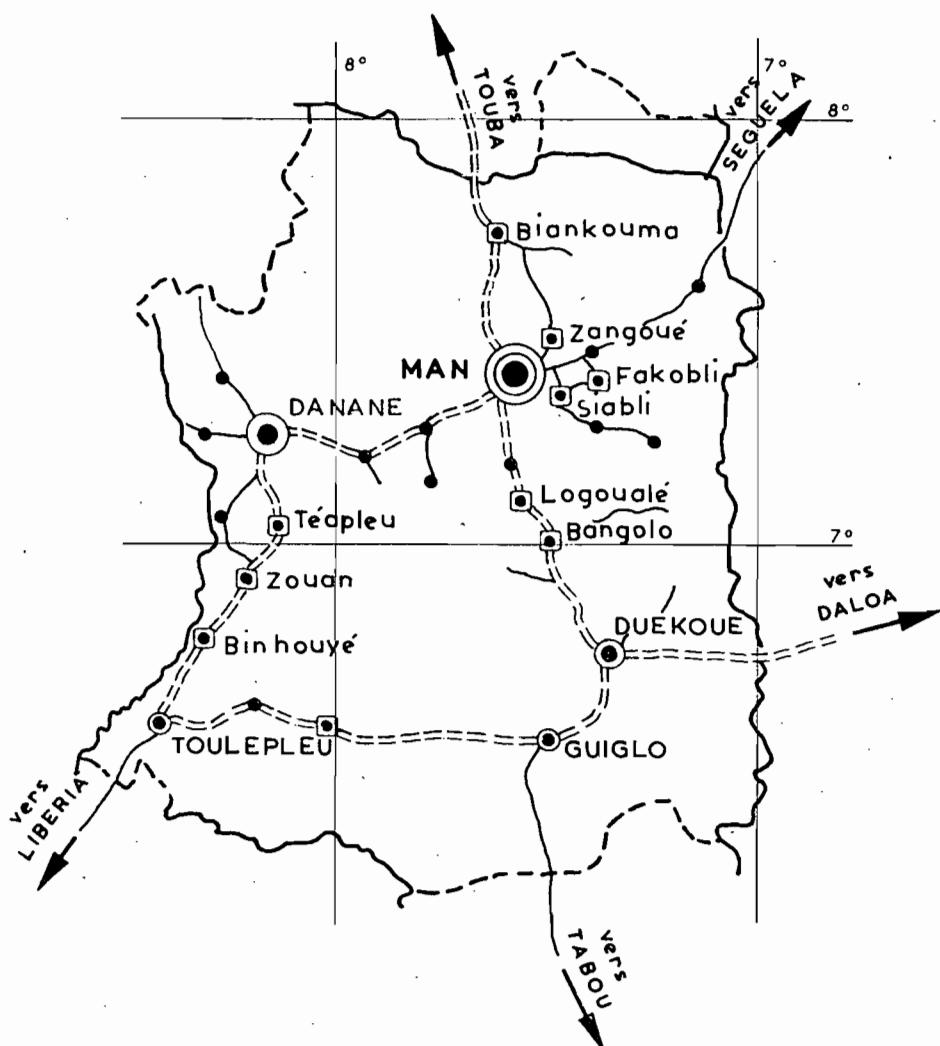
(33) _____ Valeur de la densité/km²

ECHELLE: 1 / 2 000 000

REGION DE L'OUEST

INFRASTRUCTURE COMMERCIALE

VOIES DE COMMUNICATION



Ⓐ Ville

Ⓑ Marché important

● Marché de brousse

===== Route principale

_____ Route secondaire

ECHELLE: 1 / 2 000 000

0 50 100km

LA RÉGION DU CENTRE - OUEST

La région occupe l'interfluve compris entre le Sassandra et le Bandama. Ses limites nord et sud ont été déterminées en fonction de critères humains.

Au nord, une frontière ethnique transversale aux deux fleuves sépare les groupes Malinké des groupes Gouro; elle coïncide avec une bande de terres vides où s'effectue de façon assez imprécise le contact entre la forêt et la savane.

Au sud, la limite de la région souligne une interruption du peuplement au delà de laquelle s'étendent jusqu'à la côte des forêts presque désertes. Afin de mieux respecter ce critère de délimitation, il nous a paru nécessaire de scinder deux unités administratives : Soubré et Buyo, et d'exclure de la région les parties vides de ces circonscriptions sur la rive droite du Sassandra; ces étendues ont été rattachées à l'ensemble régional sous-peuplé du Sud-Ouest.

Deux grands groupements de population ressortent à l'examen d'une carte de répartition: l'un au centre, l'autre déporté au N.E. près des limites de la région.

Le premier forme en zone forestière une vaste tache de peuplement continu et dense. Le noyau de cette tache, localisé approximativement à mi-distance des deux fleuves, correspond à l'aire d'extension de deux grands groupes Krou: les Bété et les Dida. A la périphérie, s'agglutinent d'autres groupes d'origines diverses, plus restreints en effectifs : Niaboua, Gouro, Gagou et Baoulé immigrés.

Cet ensemble humain est traversé dans sa plus grande longueur par un axe principal desservant jusqu'à Man tout l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire; la vie de relations s'organise autour de cet axe jalonné par trois villes importantes: Daloa, Gagnoa et Divo.

Nettement séparée par des massifs forestiers vides, s'étend au N.E., entre Bouaflé et Zuénoula, une deuxième concentration humaine, de taille plus réduite. Elle est composée de groupes Gouro et Baoulé.

Cette unité s'individualise par un milieu physique de transition entre la forêt et la savane, par des formes spécifiques d'utilisation du sol. Elle ne se raccorde pas aux circuits économiques de la zone forestière mais est desservie par un tronçon routier indépendant, issu, au niveau de Yamoussokro, du grand axe Abidjan-Bouaké.

En définitive cette unité du N.E., localisée à l'intersection des trois grandes aires culturelles Malinké, Krou et Akan, mériterait de constituer une région autonome si ses dimensions étaient moins restreintes. Il aurait été possible de rattacher cette unité à la région orientale de Bouaké, ainsi que le réalise le découpage administratif actuel. Nous avons préféré l'intégrer à la région du Centre Ouest afin de tenir compte de la construction imminente d'un barrage hydro-électrique à Kossou sur le Bandama; dans quelques années, la retenue de cet ouvrage séparera définitivement l'unité de la région de Bouaké.

Le très vaste ensemble de la zone forestière peut être subdivisé selon les aires d'influence des trois principales villes. Nous obtenons ainsi, comme cadre d'analyse, quatre sous-régions:

- Au N' - E une sous-région de Bouaflé-Zuenoula à peuplement Goura et Baoulé.
- Deux sous-régions à dominante ethnique Bété l'une , au N-W, organisée autour de Daloa, l'autre , au centre, organisée autour de Gagnoa.
- Une sous-région du Divo, au sud, peuplée par les groupes Dida.

La documentation provient essentiellement de l'enquête de Daloa- Gagnoa, réalisée en 1964 sur un périmètre englobant entièrement la région.

Les strates géographiques de cette enquête ne coïncident généralement pas avec les sous-régions retenues et l'utilisation des données chiffrées en est rendue délicate.

La sous-région de Bouaflé - Zuénoula

(sous-préfectures de Bouaflé, Zuénoula et Gouitafla
132 000 habitants)

Cette unité se localise dans la zone de confluence du Bandama et du Marahoué; elle occupe l'intervalle étroit entre ces deux cours d'eau et déborde au S - W sur la rive droite du Marahoué. Des glacis aplatis, indifféremment établis sur schiste ou sur granite entre 200 et 300 mètres d'altitude, couvrent la majeure partie de sa surface. Des bandes schisteuses, orientées S-W/N-E, guident les principales directions hydrographiques et provoquent de longues séries de méandres dans les environs de Zuénoula. Un accident de relief notable, le massif du Yaouré, se loge entre les deux fleuves à proximité du confluent; c'est un ensemble de buttes cuirassées qui s'élève à plus de 600 mètres sur des roches vertes ou des artho-amphibolites birrimiennes.

Le climat comporte deux saisons des pluies bien marquées avec des maxima à peu près équivalents en juin et en septembre. Les saisons sèches sont peu accentuées et la moyenne des hauteurs d'eau annuelles se situe autour de 1 350 mm.

La couverture végétale est discontinue. Une mosaique de forêts et de savanes révèle le milieu de transition de l'extrémité N-W du V Baoulé. Au nord prédominent des étendues herbeuses parsemées de massifs forestiers et cloisonnées par des forêts galeries. Inversément, dans la partie méridionale, les taches boisées se rejoignent et isolent à leur tour des savanes incluses qui s'amenuisent progressivement vers le sud.

Les schistes favorisent le développement de la forêt, les granites portent de préférence des savanes, mais l'extension de ces dernières résulte le plus souvent d'une forte occupation humaine.

Une tache de peuplement dense, ethniquement hétérogène, se loge entre Bandama et Marahoué.

Les groupes Gouro se répartissent au nord et à l'ouest. La concentration la plus forte, le noyau central de l'ethnie, s'étend immédiatement au nord de Zuénoula et de Gouïtafla. La densité cantonale se situe entre 24 et près de 50 hab/km². Le peuplement s'organise en lignes de villages serrés dont la taille dépasse fréquemment 1 000 habitants. Des regroupements administratifs récents ont encore accentué la concentration de l'habitat.

Sur la rive S-W du Marahoué le peuplement Gouro devient plus lâche et discontinu. Une série de petits noyaux, lignes ou anneaux de villages qui rassemblent les éléments d'un même sous-groupe, se dispersent sur des sites de clairières.

Les deux groupes Baculé, Ayaou et Yaouré, se cantonnent à l'est le long du Bandama et dans la zone de confluence. Le massif malgré la raideur de ses pentes est fortement peuplé avec un étagement des villages à deux niveaux: un noyau central en altitude, et une couronne périphérique au pied des versants.

Depuis l'introduction des cultures industrielles un glissement de population s'effectue vers les parties méridionales de la sous-région; il provoque une installation pionnière en habitat dispersé dans les forêts qui bordent la vallée du Marahoué. Ce mouvement interne est renforcé par

une immigration diffuse de Bœufé originaires des savanes de Bouaké.

Les aires de diffusion de trois plantes ~~vivrières~~ principales interfèrent dans la sous-région: le riz pluvial de l'ouest, l'igname de l'est, la banane plantain du sud.

Ces plantes dominantes couvrent, soit en cultures pures, soit en associations, des surfaces sensiblement équivalentes. Les chiffres de la strate I de l'enquête donnent l'importance relative (en %) de chaque plante par rapport à la surface totale de vivriers :

- riz pluvial	30,4
- igname	28,6
- banane plantain	28,4
- divers	12,6

Elles sont complétées par des plantes secondaires associées: manioc, maïs, arachides et divers condiments.

Si l'on considère les productions, on obtient un classement où l'igname se place largement au premier rang:

production en %	production en %
igname	69
banane	15
riz	8

maïs	5
arachide	2
manioc	1

Le système cultural à rotation sur jachère ligneuse, se caractérise par la longueur des cycles: la même parcelle peut être réutilisée quatre années consécutives. La surface du défrichement original remise en culture au cours des trois années ultérieures s'amenuise selon les proportions suivantes: 95 %, 31 % et 19 %. Deux plantes, l'igname et le riz, peuvent figurer en tête d'assoulement, on observe

généralement une alternance de ces cultures dominantes selon les schémas suivants : tubercules, céréales, tubercules ou bien:céréales, tubercules, céréales.

La longueur des cycles culturaux, la brièveté de la jachère(en moyenne cinq années)peuvent être reliées à la densité de la population ainsi qu'aux cultures arbustives de café.

La répartition de la surface cultivée totale selon les grands groupes de cultures est la suivante (en %) :

- café en culture pure	47
- cacao en culture pure	1
- café + cultures vivrières	20
- céréales pur es ou associées	16
- tubercules purs ou associés	13
- divers	3

Le café se localise dans les flots boisés de la marqueterie végétale du nord de la sous-région mais surtout sur des défrichements de forêt intacte dans la vallée du Marahoué. Le cacao occupe des bas fonds sur schistes dans la partie méridionale. Les productions moyennes des trois dernières années sont les suivantes :

	café	%	cacao	%
Zuéndoula:	4900 t.	98	85 tonnes	2
Bouaflé :	6600 t.	80	1600 tonnes	20
total s/région:	11500t.	87	1685 tonnes	13

Les exploitations familiales s'étendent en moyenne sur 2 ha 94 dont 2 ha consacrés aux cultures industrielles.

L'effectif moyen des exploitations approche six personnes dont trois actives. 4 exploitations sur 5 utilisent une main d'œuvre d'appoint qui effectue en moyenne 80 journées de travail par an, la proximité de la zone d'émigration Baoulé favorise le recrutement des travailleurs saisonniers.

Le taux d'urbanisation de la sous-région est faible 7,6 %. Deux centres administratifs: Bouaflé(5500 hab) et Zuénoula(4500 hab), disposent d'une infrastructure commerciale permanente:

	Bouaflé	Zuénoula
- grandes maisons de commerce et commerce européen	15	6
- commerce libanais	12	7
- commerce africain(boutiques fixes et tabliers)	196	114

La faiblesse de l'infrastructure urbaine est en réalité compensée par un réseau de marchés hebdomadaires particulièrement dense au N-E de Zuénoula dans les cantons les plus peuplés. L'enquête a dénombré 18 marchés dans les limites de la sous-région dont 8 rassemblent plus de 100 vendeurs en moyenne.

Les deux petites villes et leurs marchés périphériques échappent à peu près complètement à l'influence des deux grands centres régionaux les plus proches: Bouaké et Daloa; l'ensemble paraît se rattacher directement à Abidjan. L'éloignement de la capitale est en fait atténué par la rapidité des liaisons sur le grand axe goudronné nord-sud.

La sous-région de Daloa

(sous-préfecture de Daloa, Vavoua, Zoukougbeu,
Issia et Buyo : 180 000 habitants)

La sous-région occupe dans la partie occidentale de l'interfluve Bandama-Sassandra une zone aplatie et relativement déprimée qui correspond au bassin du Lobo, l'un des grands tributaires du Sassandra. Les surfaces monotones de plateaux essentiellement granitiques s'étendent entre 200 et 300 mètres d'altitude, interrompues seulement au N-W par la barre rocheuse des Monts Goma qui souligne une lanière de roches vertes birrimiennes.

La sous-région, dotée d'une pluviosité croissante vers l'ouest de 1 300 à 1 600 mm, est entièrement comprise dans le domaine des forêts mésophiles guinéennes. De grandes étendues de massifs intacts subsistent dans les intervalles d'un peuplement discontinu.

La population se concentre, selon une densité supérieure à 20 et dépassant localement 40, dans les secteurs ouest et sud de la ville de Daloa; partout ailleurs le peuplement s'organise en lignes espacées de villages, généralement de petites tailles (moyenne 30 hab par village). Dans ces secteurs périphériques la densité s'abaisse au dessous de 10 habitants au km².

Les groupes septentrionaux de l'éthnie Bété constituent le noyau de peuplement principal autour de Daloa. Sur les marges se rattachent les Niaboua (Buyo et Zoukougbeu) et quelques petits groupes Gouro à l'écart du noyau ethnique de Bouaflé et Zuénoula.

Les formes de mise en valeur agricole diffèrent sensiblement de celles observées dans la sous-région du N-E.

Les rotations sur jachères forestières deviennent beaucoup plus brèves et les parcelles sont abandonnées dans la plupart des cas après une année de culture. La fraction du défrichement original réutilisée en deuxième année (7%) porte le plus souvent des plantes à longs cycles. (Banane ou manioc). La durée moyenne de la jachère est de 7 années.

Le riz pluvial, nourriture de base des populations Kréou, devient la culture largement dominante. Les principales productions sont les suivantes: (en %)

	production
- riz pluvial	79
- banane plantain	10
- divers: maïs, manioc, igname, taro	11

Les cultures industrielles de café et de cacao représentent 65 % de la surface totale cultivée.

Les surfaces occupées par les grands groupes de cultures se répartissent comme suit (en %):

- café en culture pure	43
cacao en culture pure	6
café ou cacao + culture vivrière	16
céréales pures ou associées	31
tubercules et autres vivrières	4

Le café reste largement prédominant ainsi qu'il résulte des tonnages moyens récoltés :

	<u>tonnes</u>	<u>%</u>
café	14 225	86
cacao	2 398	14
TOTAL	16 623	100

Les exploitations familiales dépassent trois hectares en superficie par suite de l'extension des caférières: elles regroupent en moyenne 6 résidents dont 3 actifs; la moitié des exploitations utilisent des salariés dont l'appoint représente 85 journées de travail par an.

La ville de Daloa, la troisième de Côte d'Ivoire avec 35 000 habitants, domine la vie économique de la sous-région; elle est relayée au sud et au nord par deux petits centres satellites, Issia et Vavoua, tous deux d'environ 4 000 habitants.

L'organisation commerciale relevée par l'enquête de 1964 est la suivante :

	Daloa	<u>Issia</u>	Vavoua
- Gd.maisons de commerce et commerce européen	45	7	3
- commerce libanais	35	19	2
- commerce africain(boutiques fixes et tabliers)	677	190	82

Daloa a connu un accroissement démographique très important au cours des 10 dernières années; par sa masse de population la ville provoque sur son environnement rural une série de courants d'échanges, portant sur des produits vivriers. Le secteur secondaire reste limité à des entreprises artisanales. Dans le domaine commercial, la ville est concurrencée par Gagnoa, à 100 km au sud, qui dispose d'une infrastructure plus ancienne et plus complète, notamment en ce qui concerne les grandes entreprises. Cette infériorité est partiellement compensée par des fonctions administratives; Daloa, chef-lieu du Département du Centre-Ouest, a bénéficié de nombreux investissements; les emplois de l'administration et des multiples services garantissent des revenus stables à une fraction importante de la population.

La sous-région de Gagnoa

(sous-préfecture de Gagnoa, Ouergahio, Guibéroua, Sinfra, Oumé, Soubré : 209 000 habitants)

La sous-région se définit essentiellement comme la zone d'influence économique de la ville de Gagnoa. Elle présente avec l'unité voisine de Daloa de nombreux traits communs.

Le milieu physique reste, à peu de chose près, identique: surfaces sub-horizontales des glacis sur granite autour de 200 mètres d'altitude, végétation forestière dense, climat sub-équatorial à pluviosité croissante vers l'ouest et le sud, de 1 300 à 1 700 mm. Une large tache de peuplement de densité supérieure à 30 hab/km², s'arrondit dans la partie centrale immédiatement au nord de la ville. Elle rassemble les groupes Bété méridionaux.

Le semis des villages s'organise selon un schéma très particulier, dessinant une série de couronnes juxtaposées ou isolées, de 3 à 15 km de diamètre; ces ensembles circulaires correspondent fréquemment à des sous-groupes homogènes.

De part et d'autre de la tache centrale les taux d'occupation du sol décroissent progressivement jusqu'aux vallées du Sassandra et du Bandama. Au S-W le peuplement Bété se termine dans les étendues forestières en lignes de villages espacées. Une colonisation liée aux cultures industrielles s'effectue actuellement dans la sous-préfecture de Soubré; elle intéresse surtout des immigrés Baoulé qui s'installent en habitat dispersé le long des pistes, ou s'enfoncent dans les forêts, à la suite des chantiers forestiers.

Au N-E, dans la vallée du Bandama, la tache de peuplement Bété se prolonge par des noyaux isolés relativement denses (25 hab/km²). Ils rassemblent des groupes Gouro autour de Sinfra et des groupes Gagou aux environs d'Umé. Une forte immigration Baoulé, originaire de la rive gauche du Bandama comble les vides forestiers d'un semis de petits villages et de campements.

Le système cultural traditionnel paraît analogue à celui observé dans la sous-région de Daloa: une seule année de culture sur défrichement forestier, une place prépondérante du riz pluvial dans les combinaisons de vivriers. Toutefois les cultures industrielles sont davantage développées ainsi qu'il ressort des tonnages moyens :

	tonnes	%
- café	18 700	60
- cacao	12 300	40
total	31 000	100

Le cacao représente ici 40 % de la production contre 14 % sur Daloa; il est surtout localisé dans la sous-préfecture d'Umé sur les formations birrimiennes schisteuses qui prolongent les "collines Baoulé" de la région de Bouaké.

La sous-région dispose d'une armature urbaine relativement dense; le taux d'urbanisation atteint 17 %. La ville principale, Gagnoa (21 000 hab), en position centrale, est reliée par une étoile de routes à Sinfra (6 000 hab) à Umé (4 000 hab) et à Soubéré (5 000 hab). La répartition des villes se calque sur celle des principaux noyaux de peuplement.

L'inventaire de l'infrastructure commerciale fait ressortir la place prépondérante de Gagnoa.

	<u>Gagnoa</u>	<u>Oumé</u>	<u>Sinfra</u>	<u>Soubéré</u>
--	---------------	-------------	---------------	----------------

- gd.maisons de commerce et commerce européen	70	19	6	8
- commerce libanais	42	8	6	2
- commerce africain(boutiques fixes et tabliers)	625	203	203	126

La ville regroupe un nombre important de grosses entreprises européennes , libanaises et également africaines qui assurent la traite des produits locaux et la diffusion des biens manufacturés. Cette forte organisation remonte à la période du début des cultures industrielles, lancées dans les environs de Gagnoa par les grandes plantations coloniales.

La sous- région de Divo

(sous-préfecture de Divo, Lakota et Guitry
134 000 habitants).

Cette unité, localisée au S-E de la région, présente un modelé plus différencié. Une topographie vallonnée et confuse résulte de l'action des cours d'eau côtiers qui ont entamé en dessous de la courbe de 200 mètres les surfaces aplaniées des glacis. Deux grandes taches schisteuses, au S-E et au nord, sont soulignées par des reliefs tabulaires assez vigoureux: cuirasses ferrugineuses établies sur roches vertes dans les environs de Hiré, de Kazo au N-W de Divo, de Babokou au S-W de Guitry.

Le caractère pluvieux du climat s'accentue. Les hauteurs d'eau annuelles s'élèvent rapidement du nord vers le sud de 1 400 à plus de 1 700 mm; un saillant très net des isohyètes se dessine vers le N-E autour de Divo. Deux saisons des pluies très étalées sont séparées par des saisons intermédiaires brèves. Les précipitations les plus importantes interviennent dans la première moitié de l'année avec un maximum en juin très accusé. La végétation est entièrement forestière; les forêts mésophiles font place au sud de Guitry à des formations sempervirentes.

La sous-région correspond à l'aire d'extension des groupes Dida. Une tache de fort peuplement occupe sa partie nord et ouest, avec deux points de concentration dépassant 30 hab/km² autour de Lakota et de Hiré. Le semis des villages, a peu près continu dans les secteurs denses, devient espacé et linéaire sur les marges forestières du sud et de l'est. Entre Guitry et Divo s'observent plusieurs groupements d'habitat dispersé, établis récemment par des planteurs immigrés d'origines très diverses.

Les données de la strate III de l'enquête agricole peuvent fournir des ordres de grandeurs, bien que la strate ne coïncide pas rigoureusement avec la sous-région.

L'occupation du sol par les cultures vivrières paraît plus longue que dans les sous-régions de Dalca et de Gagnoa, ceci étant dû à la persistance sur les parcelles de cultures à longs cycles. La durée moyenne de la jachère forestière, en rapport avec une population moins dense s'allonge à 10 années. Un éventail plus équilibré de plantes vivrières laisse au riz pluvial une place plus restreinte dans les combinaisons culturales.

Les productions vivrières se répartissent de la façon suivante (en %) :

	production
-- riz pluvial	44
-- banane	19
-- igname	19
-- manioc	17
-- autres maïs, taro	1

Les cultures industrielles occupent 81 % de la surface totale cultivée. La répartition des groupes de cultures selon leur superficie est la suivante (en %) :

- café en culture pure	15
- cacao en culture pure	37
- café ou cacao + vivrières	29
- céréales pures ou associées	9
- tubercules pures ou associées	6
- autres cultures vivrières	4

Les récoltes moyennes de café et de cacao s'équilibrent à peu près exactement dans la sous-région :

	tonnes	%
café	9 470	50
cacao	<u>9 440</u>	<u>50</u>
total	18 913	100

Une prédominance locale du cacao s'observe dans le secteur schisteux de Hiré qui fait suite à la zone de production des environs d'Oumé.

La ville de Divo(18 500 hab.) polarise les activités de la sous-région en s'appuyant sur un autre centre, Lakota (5 500 hab) et sur deux gros bourgs périphériques(de plus de 4 000 hab.): Hiré et Guitry.

La répartition des entreprises commerciales dans les deux villes est la suivante:

	Divo	Lakota
Gd.maisons de commerce et commerce européen	24	9
Commerce libanais	14	8
Commerce africain boutiques et tabliers	436	219

Divo a connu au cours des dernières années un accroissement démographique très rapide. Le développement de la ville est favorisé par le niveau élevé des revenus en milieu rural de plantation, par une position de carrefour et de relais sur le grand axe de l'ouest; elle a longtemps servi de point de rupture de charge à l'extrémité du tronçon de route goudronnée venant d'Abidjan.

CONCLUSION

La région du centre-ouest, telle que nous l'avons définie, regroupe d'une façon quelque peu artificielle deux unités distinctes et de tailles inégales ; d'une part la sous-région de Bouaflé-Zuénoula, d'autre part l'ensemble des trois sous-régions forestières.

L'unité du nord-est, la plus restreinte, insérée entre les grands blocs de population Baoulé et Bété, s'individualise déjà fortement par ses caractères physiques, humains et économiques. Ainsi qu'il a été vu précédemment, le plan d'eau du futur barrage de Kossou doit normalement l'isoler

de la zone d'influence de Bouaké à l'est. Les conséquences négatives de ce projet paraissent limitées pour la sous-région, contrairement à la rive/^{gauche}, à cause du profil dissymétrique de la vallée du Bandama l'extension de la retenue ne touche qu'un faible nombre de villages. Inversément divers aménagements complémentaires sont prévus: organisation de la pêche sur le lac de barrage, irrigation de la plaine du Marahoué, développement d'une infrastructure tertiaire pendant la période de construction, etc...

La sous-région bénéficiera d'investissements et d'une activité croissante; son autonomie s'en trouvera renforcée.

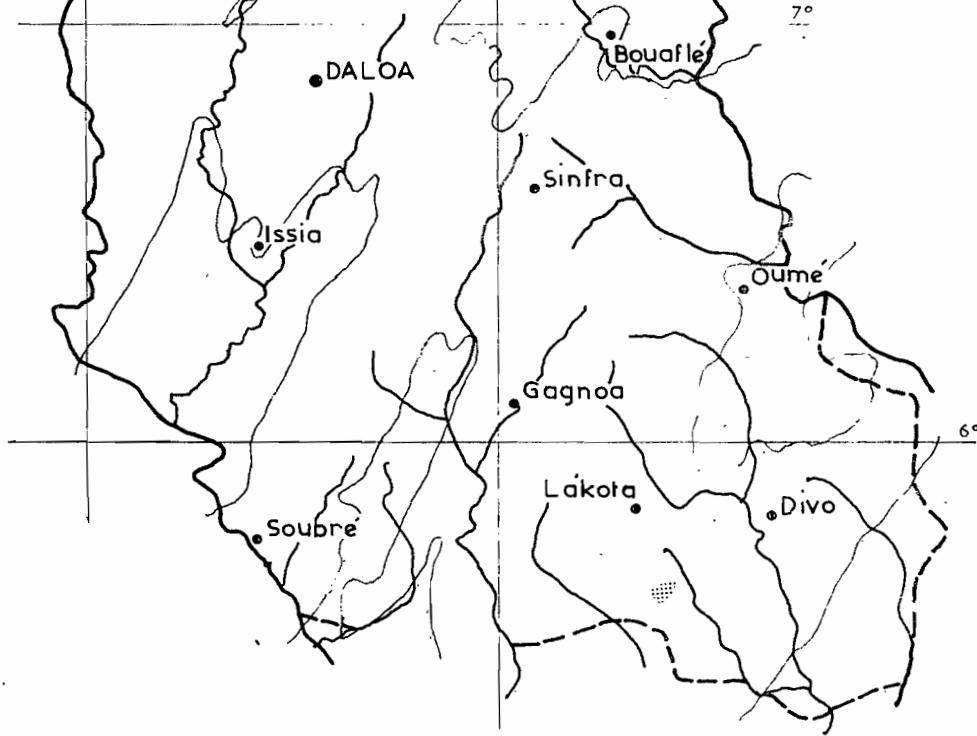
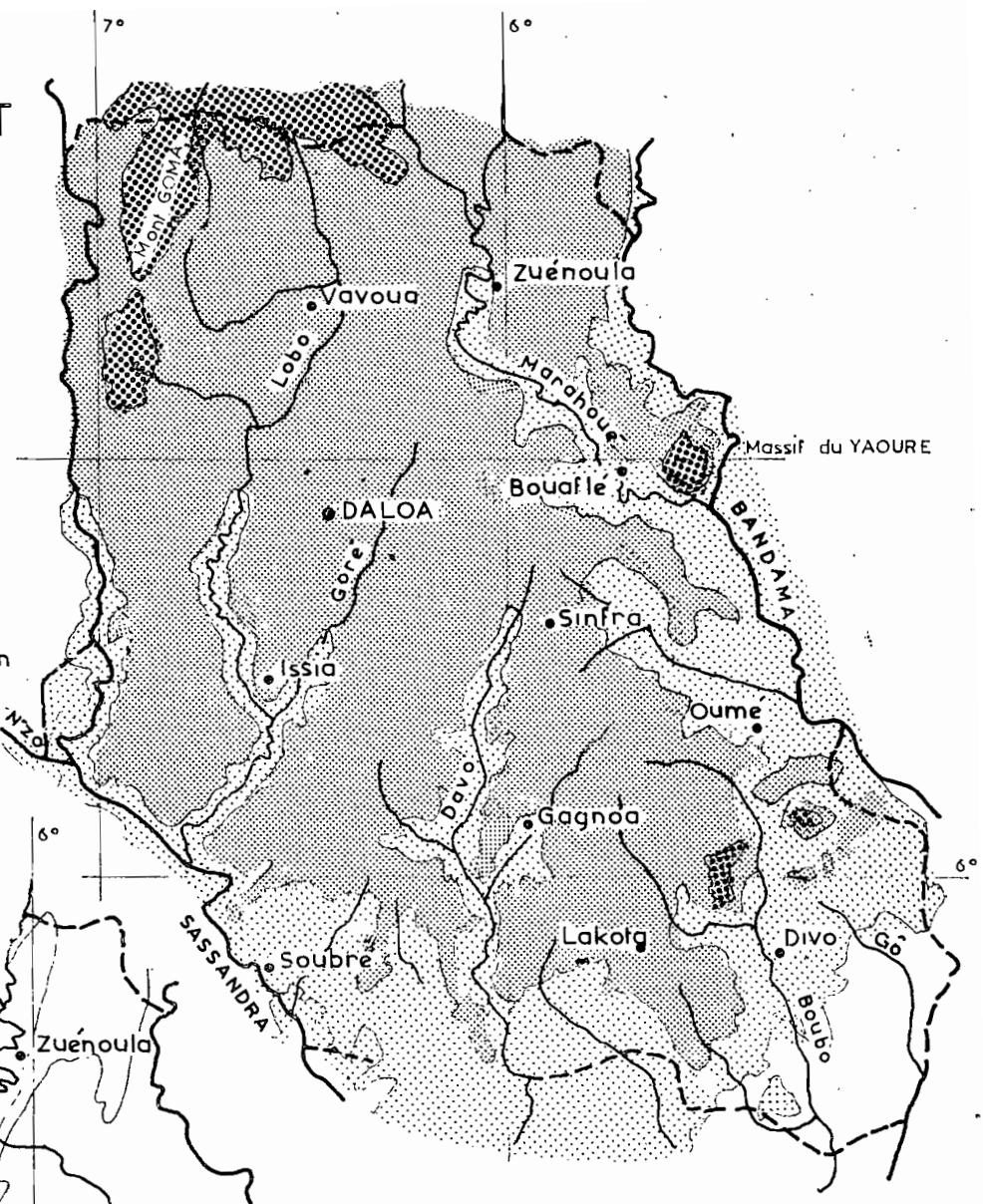
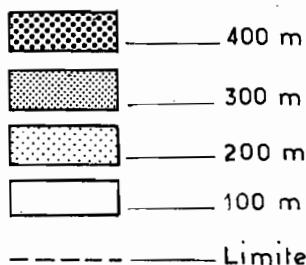
La deuxième partie de la région, la plus vaste et la plus peuplée connaît des problèmes de mise en valeur agricole. L'agriculture vivrière repose sur une seule culture dominante, le riz pluvial, à rotation annuelle; elle utilise de grandes superficies de terres pour une production médiocre. Les terroirs des zones denses sont affectés de surcharges aggravées par l'extension des cultures arbustives.

Les trois sous-régions constituent en ensemble structuré, doté d'une organisation urbaine hiérarchisée, mais sur trois pôles principaux. Les trois grandes villes qui jalonnent l'axe routier de l'ouest s'équilibrent et juxtaposent leurs zones d'influence respectives. Gando semblait à l'origine destiné à jouer un rôle prépondérant. L'établissement du chef-lieu de département à Daloa, l'essor rapide et inattendu de Divo, ont freiné le développement de cette ville, normalement favorisée par sa position au centre du dispositif urbain régional.

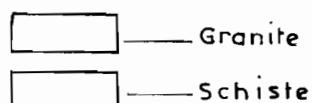
REGION

DU CENTRE-OUEST

RELIEF - HYDROGRAPHIE



GEOLOGIE



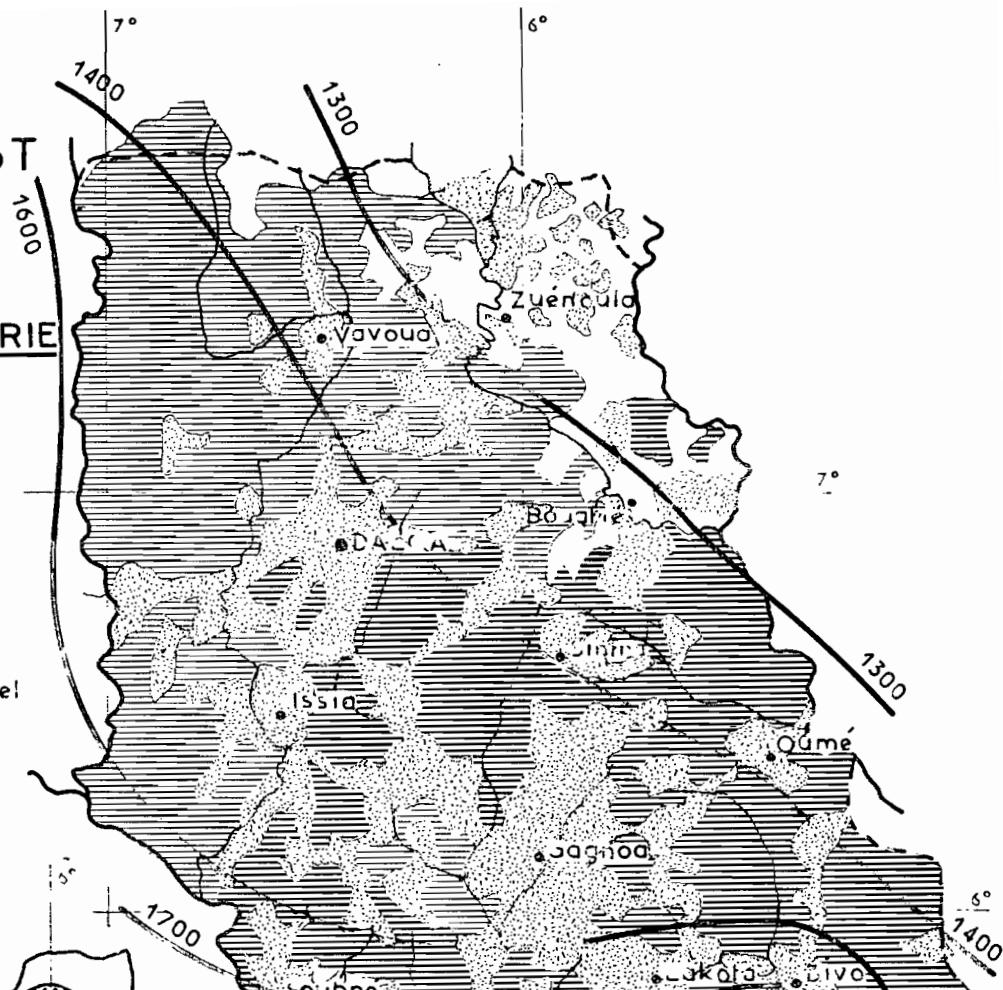
ECHELLE: 1 / 2000 000

0 50 100 km

REGION DU CENTRE-OUEST

VEGETATION-PLUVIOMETRIE

- [Dotted pattern] Forêt ombrophile
- [Horizontal lines] Forêt mésophile
- [Vertical lines] Forêt dégradée
- [White] Savane
- [Line] Isohyète moyen annuel



Sous-Region de Daloa

VAVOUA
1700

RIZ
BANANE
MAÏS

ZUENOUALA
5000

Sous-Region de
Bouafle-Zuenouala

IGNAME
BANANE
RIZ
MAÏS

DALOA
9600

BOUAFLE
8200

ISSIA
5300

RIZ
BANANE
MAÏS

SINFRA
6100

Sous-Region
de Gagnoa

GAGNOA

10700

SOURBE

LAKOTA
6500

RIZ
BANANE
IGNAME
MANIOC

DIVISIONS REGIONALES

PRODUCTIONS AGRICOLES

CULTURES INDUSTRIELLES

CAFE CACAO

DIVO = Centre de collecte

8700 = Tonnage annuel moyen

ECHELLE: 1 / 2 000 000

0 50 100 km

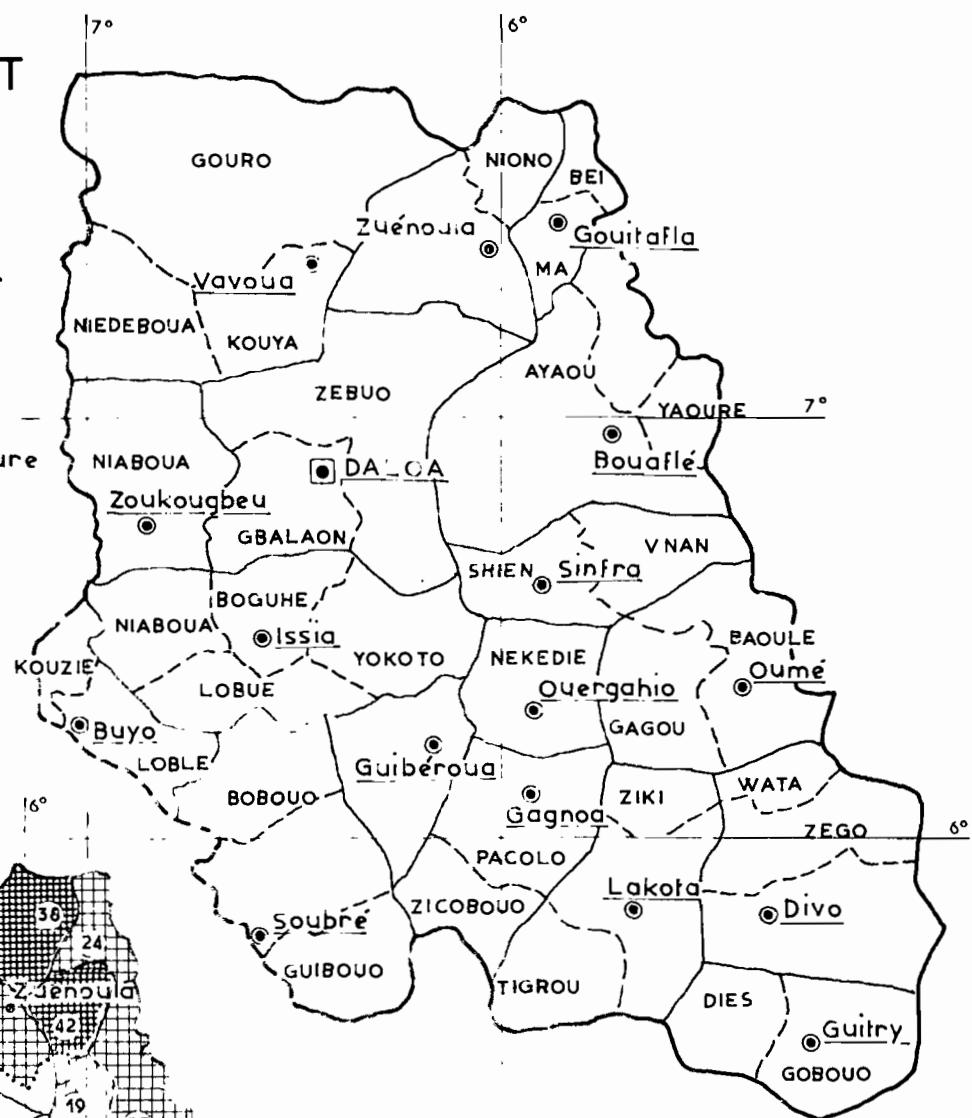
Sous-Region de DIVO

REGION

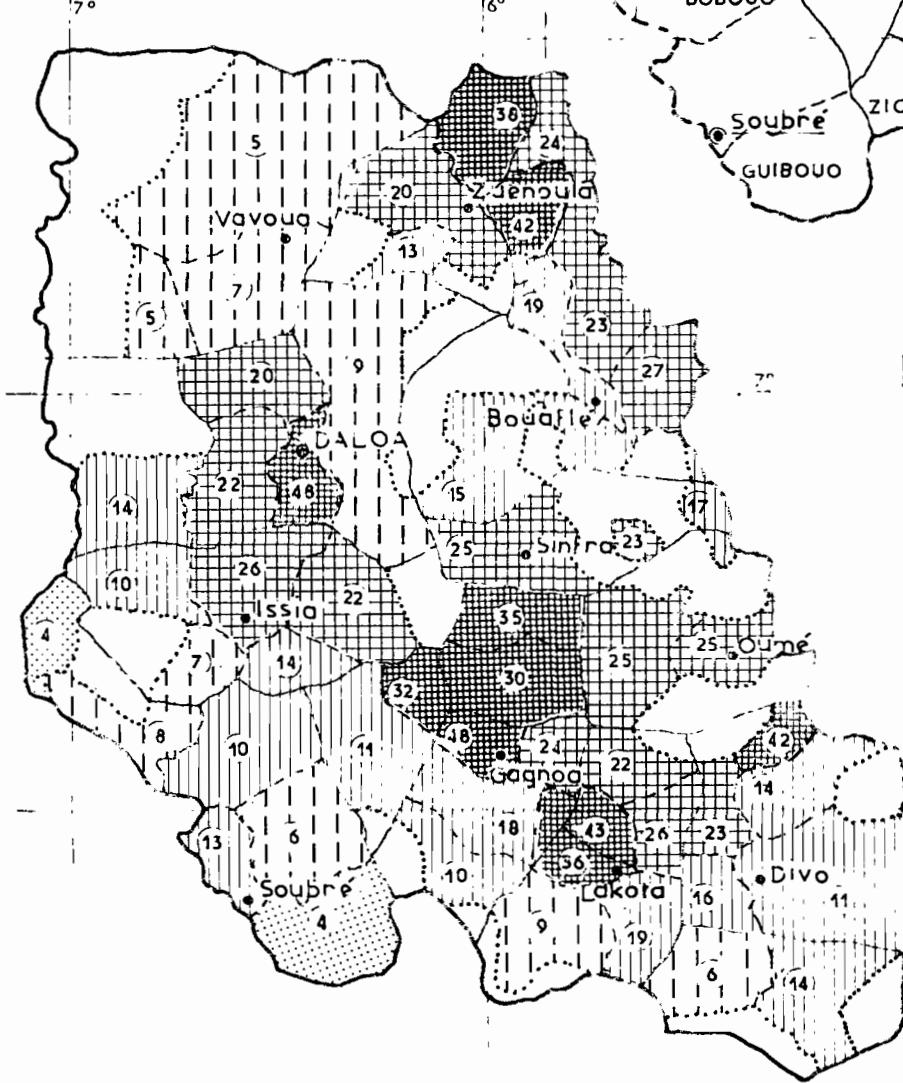
DU CENTRE-OUEST

CARTE ADMINISTRATIVE

- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-Préfecture
- Limite de Sous-Préfecture
- - - Limite de Canton
- ZEBUO — Ancien Canton



DENSITE DE POPULATION RURALE



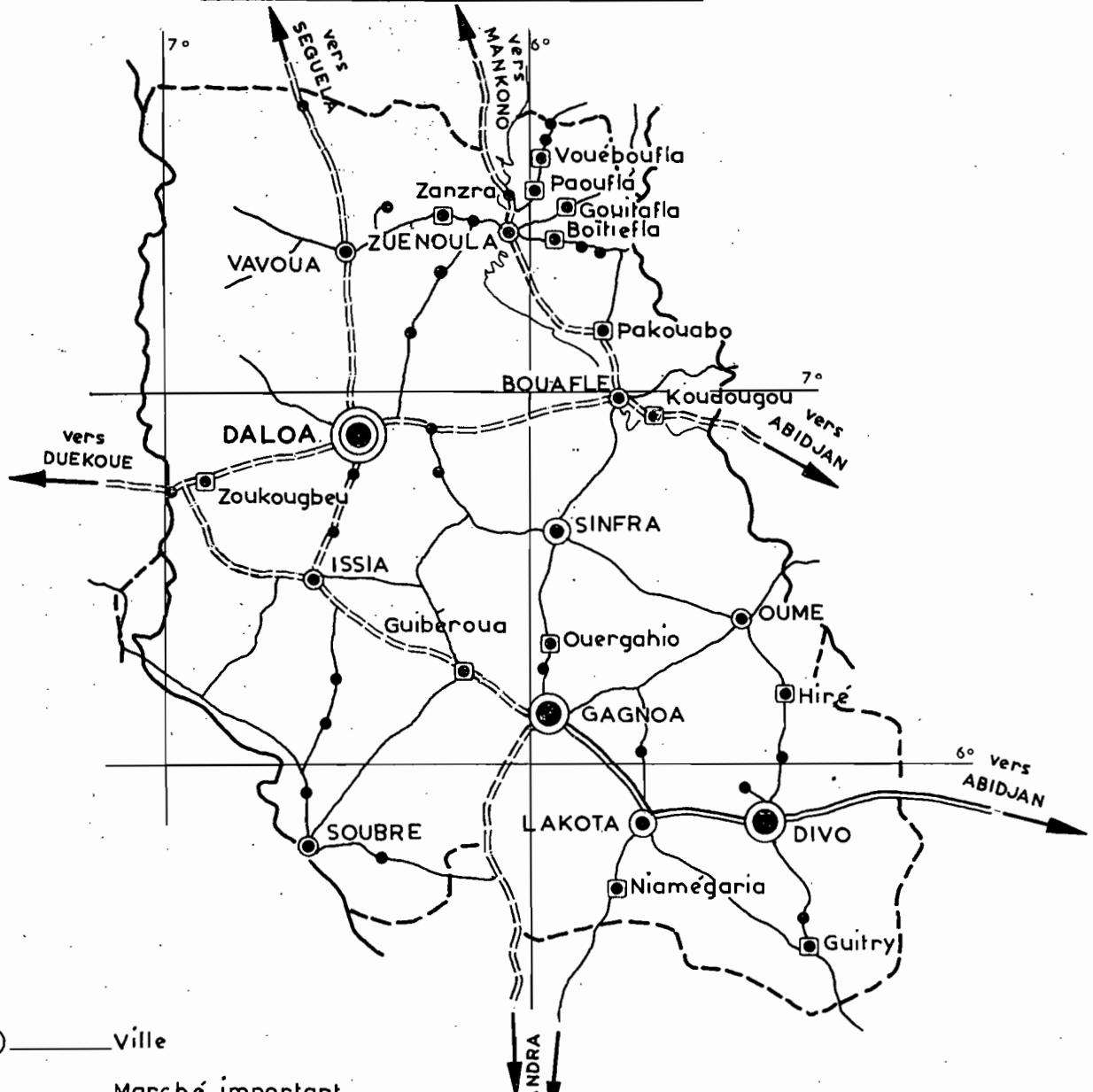
- Espace vide
- Moins de 5 hab/km²
- de 5 à 10 hab/km²
- de 10 à 20 hab/km²
- de 20 à 30 hab/km²
- de 30 à 50 hab/km²

ECHELLE: 1/2000 000
0 50 100 km

REGION DU CENTRE-OUEST

INFRASTRUCTURE COMMERCIALE

VOIES DE COMMUNICATION



- Ville
- Marché important
- Marché de brousse
- Route principale revêtue
- ===== Route principale
- Route secondaire

ECHELLE: 1 / 2 000 000

0 50 100 km

LA RÉGION DU SUD - OUEST

Le sud-ouest de la Côte d'Ivoire peut difficilement être assimilé à une région naturelle. Ses caractères physiques, relativement homogènes, ne suffisant pas à l'individualiser nettement car on les retrouve à peu près identiques au delà de ses limites, à l'ouest, au nord, à l'est. Sur le plan humain et économique, il s'agit d'un espace à peu près vide d'habitants et inorganisé. L'ensemble se définit plutôt de façon négative par les limites des régions peuplées et structurées qui l'entourent.

Des investissements et des aménagements très importants sont prévus par le Gouvernement ivoirien dans cette partie du territoire. La construction d'un port en eau profonde a commencé sur le site de San-Pédro. Les actions ultérieures, concernant le peuplement et la mise en valeur agricole de l'arrière-pays ainsi que la création d'une infrastructure économique à partir du port, sont actuellement étudiées par les organismes de planification.

En définitive, la région doit être considérée comme un périmètre d'action où l'absence de population et de structure constituent un facteur favorable à un aménagement de type moderne créé de toute pièce.

Le milieu physique.

La région dessine une figure grossièrement triangulaire insérée entre le littoral et le fleuve Cavally qui matérialise à l'ouest la frontière libérienne. Au nord-est, la limite suit une longue portion du cours du Sassandra et souligne les bordures des taches peuplées formant les régions voisines de l'Ouest et du Centre-Ouest.

La région constitue un domaine géologique où se retrouve avec une grande netteté l'orientation structurale S.W/N.E. caractéristique du socle éburnéen. L'alternance des formations détermine des compartiments de relief surélevés sur granite, déprimés sur schiste. Ces ensembles sont striés de multiples veines et filons intrusifs, responsables d'accidents localisés.

Dans la partie septentrionale, (sous-préfecture de Tai), sur l'interfluve étroit entre Cavally et Sassandra, prédominent les surfaces eplanées de glacis granitiques. Plus au sud, au dessous de 200 mètres d'altitude, s'ouvre une dépression schisteuse à topographie confuse et vallonnée, drainée par deux tributaires du Cavally: le Hana et le Méno. Cette dépression est séparée des petits bassins côtiers par un exhaussement granitique et par une lanière de roches vertes birrimiennes qui se prolonge jusqu'au Cavally. Dômes cristallins ou barres rocheuses peuvent dépasser localement 400 mètres d'altitude (Mrs Haglé, Niénokoué, Kopé, etc...)

Au delà s'étendent jusqu'au littoral des bas-plateaux en majeure partie granitiques, très finement disséqués par l'érosion différentielle. Les petits fleuves côtiers se fraient des passages difficiles entre des seuils soulignés de rapides et des plaines intérieures remblayées.

La côte est rocheuse, surélevée, bordée d'escarpements plutôt que de falaises vives, depuis Tabou jusqu'à Sassandra. Les rivières s'établissent au niveau de leur embouchure derrière des bourrelets sableux qu'elles franchissent avec peine; le Sassandra, malgré un débit très fort, parvient difficilement à dégager les sables de son estuaire.

Vers l'est où delà du Sassandra apparaissent les premiers placages d'argiles tertiaires transgressifs sur le socle; la côte devient plus basse et plus sableuse; des lagunes commencent à s'ouvrir en arrière des cordons littoraux. (Daseko et Fresco).

Près de la frontière libérienne, au S.W de la région s'observent les plus fortes précipitations de Côte d'Ivoire; la station de Grabo partage, avec Danané dans la région ouest les maxima de hauteurs d'eau observés dans le pays (2 320 mm annuel). Les isohyètes dessinent une dorsale pluviométrique parallèle au littoral et déportée à une cinquantaine de km. dans l'intérieur des terres. A partir de cette dorsale les valeurs décroissent vers le nord, vers l'est et vers la mer jusqu'à moins de 1 600 mm dans les environs de Fresco sur la côte orientale.

Deux saisons des pluies bien marquées sont séparées par des périodes intermédiaires de moindre pluviosité. Dans la zone intérieure la répartition des pluies reste relativement régulière d'un bout de l'année à l'autre; à Grabo le mois le plus sec reçoit 90 mm d'eau. Sur la frange cotière apparaît une nuance climatique plus contrastée, comportant deux courtes périodes à sécheresse affirmée et des maxima très accentués: à Sassandra il tombe 505 mm en juin et 23 mm seulement en août. Ces déficits se traduisent dans la végétation par un chapélet de petites savanes littorales entre Tabou et Sassandra. Partout ailleurs s'étend un manteau forestier dense à peine entamé par quelques rares clairières de défrichement.

Le milieu humain :

La région compte 70 000 habitants dont 13 500 rassemblés dans les deux villes de Sassandra et de Tabou.

La plus grande partie de la zone forestière intérieure reste totalement vide; quelques lignes de villages s'organisent le long des routes nord-sud, les deux principales jalonnant les axes Sassandra - Gagnoa et Sassandra - Lakota. Là seulement s'observe une densité rurale dépassant 10 hab/km². Sur la frange littorale un semis très lâche de villages pousse des pointes vers l'intérieur jusqu'à une cinquantaine de kilomètres. La densité reste très faible, généralement inférieure à 5 , s'approchant localement de 10 aux environs de Sassandra, de Tabou et de Fresco.

L'habitat dispersé est de règle avec des communautés très réduites en effectifs: le nombre moyen d'habitants par village dans les sous-préfectures de Tabou, Grabo et Grand-Béréby est respectivement de 88, 61 et 45. Jusqu'à une date très récente la zone peuplée entre Tabou et Sassandra ne comportait aucune route carrossable. Les villages communiquent entre eux par des sentiers forestiers ou par les tronçons des petits fleuves côtiers navigables en pirogue.

Les populations de la région se rattachent au fond ethnique Kroo. Des groupes d'immigrés (Malinké, Bété, Baoulé) sont concentrés dans les villes et dans quelques gros villages le long des deux routes principales desservant Sassandra.

Les activités économiques .

L'enquête du centre - puest (strate IV) nous fournit des renseignements sur l'agriculture de la partie orientale de la région-(Sassandra et Fresco). La rotation sur jachère forestière s'effectue à un rythme rapide et les

quatre cinquièmes de la surface défrichée sont abandonnés dès la deuxième année ; la faible partie réutilisée porte pendant un ou deux ans des plantes à longs cycles : manioc, et bananier. Le riz pluvial constitue la culture de base. Planté en tête d'assèlement, il se retrouve sur 77 % de la superficie consacrée aux vivrières, mais n'occupe dans les tonnages de production que le deuxième rang derrière le manioc.

Production en %

- manioc	59
- riz	39
- banane	2

Les cultures industrielles sont essentiellement représentées par le café. La distribution des surfaces cultivées par groupes de cultures est la suivante : (en %)

- café en culture pure	50
- cacao en culture pure	5
- café ou cacao + cultures vivrières	5
- céréales cult. pure ou associée	34
- tubercules cult. pure ou associée	5
- Divers	1

Les productions industrielles moyennes des trois dernières années dans la sous-préfecture de Sassandra ont atteint les tonnages suivants :

- café	: 1 200 tonnes
- cacao	: 45 tonnes

Les exploitations s'étendent sur des superficies relativement faibles : 2 ha 85. L'unité familiale compte un peu moins de 6 résidents et de 3 actifs agricoles. Au delà du Sassandra, vers l'ouest, les communautés dispersées dans les étendues forestières sont restées au stade d'une agriculture de subsistance. L'isolement, la méconnaissance

des techniques, l'absence de voies d'évacuation ont pratiquement empêché tout développement des cultures industrielles. Les tonnages dérisoires commercialisés à Tabou reflètent cette situation (café : 12 tonnes, cacao: 9 tonnes.)

Le port de Sassandra, la basse vallée du fleuve et les deux routes d'accès concentrent l'essentiel des activités régionales. Dans les environs immédiats sont établies des plantations bananières produisant une dizaine de milliers de tonnes de fruits exportés. A l'ouest de la ville, sur des placages de sédiments tertiaires, 1 550 ha de palmier à huile alimentent une huilerie à Drewin; un bloc de 4 000 ha vient d'être ouvert à Bolo sur la route de Lakota. Le port draine et exporte les productions très importantes des chantiers d'abattage dispersés dans tout le périmètre forestier de l'intérieur. Une partie du bois est débité sur place dans plusieurs usines dispersées entre Sassandra et Guéyo.

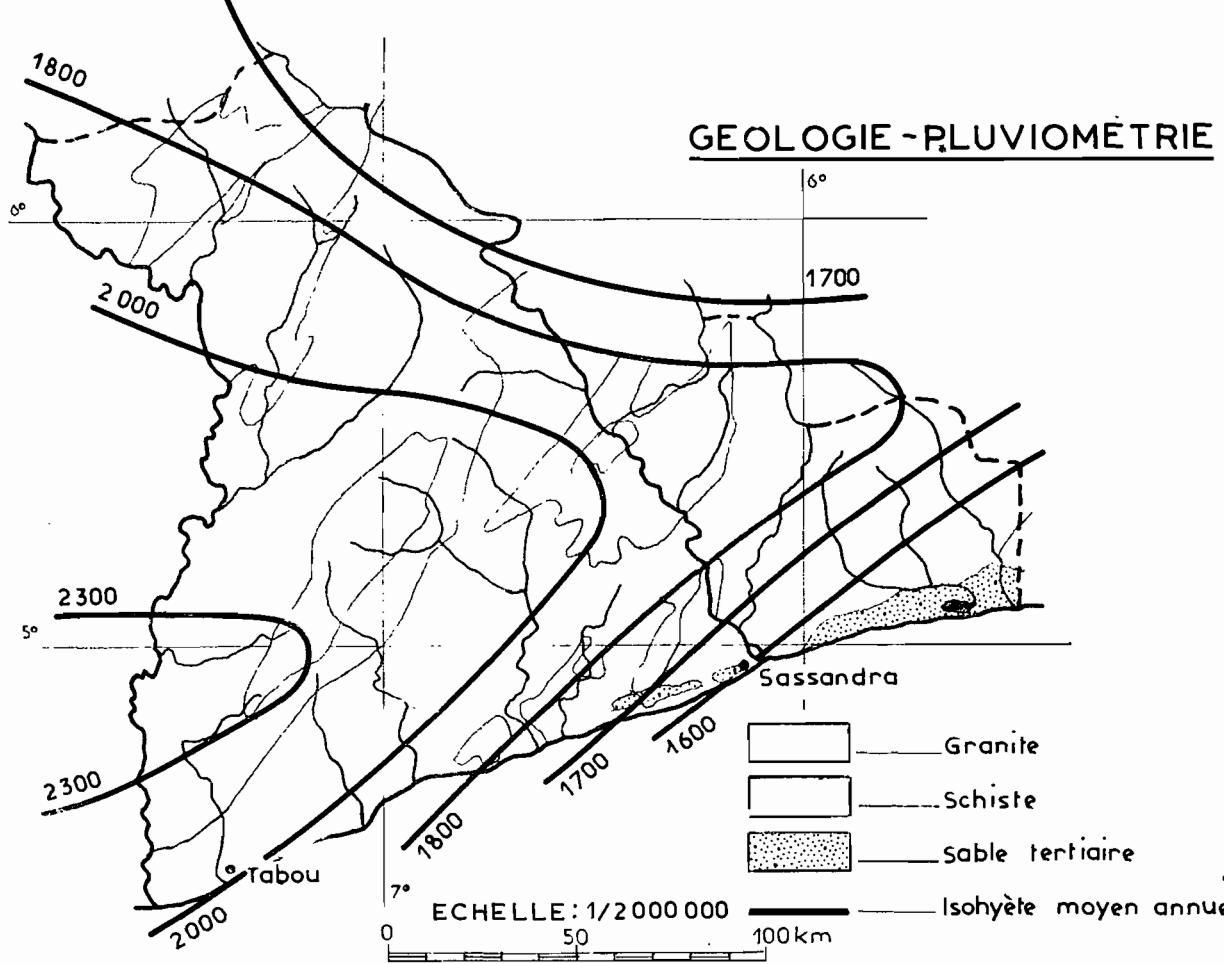
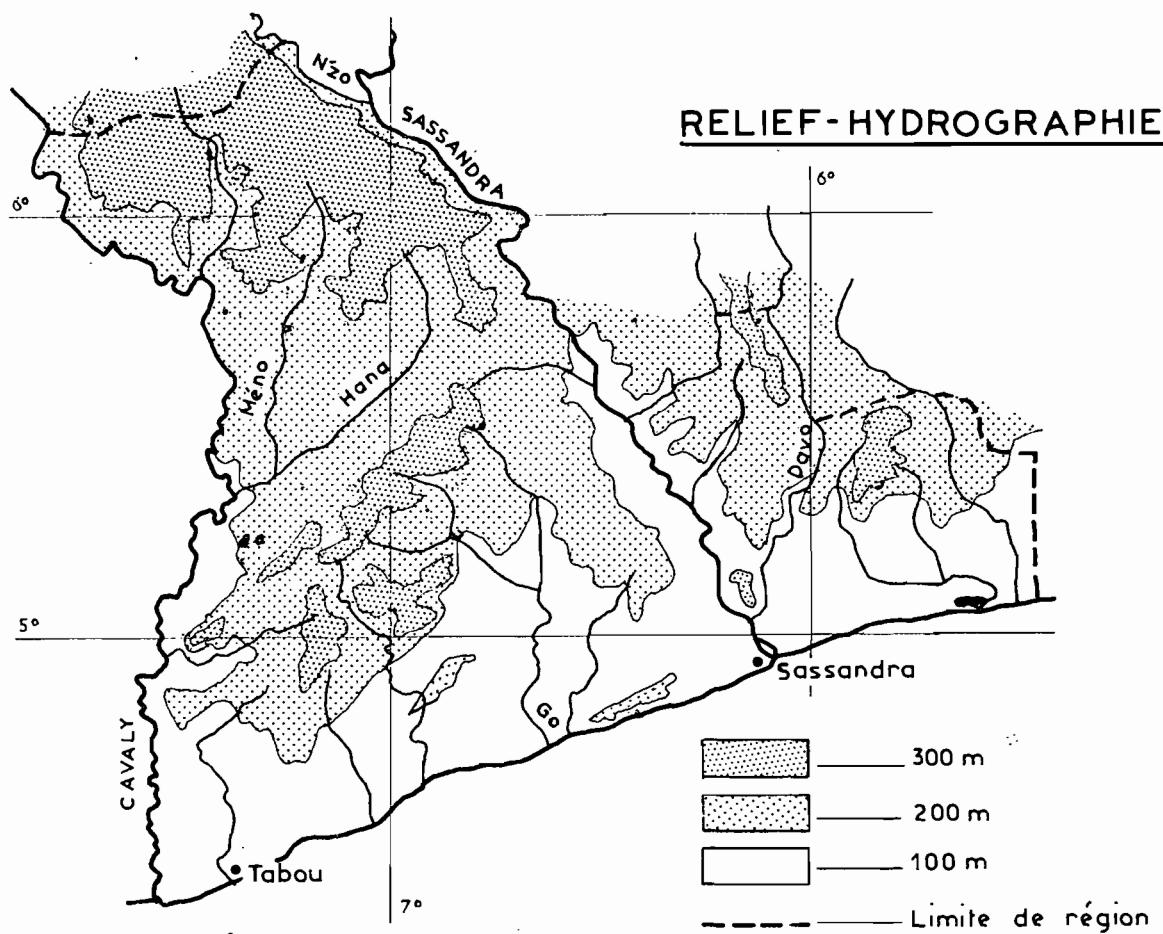
Le port dispose d'un mouillage abrité par un éperon rocheux, d'un wharf, d'une flottille de remorqueurs et de chalands assurant les opérations de transbordement. L'essentiel du trafic s'effectue à l'exportation et porte sur le bois (en grume ou débité) ou les bananes. La ville dispose d'une infrastructure commerciale relativement développée :

	Nombre d'entreprises
- grandes maisons de commerce et commerce européen.	23
- commerce libanais	8
- commerce africain -boutiques et tabliers	160

Les 8 000 habitants rassemblés à Sassandra vivent essentiellement des activités portuaires et des entreprises industrielles annexes. Une forte communauté de Ghanéens immigrés (environ 2000 personnes) se consacre à la pêche artisanale en mer. Le port de Tabou (5 500 habitants) exporte presque uniquement des bois en grumes. Il constitue traditionnellement un centre de recrutement d'équipages africains embarqués sous contrat pour assurer les travaux de déchargement dans les escales du Golfe de Guinée.

Dans cette partie du sud-ouest ivoirien, sous-peuplée, sous-équipée, ponctuée de quelques centres d'activité nettement isolés, les projets d'aménagements disposeront d'un espace à peu près libre de servitudes humaines ou économiques pré-existantes. Les techniques pourront utiliser de façon rationnelle les potentialités d'un milieu physique relativement favorable à une mise en valeur agricole diversifiée et de type moderne. L'un des principaux problèmes risque toutefois d'échapper aux techniques, c'est celui du peuplement rationnel des zones vides. L'ouverture du port de San-Pédro et son raccordement avec l'intérieur entraîneront des effets qui dépassent largement le cadre régional. Le port doit normalement constituer le principal débouché des régions voisines du centre-ouest et surtout de l'ouest, actuellement défavorisées par leur isolement et leur éloignement d'Abidjan.

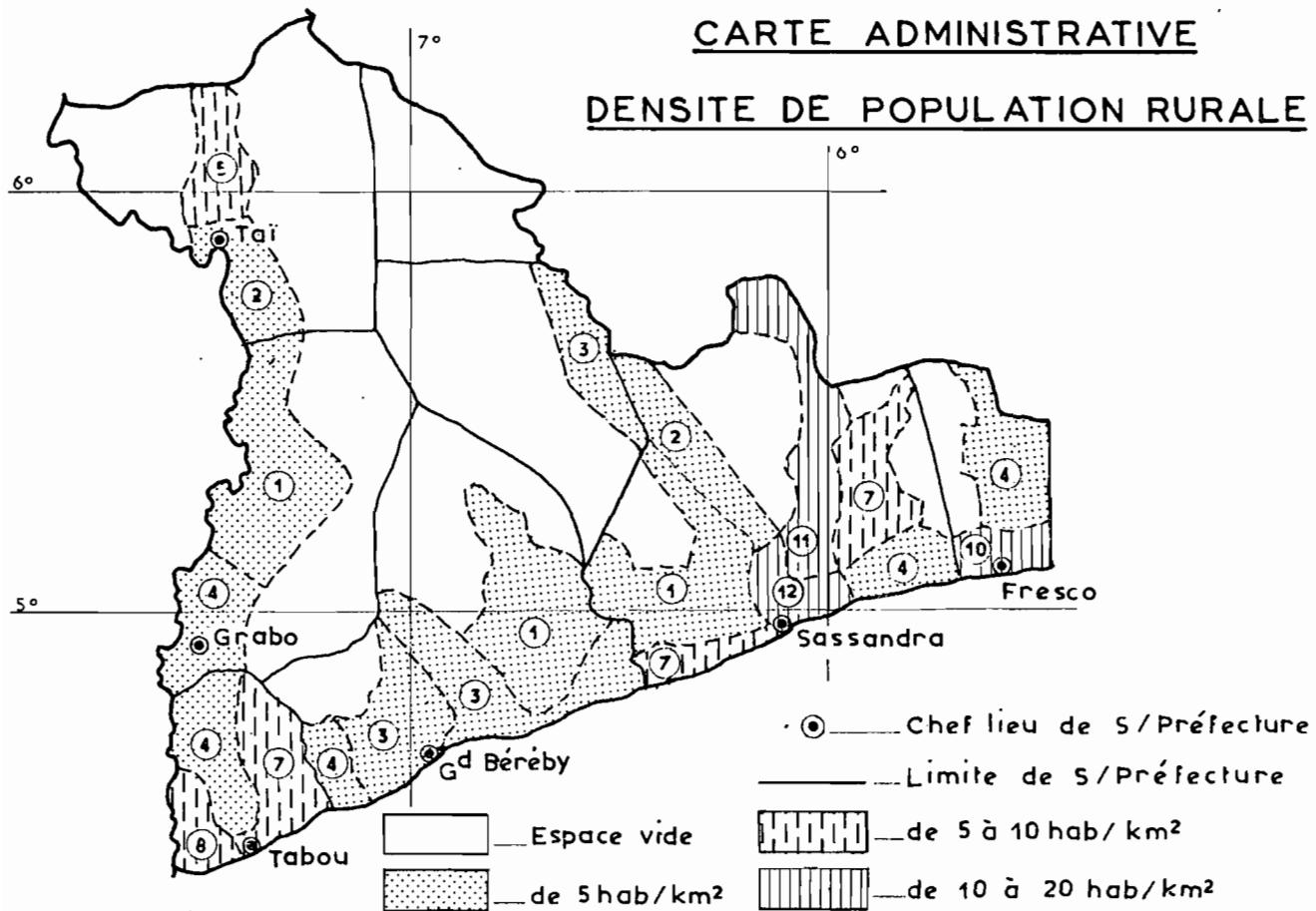
REGION DU SUD-OUEST



REGION DU SUD-OUEST

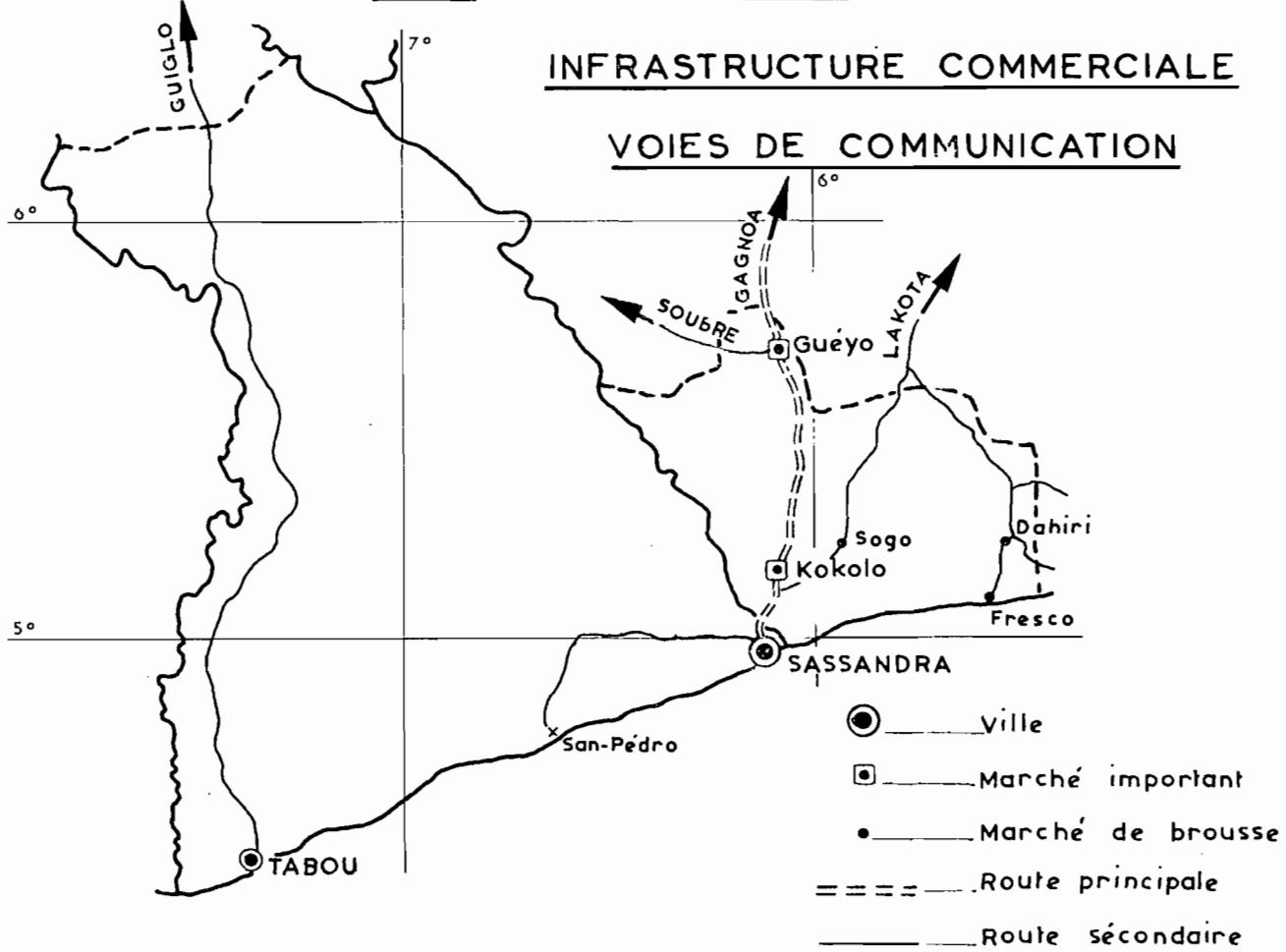
CARTE ADMINISTRATIVE

DENSITE DE POPULATION RURALE



INFRASTRUCTURE COMMERCIALE

VOIES DE COMMUNICATION



LA RÉGION DE BOUAKÉ

LA REGION

La région peut être considérée comme une entité physique ; elle occupe la majeure partie du V Baoulé, grande échancrure de savane boisée ouverte dans la masse compacte de la forêt équatoriale.

Le peuplement, continu et dense, relève entièrement de l'ethnie Baoulé.

Le système agricole associe l'igname, culture principale et base de l'alimentation, à un lot de cultures vivrières diversifié localement. Les spéculations industrielles de café et de cacao ont trouvé dans la région des conditions écologiques peu favorables ; leur extension décroît du sud au nord. L'infrastructure économique s'organise autour du pôle dominant de Bouaké appuyé sur une auréole de centres satellites, et le long du grand axe nord-sud jalonné par les petites villes de Tiébissou, Yamous-sokro et Toumodi.

Avant d'aborder l'analyse de la région il paraît nécessaire de justifier sa limite orientale.

L'ensemble ethnique Baoulé a été scindé en deux grandes régions : à l'ouest celle de Bouaké, à l'est celle de la "boucle du cacao". La raison de cette séparation est essentiellement d'ordre économique : d'une part une région de savane où l'économie de subsistance reste prépondérante, d'autre part une région forestière orientale où l'économie de plantation a atteint un stade de développement très avancé. Cette dernière échappe à l'aire d'influence de Bouaké et s'organise autour d'un anneau de petites villes en relation de plus en plus directe avec Abidjan.

La limite entre les deux ensembles peut être envisagée selon deux tracés différents :

On peut adopter une limite physique, marquée approximativement par le cours du Nzi et renforcée par les contrastes majeurs : schiste - granite et forêt-savane ; elle présente l'inconvénient de scinder une série de sous-groupes Baoulé installés dans la vallée du Nzi de part et d'autre du fleuve.

Plus à l'ouest, parallèle à la précédente, mais située en savane, peut être définie une limite humaine correspondant à une marge faiblement peuplée entre des sous-groupes Baoulé. Elle marque approximativement la coupure entre la zone d'influence de Bouaké et celle des villes du contact forêt-savane : M'Bahiakro, Bocanda et Dimbokro.

Cette dernière limite a été retenue ; elle correspond aux frontières orientales des sous-préfectures de Brobo, Didiévi, Tiébissou et Toumodi.

L'enquête de 1963 couvre intégralement la région mais s'étend vers l'est, jusqu'au Nzi.

La strate IV de l'enquête correspond aux cantons orientaux rattachés à la région voisine de la "boucle du cacao".

Le milieu physique

La région s'étend sur l'interflave entre le Nzi et le Bandama exception faite des cantons de l'est mentionnés ci-dessus. Elle est située sur la bordure des glacis occidentaux, en majeure partie granitiques, qui s'abaissent ici progressivement, du nord vers le sud, depuis 400 mètres d'altitude, jusqu'à moins de 100 mètres au confluent Bandama-Nzi.

Dans la partie nord, en position centrale, s'élève le vaste dôme granitique de Bouaké, strié par le réseau divergeant des petits affluents des deux fleuves ; au sud le dôme se prolonge par une longue échine de hautes surfaces séparant

les bassins du Bandama et du Nzi.

Le massif granitique central est encerclé par des formations birrimiennes schisteuses ou intrusives. Les bandes schisteuses du nord-ouest (Morabadiassa) et la grande tache de sud-ouest prolongeant le massif du Yaouré (entre Tiébissou et le Bandama), paraissent en position déprimée : elles servent de gouttières au fleuve et rassemblent ses petits affluents.

Sur toute la longueur de la limite orientale court du sud-ouest vers le nord-est, depuis Kokumbo sur le Bandama, jusqu'à Fétékro sur le Nzi, une lanière continue de formations birrimiennes. Des roches diversifiées sont responsables d'alignements de hauteurs (les " collines Baoulés ") et de dépressions rectilignes, axes de drainage,

Le climat est de type sub-équatorial à tendance sèche ; les isohyètes annuels marquent une forte avancée vers le sud au niveau du V Baoulé. La pluviométrie moyenne annuelle, assez uniforme sur toute la région oscille autour de 1.200 mm, elle croît légèrement du nord-est vers le sud-ouest. La saison sèche, bien marquée, dure trois mois de novembre à mars ; la saison pluvieuse comporte deux maxima en juin et septembre séparés par une période de répit en juillet et août. Au nord, le mois de septembre est le plus humide (caractère tropical), au sud, le mois de juin.

La région est comprise dans le domaine végétal guinéen sauf aux extrémités nord-est et nord-ouest où apparaissent des formations soudanaises. Une véritable mosaïque végétale provoque un paysage confus et cloisonné. Divers éléments : massifs plus ou moins dégradés, galeries forestières, étendues de savanes arbuscives ou arborées, se localisent en fonction de la topographie, de la structure géologique, des sols. En règle générale, la

forêt est plus dense sur schistes à l'ouest et au sud, la savane couvre de préférence les granites au nord et à l'est. Cette couverture végétale de transition, instable, possède un dynamisme naturel forestier, mais l'homme, par les défrichements et les feux, assure le maintien des étendues herbeuses.

Le milieu humain

En 1965 la région compte 517 000 habitants. Cinq villes rassemblent 103 000 personnes soit un taux d'urbanisation élevé de 21 %, dû à l'agglomération de Bouaké :

Bouaké	85 000	habitants
Yamoussokro	8 000	"
Toumodi	6 000	"
Béoumi	5 500	"
Tiébissou	4 000	"

Le peuplement est dense à l'échelle de la Côte d'Ivoire ; sur un fond de densité rurale relativement uniforme de 15 à 25 hb/km² ressort dans la partie nord une vaste zone de concentration où la densité passe au-dessus de 30 hab/km², avec un maximum de 54.

Cette zone dense constitue l'un des principaux foyers d'émigration de la Côte d'Ivoire. Dans plusieurs sous-préfectures plus de 20 % de la population d'origine résident à l'extérieur. Le flux migratoire diverge vers les régions forestières de plantations (55 %) et vers les villes de Basse Côte (45 %). Les femmes émigrent davantage que les hommes (62 % contre 38 %) et principalement en ville. Les principales régions d'accueil en milieu rural sont les marges forestières du V. Baoulé, les pays Agni du sud-est, les régions de Daloa, Gagnoa au sud-ouest ; la moitié des immigrés urbains est concentrée à Abidjan. Tous les ans des migrations saisonnières (les " six mois ") vident partiellement la région de ses éléments jaunes pendant les récoltes du café et du cacao.

La population de la région est en constante augmentation. Ces glissements de population vers le sud sont quelque peu ralentis par l'immigration qui est partiellement compensée par l'arrivée d'immigrés originaires du nord installés pour la plupart à Bouaké et dans les autres villes. La taux d'accroissement naturel, établi par l'enquête de 1963, atteint 2,3 % par an, voisin de la moyenne ivoirienne. Le peuplement de la région est ethniquement homogène. La zone dense de Bouaké constitue le point d'aboutissement des grandes migrations Baoulé du XVIII^e siècle; ainsi que le foyer d'expansions ultérieures vers le sud et vers l'est.

L'unité culturelle du groupe est manifeste : langue commune, organisation sociale lignagère, filiation matrilinéaire, absence d'organisation politique dépassant le cadre du village ou du groupe de villages (anciennement des sortes de confédérations, alliances guerrières, rassemblaient les sous-groupes Baoulé ; l'une d'entre elles, celle de Sankissou, était prépondérante). L'animisme (culte des ancêtres, des génies de la brousse, de certains masques) reste pratiqué par la majorité et les grandes religions monothéistes ne comptent que de rares adeptes.

Les activités économiques

Le système cultural traditionnel est itinérant. La rotation des parcelles s'effectue dans les limites des terroirs villageois à un rythme rapide, le champ étant abandonné après un an ou deux ans d'exploitation. La jachère naturelle ligneuse permet la reconstitution des sols. Elle varie de 3 à plus de 20 ans selon les disponibilités en terres ; sa durée moyenne pour l'ensemble de la région se situe à 8 années.

L'igname, nourriture de base des populations Baoulé, est toujours établie en tête d'assèlement sur les parcelles nouvellement défrichées. De nombreuses variétés, à cycles courts ou longs (précoce, semi-précoce, tardive) garantissent des récoltes échelonnées sur une grande partie de l'année.

L'igname peut rester en culture pure (pour 40 % des surfaces) ou peut être associée à une ou plusieurs plantes : maïs, manioc, coton local, jeunes plants de café, condiments, légumes et

fruitiers divers'. En deuxième année, une partie seulement de la surface défrichée est réutilisée ; la sole d'origine se décompose alors selon les proportions suivantes :

rendu à la jachère	43 %
maïs, culture dominante	13 %
arachide, culture dominante	12 %
associations avec riz pluvial	10 %
cultures ou associations diverses	22 %
	100 %

Les variations locales de ce schéma seront analysées à propos des sous-régions. Le système, avec son cycle cultural bref et une durée de jachère suffisante, tend à préserver les sols d'un épuisement rapide tout en utilisant au maximum leur capacité de production ; s'appuyant sur les rendements élevés de la culture principale d'igname (8 à 10 tonnes/ha) il explique en partie le maintien des fortes concentrations humaines de la région.

Les cultures industrielles, introduites depuis une vingtaine d'années, provoquent des surcharges dans de nombreux terroirs de la zone dense en immobilisant une partie des périmètres de rotation.

Les trois spéculations principales tendent à se localiser dans les domaines écologiques les plus favorables : le coton au nord, le café au sud-ouest et au sud, le cacao presque exclusivement au sud. Les productions régionales sont les suivantes:

	Prod. en tonnes	en % de la prod. Nation.
café : (moy. 3 dernières campagnes)	17 600	9,2
cacao: (moy. 3 dernières campagnes)	9 260	6,7
coton: (dernières campagnes 66-67)	4 030	19,4

En marge du secteur agricole, subsistent des activités importantes de cueillette (vin de palme), de chasse au petit gibier et de pêche.

L'élevage des bovins, malgré l'extension des éten dues herbeuses reste peu développé (11 000 têtes de bétail) mais le troupeau de moutons et de chèvres atteint des effectifs importants : 110 000 ovins, 90 000 caprins.

La région, située au centre de la Côte d'Ivoire, au contact des forêts et des savanes, bénéficie d'une position particulièrement favorable aux relations et aux échanges. Un réseau dense de voies routières dessine une remarquable étoile autour de Bouaké et s'organise plus au sud de part et d'autre de l'axe principal méridien. Le chemin de fer, rejoignant la ville par le sud-est, complète ce dispositif convergent. Les villes regroupent l'essentiel des activités commerciales ; le tableau suivant, tiré de l'enquête de 1963 donne la localisation des principaux types de commerce :

	Bouaké	Yamoussokro	Tounodj	Découmi	Tiébissou	Autres Centres et Villages
Commerce europ.	36	4	7	4	3	2
Commerce liban.	32	7	4	1	3	3
Entreprises coopérat.	1	1	3	--	--	-
Commerce africain (boutiques fixes et tabliers)	894	166	164	164	85	971

Bouaké rassemble près de 40 % des entreprises, mais surtout les catégories les plus importantes assurant l'importation, le commerce en gros, la vente d'articles spécialisés, la traite et l'exportation des produits locaux. L'influence de la ville dépasse le périmètre de sa région : diffusion des biens manufacturés dans la partie nord de la Côte d'Ivoire et dans les Etats limitrophes ; place de première importance dans les circuits du commerce inter-africain, du bétail, de la cola, du poisson séché etc.. Dans la partie nord de la région, Bouaké s'appuie dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, sur une armature de petites villes et de gros bourgs dotés d'installations commerciales permanentes (Découmi, Tiébissou, Sakassou, Botro, Diabo, Brobo). Entre la trame déjà serrée de ces établissements

s'intercalent de multiples centres de moindre importance, en général de gros marchés ruraux à périodicité fixe.

Le sud de la région (Yamoussokro - Toumodi) échappe en partie à l'influence de la ville au profit d'Abidjan. Bouaké constitue le seul centre industriel important de Côte d'Ivoire en dehors de la capitale ; une cinquantaine d'entreprises assurent près de 20 % de la production nationale.

La ville, chef-lieu du département du Centre, dispose d'une infrastructure tertiaire complète : administration générale, services techniques, infrastructure de transport et de communication, équipement bancaire, médical, scolaire, etc...

Par sa masse de population à revenus stables (issus des secteurs d'activité secondaires ou tertiaires), Bouaké assure des débouchés multiples aux productions agricoles ou artisanales de sa région. La ville crée et stimule des courants d'échange diversifiés avec son environnement rural.

LES SOUS-REGIONS

Deux grandes unités peuvent être distinguées dans la région : l'une, au nord, en savane correspond à la grande tache de peuplement dense, aire d'influence directe de la ville de Bouaké ; l'autre, au sud, sur la marge de transition forêt-savane, s'organise sur un tronçon de l'axe Abidjan-Bouaké et échappe partiellement à l'emprise économique du centre régional.

La sous-région de Bouaké

(sous-préfectures de Bouaké, Brobo, Diabo, Botro, Béoumi, Sakassou, Tiébissou, Didiévi : 430 000 habitants).

La sous-région couvre entièrement le dôme granitique et ses marges schisteuses.

La partie granitique centrale est un pays de plateau au modèle lourd, couvert d'une végétation à dominante herbeuse. La topographie et la zonation des sols commandent assez strictement l'organisation du paysage : lambeaux de forêt-mésophile ou

brousse forestière sur les sommets, savane arbustive sur les versants, forêt-galerie le long des marigots.

Sur les formations birrimianes, souvent accidentées de barres parallèles de quartzite ou de roches vertes, le caractère forestier devient plus affirmé ; la disposition de la végétation par rapport à la topographie s'inverse fréquemment : de hautes surfaces cuirassées, couvertes de savane claire, surplombent des fonds de vallée généralement boisés. L'apparition fréquente de formations herbeuses presque pure, sur les versants nord et est du dôme granitique peut être reliée à l'accentuation des saisons sèches par les vents d'harmattan, guidés depuis le nord-est par la dépression du Nzi. Les versants ouest et sud-ouest du dôme conservent des lambeaux forestiers plus étendus. Un deuxième facteur, l'intense occupation humaine explique la dégradation très avancée de la végétation.

La sous-région, avec 335 000 ruraux et 95 000 urbanisés représente la concentration humaine la plus importante de Côte d'Ivoire.

La densité de population dépasse 30 hab/km² sur le sommet du dôme et sur son versant occidental ; quelques cantons atteignent des valeurs de 40 ou 50 dans les environs de Bouaké. Sur le versant est et sud-est, la densité décroît légèrement entre 20 et 30 hab/km². Malgré sa compacité générale la tache de peuplement présente quelques nuances : la partie centrale (sous-préfecture de Bouaké et de Sakassou) est couverte par un semis homogène de petits villages très rapprochés. À l'ouest et à l'est le peuplement devient plus irrégulier, de gros villages s'agglutinent autour de quelques points de concentration (Béouri, Botro, Diabo, Brobo, ...) les intervalles étant comblés par un semis discontinu et par des alignements.

Les marges ouest de la sous-région, la vallée du Bandama, présentent un peuplement plus稀âche avec une densité in-

La densité de population est inférieure à 20 hab/km². Au nord-est le semis continu des villages s'interrompt brutalement au niveau des reliefs schisteux qui encadrent la vallée du Nzi.

Les variations des formes de mise en valeur agricole à l'intérieur de la sous-région, ont conduit à distinguer trois secteurs.

Le secteur du nord-est, (approximativement : sous-préfectures de Bouaké, Brobo et Didiévi) occupe le sommet et les versants est du dôme granitique où sont réunies des conditions climatiques et pédologiques les plus défavorables de la sous-région.

L'enquête de 1963 a observé des cycles culturaux plus longs qu'ailleurs: la terre est davantage réutilisée en deuxième année (63 % de la superficie défrichée contre 57 % pour l'ensemble) et, fait exceptionnel, peut l'être également en troisième ou quatrième année (pour 17 % des surfaces défrichées).

Cette intensification révèle en partie la surcharge de certains terroirs établis sur sols médiocres, mais aussi l'influence du marché de vivriers de Bouaké (cultures d'igname et de manioc à long cycle destinées à la vente).

Les exploitations familiales, de 7 à 10 personnes, s'étendent sur des superficies généralement modestes de 1 ha 77 en moyenne.

Les cultures industrielles représentent un quart de la surface cultivée totale, mais près de la moitié des exploitations n'en possèdent pas. Le cacao et surtout le café établis dans les secteurs les plus favorables des terroirs (massifs forestiers ou bas-fonds humides) ne donnent que des récoltes faibles, extrêmement irrégulières. La production agricole est nettement orientée vers les vivriers dont les surplus trouvent des débouchés en ville avec un important complément de produits de cueillette

(vin de palme, bois de chauffe, fruits divers, etc...) le développement des cultures de tabac et surtout de coton Allen atténué depuis quelques années l'insuffisance des revenus monétaires. Malgré les palliatifs une émigration intense, définitive ou saisonnière, reste nécessaire pour compenser le déséquilibre des ressources.

Le secteur du nord-ouest (sous-préfectures de Béoumi, Botro et Diabo) s'étend sur le flanc ouest du massif granitique et atteint les marges schisteuses déprimées de la vallée du Bandama. Une structure géologique plus hétérogène, comprenant divers types de granite, des schistes et parfois des roches basiques, donne des sols de meilleure valeur agronomique, plus argileux et plus humides que dans le nord-est.

Le système cultural présente des caractères originaux : une cucurbitacée : le ouré-ouré ainsi que l'arachide sont cultivées plus intensément qu'ailleurs ; de nouvelles plantes, dont les domaines habituels se situent au nord ou à l'ouest, apparaissent dans les associations : les mils et les sorghos et surtout le riz pluvial qui couvre de grandes superficies.

L'igname continue d'être la culture principale de première année mais la deuxième année se subdivise en deux cycles culturaux correspondant aux deux saisons des pluies. Pendant la première période sont établies les combinaisons habituelles à base d'arachide, de maïs ou de ouré-ouré ; pendant la deuxième période est cultivé le riz pluvial, soit pur, soit associé aux plantes précédentes. La surface de la sole initiale de défrichement se décompose de la façon suivante :

rendu à la jachère	39 %
cultures de 1er cycle(arachide, maïs ouré-ouré)	13 %
cultures de 2ème cycle(riz pur ou as- socié)	31 %
autres associations	12 %

L'exploitation familiale moyenne compte 6 résidents et s'étend sur 1 ha 97. Un quart de cette superficie est en moyenne réservé au café mais en fait 38 % seulement des exploitations en possèdent. Cette culture cafétière est soumise aux aléas climatiques et des variations considérables d'une année à l'autre affectent les productions : les tonnages commercialisés à Béoumi et à Botro pendant les trois dernières campagnes sont les suivants :

Campagne 64 - '65 : 2 370 tonnes

Campagne 65 - 66 : 4 460 tonnes

Campagne 66 - 67 : 165 tonnes

Le coton Allen progresse sensiblement depuis quelques années : 2 300 tonnes en 1966 - 67.

Comme dans les environs de Bouaké les flux migratoires vers le sud restent très importants.

Le secteur du sud-ouest (sous-préfectures de Sakassou et de Tiébissou) s'étend sur le revers sud du massif granitique de part et d'autre de la ligne de faîte entre les bassins du Bandama et du Nzi ; il touche par ses deux extrémités à des zones schisteuses : grande tache déprimée bordant le Bandama au sud-ouest et collines Baoulé au sud-est.

La végétation, favorisée par un accroissement des pluies (entre 1 200 et 1 300 mm), par l'atténuation des vents secs d'harmattan, acquiert un caractère nettement forestier. De grands massifs subsistent dans les intervalles de peuplement, et notamment sur les formations bituminées.

L'agriculture bénéficie de conditions climatiques et pédologiques plus favorables mais surtout la densité modérée de la population atténue les problèmes de surcharges fréquents plus au nord ; les vastes réserves de forêts intactes ont permis l'extension des cultures industrielles sans rompre l'équilibre des rotations.

L'éventail des plantes cultivées se simplifie : l'igname reste la culture de base accompagnée du maïs et de l'arachide, mais le riz pluvial, le ouré-ouré, les céréales d'origine soudanienne se raréfient progressivement du nord vers le sud. L'agriculture prend un caractère plus extensif avec des jachères plus longues et une moindre utilisation des surfaces en deuxième année (moins d'un quart). Le café, ainsi que le cacao (en zone schisteuse), prennent une place prépondérante dans les exploitations et couvrent plus de 50 % de la superficie cultivée. De ce fait la taille moyenne des exploitations s'accroît sensiblement à 2 ha 68.

Près de la moitié des exploitations font appel à un complément de main d'œuvre salariée (1). La production moyenne des deux sous-préfectures pendant les trois dernières campagnes est la suivante :

Café	4 750	tonnes
Cacao	1 090	tonnes

Les cantons Aïtou et Nanafoué des environs de Tiébissou constituent les centres les plus actifs d'artisanat traditionnel Baoulé : tissage, teinture, orfèvrerie, travail du bois...

La sous-région du sud. :(sous-préfectures de Yamoussoukro et de Toumodi - 87 500 habitants).

Elle s'inscrit entre les cours du Bandama à l'ouest et ceux du Nzi, puis de son affluent le Kan, à l'est. Ces cours d'eau, ainsi que la ligne de faîte au centre de l'interfluve et la ligne de contact forêt-savane, s'orientent N-W/S-E, parallèle-

(1) Les chiffres cités, tirés de l'enquête 1963, s'appliquent en fait à un périmètre beaucoup plus vaste comprenant la sous-région de Yamoussoukro- Toumodi et les cantons forestiers de Dimbokro. On doit les considérer comme des évaluations fortes pour le secteur.

ment à la branche occidentale du V Baoulé ; toutefois, les directions maîtresses de la structure géologique (l'alternance des granites et des schistes), recoupent perpendiculairement cette orientation. Il en résulte une série de compartiments bien individualisés :

au nord-ouest, la sous-préfecture de Yamoussoukro s'étend sur un bas plateau granitique aplani. Le versant dominant le Bandama (canton Akoué) est largement forestier, le versant du nord-est rejoignant le Kan (canton Nanafoué) fait partie du domaine des savanes.

au centre, les formations birrimiennes déterminent des reliefs accusés : alignements de collines sur schistes, quartzites ou roches vertes, buttes tabulaires et cuirassées des monts Kokumbo et de l'Alebouma Doka.

au sud-est de Toumodi réapparaissent des granites portant des sols peu profonds et sableux. Les savanes à roniers qui les occupent, s'avancent vers le sud jusqu'au Bandama, marquant la pointe extrême du V Baoulé. Une série de reliefs isolés, pointements de granite ou buttes cuirassées sur roches vertes, s'enlèvent vigoureusement au-dessus de ces surfaces mollement ondulées (Crumbo Doka).

La répartition du peuplement assez contrastée souligne la diversité des milieux physiques. Les sols riches des collines birrimiennes déterminent dans la région de Toumodi des concentrations de gros villages où la densité dépasse 20 hab/km². Aux sols pauvres de la bande granitique du sud-est correspond un peuplement lâche en petites unités. Sur les granites des environs de Yamoussoukro la population se regroupe le long de la ligne de faîte au contact forêt-savane.

L'agriculture pratiquée dans la sous-région se rapproche de celle analysée précédemment dans le secteur sud-ouest de Bouaké : caractère plus extensif, simplification des

associations vivrières, développement des cultures industrielles mais il faut souligner ici l'extension plus importante de ces dernières. Le chiffre moyen, fourni par l'enquête, de 60 % des surfaces cultivées en café - cacao doit être considéré pour la sous-région comme une évaluation faible. La comparaison des productions entre les deux unités paraît significative :

	CAFE		CACAO	
	Tonnage	Kg/tête	Tonnage	Kg/tête
Yamoussoukro-Toumodi	9 700	110	7 800	89
Sakassou-Tiébissou	4 750	49	1 090	11

A l'intérieur de la sous-région, le secteur de Yamoussoukro fournit davantage de café, le secteur de Toumodi davantage de cacao, dont la culture se localise presque exclusivement dans les bas-fonds humides de la bande schisteuse.

Les activités commerciales s'organisent autour des deux villes de Yamoussoukro et de Toumodi. L'une et l'autre ont successivement bénéficié pendant plusieurs années d'une position privilégiée à l'extrême de l'itinéraire goudronnée provenant d'Abidjan (point de rupture de charge et terminus des circuits de transport).

Actuellement les deux villes constituent des relais sur l'axe nord-sud, goudronné jusqu'à Bouaké, mais également des carrefours importants sur les routes transversales joignant les régions de Daloa-Gagnoa à l'ouest et de la "boucle du cacao" à l'est.

Pendant toute la période du fractionnement de l'itinéraire goudronné, l'influence économique de Bouaké sur la sous-région a été concurrencée par l'influence directe d'Abidjan. L'aménagement complet de l'axe jusqu'à Bouaké tend à rétablir l'équilibre des relations en faveur du centre régional, distant de 100 à 150 km seulement.

CONCLUSION

Le milieu de transition des savanes boisées Baoulé, plus ouvert qu'au sud, moins aride qu'au nord, a attiré aux époques anciennes des vagues de migrants et a favorisé l'extension d'une tache de peuplement dense, cœur d'une vaste province ethnique. Les hommes ont su tirer parti des avantages offerts par le milieu ; ils ont profité de l'avancée des savanes dans la barrière forestière pour établir des courants d'échange entre les régions du nord et le littoral, ils se sont assuré le contrôle de l'espace par un système cultural équilibré. La création et la croissance de Bouaké ont bénéficié plus tard de ces facteurs pré-existants : position centrale dans un pays ouvert en relation avec des régions différenciées, insertion dans une masse compacte de population rurale.

Actuellement, la ville fait figure de grande place commerciale dont les activités débordent au-delà des frontières ivoiriennes ; elle anime d'autre part son environnement rural par une série complexe de flux et de services.

La région peut être considérée comme l'un des ensembles les mieux structurés de Côte d'Ivoire.

Ceci ne doit pas masquer l'acuité de certains problèmes. Le passage, en zone rurale, d'une économie de subsistance à une économie d'échange s'effectue difficilement. Les cultures industrielles de café ou de cacao ne fournissent que des productions faibles et aléatoires ; les spéculations d'introduction récente telles que le coton ou le tabac se développent assez lentement, elles requièrent du paysan plus d'efforts pour moins de profit.

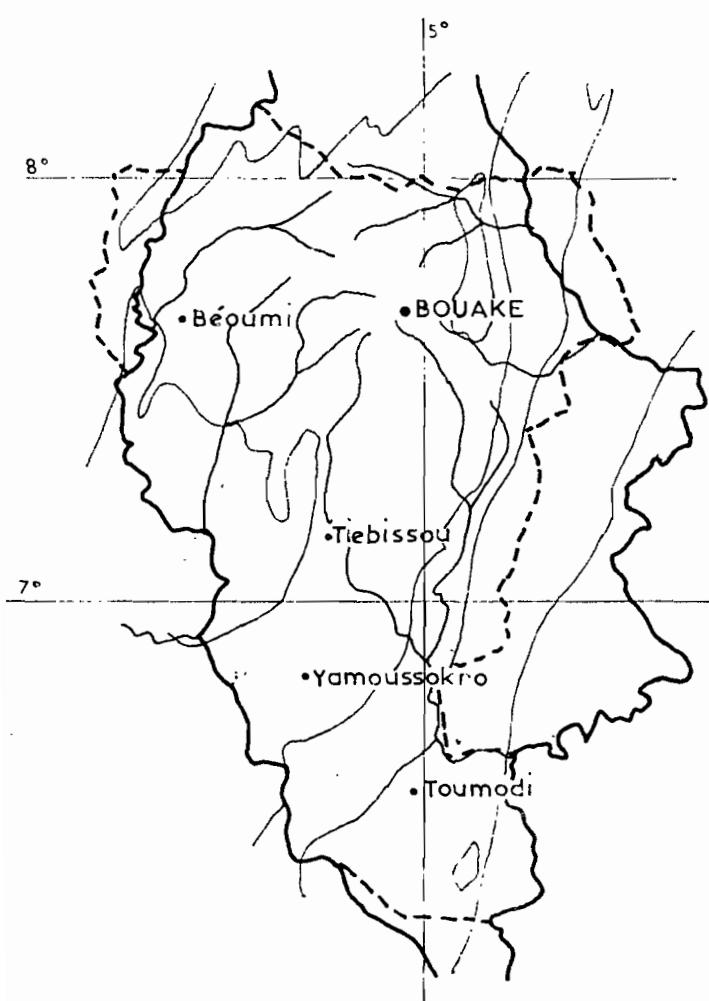
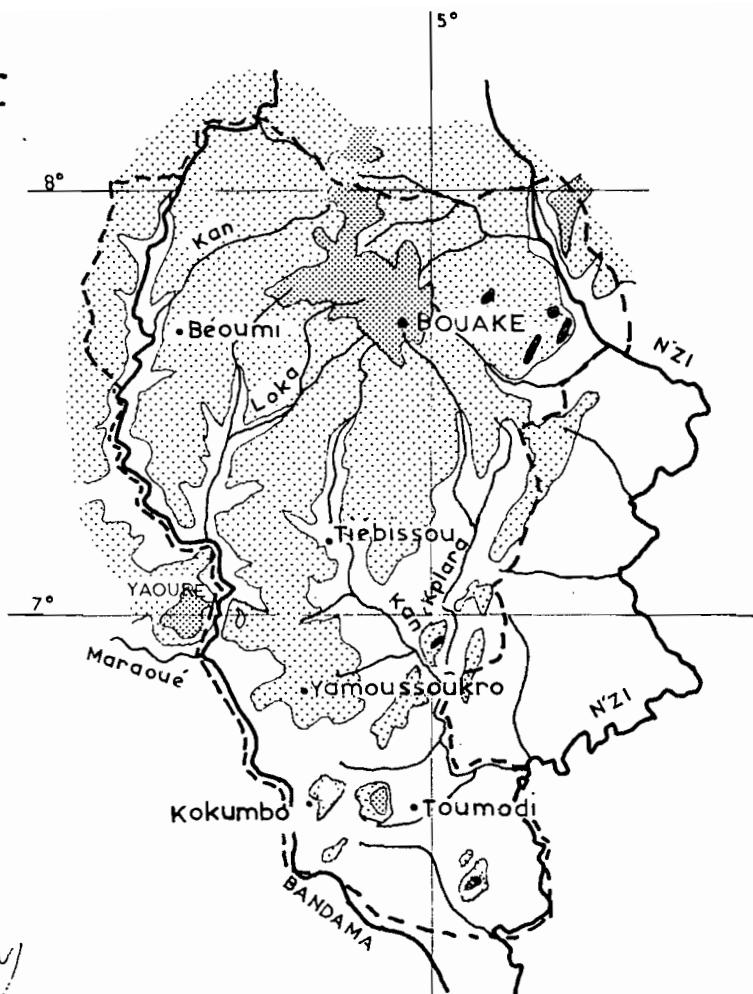
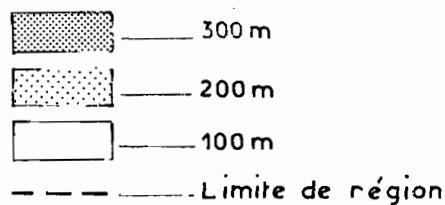
Cette infériorité est d'autant plus ressentie que de part et d'autre du V Baoulé s'étendent les régions de plantations les plus riches de Côte d'Ivoire. Depuis trois décennies une émigration intense a permis de pallier, par des transferts importants

de numéraire, aux insuffisances des ressources locales ; toutefois des enquêtes récentes révèlent que dans la quasi-totalité des villages de la zone dense, la plupart des éléments jeunes de la population active ont quitté le pays temporairement ou définitivement.

Le projet de construction d'un barrage hydro-électrique sur le Bandama au niveau de Kossou, entraînera dans l'économie régionale des bouleversements dont il est encore difficile de mesurer l'ampleur. La retenue s'étendra en amont sur plus de 100 km dans les sous-préfectures de Tiébissou, Sakassou, Béoumi et Botro. Environ 180 villages représentant 90 000 habitants sont compris dans le périmètre inondé. Le transfert de cette population, l'aménagement du pourtour de la retenue et de terres irrigables en aval vont constituer dans les années à venir des problèmes essentiels pour le développement de la région.

REGION DE BOUAKE

RELIEF - HYDROGRAPHIE



GEOLOGIE

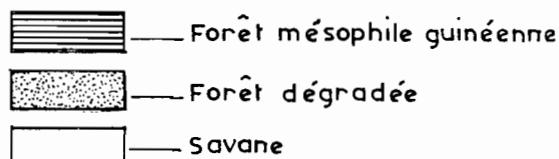


ECHELLE: 1 / 2000000

0 50 100 Km

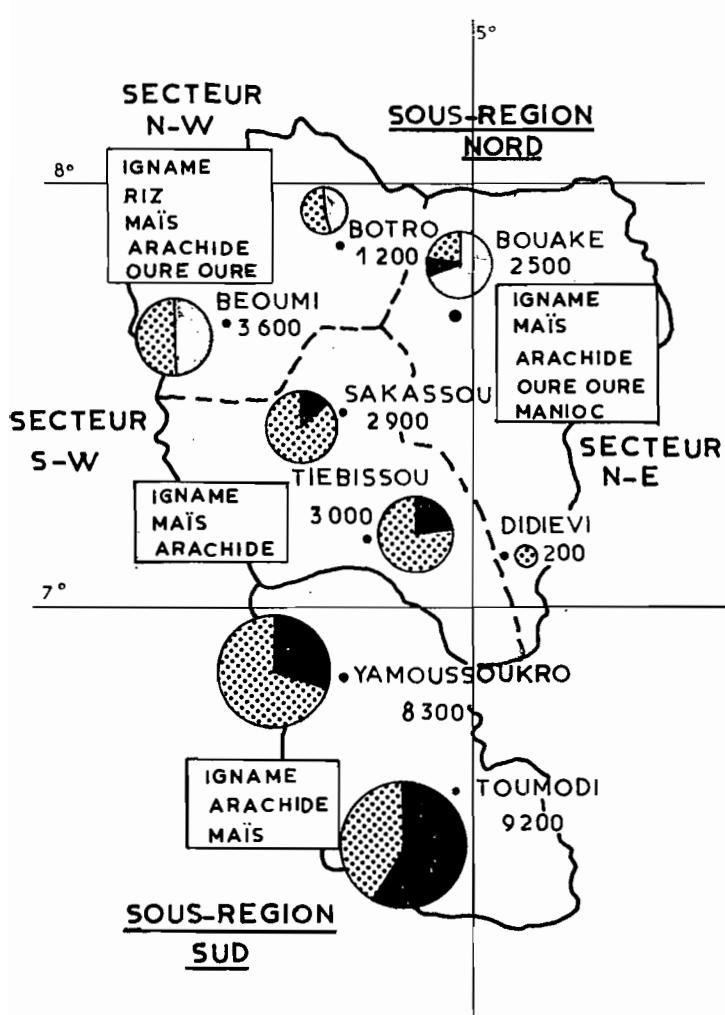
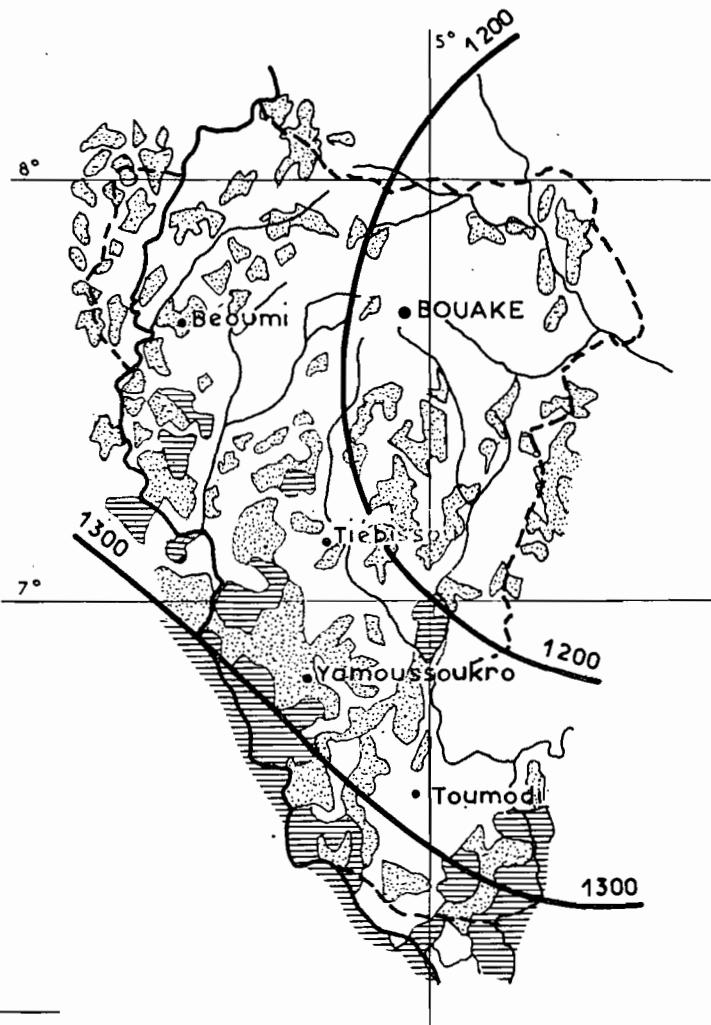
REGION DE BOUAKE

VEGETATION



PLUVIOMETRIE

Isohyète moyen annuel



DIVISIONS REGIONALES

PRODUCTIONS AGRICOLES

CULTURES INDUSTRIELLES



BOTRO = Centre de collecte

1100 = Tonnage moyen annuel

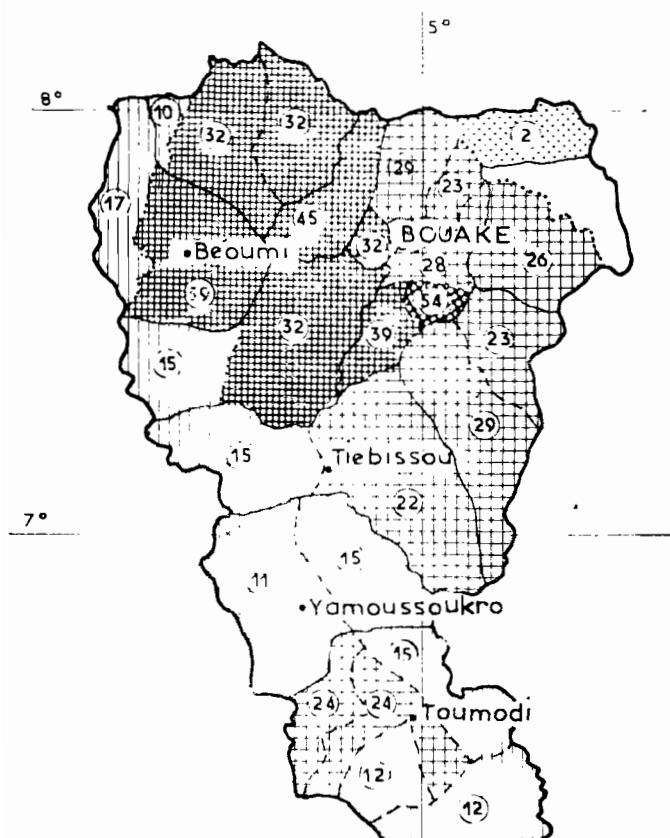
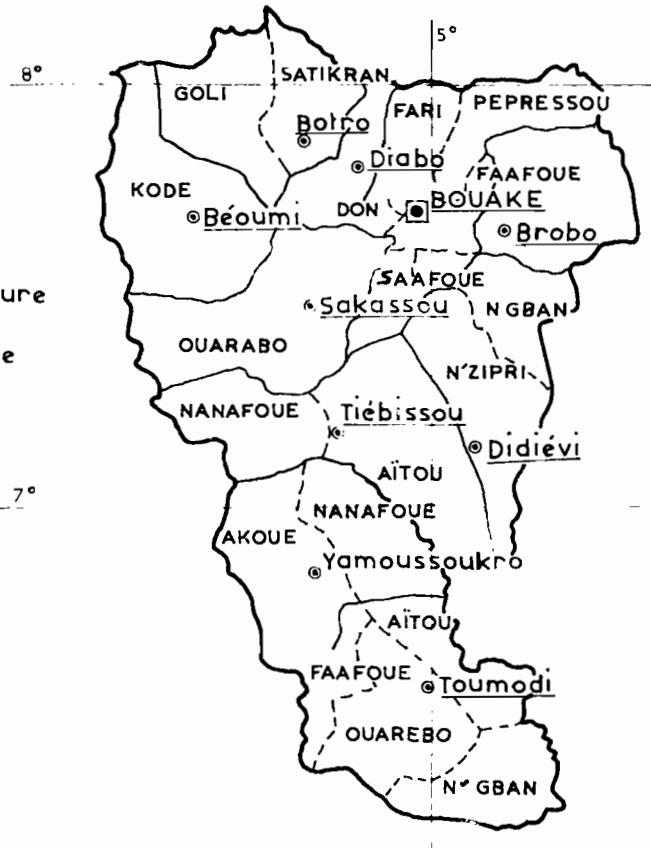
ECHELLE : 1 / 2 000 000

0 50 100 Km

REGION DE BOUAKE

CARTE ADMINISTRATIVE

- Chef-lieu de Département
- ◎ Chef-lieu de Sous-Préfecture
- - - Limite de Sous-Préfecture
- - - Limite de Canton
- KODE --- Ancien Canton



DENSITE DE POPULATION RURALE

- [Empty box] Espace considéré comme vide
- [Light stippled box] Moins de 5 hab/km²
- [Medium stippled box] de 5 à 10 hab/km²
- [Dark stippled box] de 10 à 20 hab/km²
- [Very dark stippled box] de 20 à 30 hab/km²
- [Solid black box] de 30 à 50 hab/km²
- [Solid black box] plus de 50 hab/km²
- (23) ----- Valeur de la densité/km²

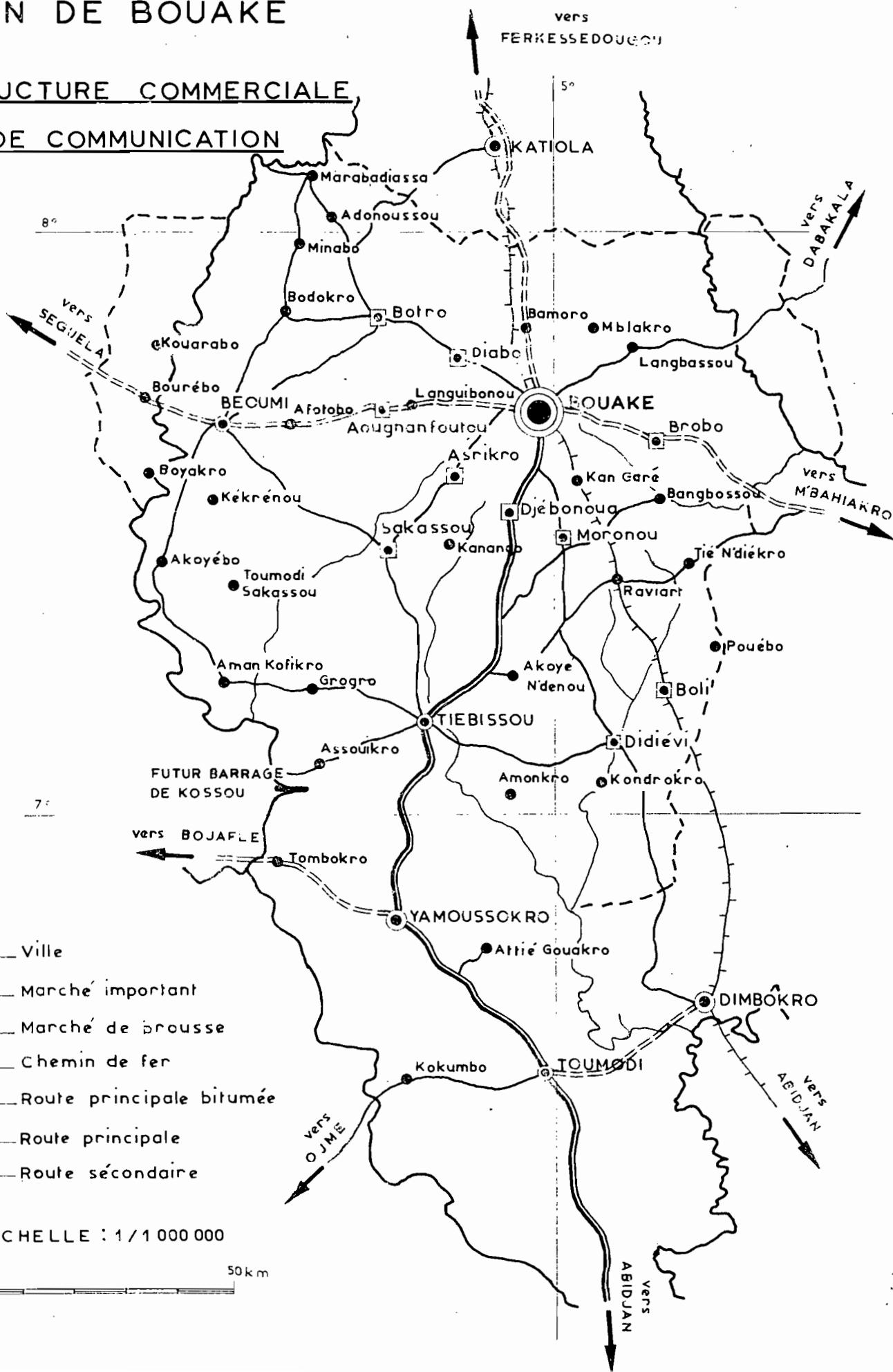
ECHELLE : 1/2 000 000

0 50 100 km

REGION DE BOUAKE

INFRASTRUCTURE COMMERCIALE

VOIES DE COMMUNICATION



LA REGION DE LA " BOUCLE DU CACAO "

LA REGION

La région correspond pour sa majeure partie à l'interfluve schisteux et forestier qui sépare le Nzi de la Comoé. Elle déborde cependant à l'ouest sur une marge granitique couverte de savane, normalement comprise à l'intérieur du V Baoulé. Cette juxtaposition de deux milieux physiques différents est la conséquence de la limite adoptée avec la région voisine de Bouaké, limite fixée d'après des critères humains et économiques (voir chapitre précédent).

Deux groupes ethniques principaux, d'origine Akan occupent la région : les Baoulés au Nord, les Agnis au Sud. Les formes de mise en valeur agricole peuvent être considérées comme l'un des facteurs essentiels d'unité : une agriculture de plantation, associant aux plantes vivrières traditionnelles, le café ou le cacao.

Il n'existe pas de centre régional prépondérant. L'organisation urbaine repose sur une couronne centrale de petites villes réunies entre elles par un circuit routier grossièrement ovoïde. Cet itinéraire, aménagé il y a une quinzaine d'années pour assurer l'écoulement des récoltes vers Dimbokro et le chemin de fer, est communément appelé : " boucle du cacao ". Nous avons retenu ce terme pour caractériser l'ensemble régional.

La répartition ethnique et la place prédominante prise par l'une ou par l'autre des deux cultures industrielles conduisent à distinguer deux sous-régions :

- Au Sud, une unité Agni, productrice de cacao,
- Au Nord, une unité Baoulé, productrice de café, elle-même subdivisée en un secteur forestier à l'est et un secteur en savane à l'ouest.

La région est entièrement couverte par les enquêtes de 1963-64. La sous-région Agni correspond à une moitié de la strate II de l'enquête du sud-est. La sous-région Baoulé, secteur forestier, correspond à une moitié de la strate I de l'enquête du sud-est. Le secteur des savanes coïncide approximativement avec la strate IV de l'enquête de Bouaké. L'hétérogénéité des sources et le fractionnement des strates de sondage rendent difficile l'utilisation des données chiffrées.

Le milieu physique

Les quatre cinquièmes de la région sont occupés par des formations homogènes de schistes birrimiens, ponctuées au sud et à l'est par quelques noyaux granitiques de faibles dimensions. Le contact entre ces schistes et les granites de l'ouest recoupe, selon une orientation S.W/N.E, les grandes indentations du Nzi moyen, puis, au-delà de l'Bahiakro, longe la rive orientale d'un affluent, le Mbé. Cette ligne remarquable, soulignée par la limite de la forêt et de la savane, constitue la branche orientale du V Baoulé.

Une succession monotone de bas-plateaux et de plaines valonnées décroît en altitude du nord vers le sud depuis 350 mètres environ, jusqu'à moins de 100 mètres. L'isohypse de 100 mètres cerne approximativement, entre les bassins du Nzi et de la Comoé, les derniers lambeaux disséqués des glacis du nord : lanières aplaniées se terminant en corniches sur de larges vallées à profils concaves.

Un alignement de collines sur schistes, d'orientation structurale, s'exhausse sur près de 80 kilomètres dans la partie méridionale de l'interfluve. Il constitue le seul accident notable de la région avec des pointements dépassant 600 mètres aux environs de Bongouancu et de Baoukro. Le long de la limite ouest, court une ligne de hauteurs qui marque l'axe de la bande granitique et sépare les petits affluents directs du Nzi des bassins de ses grands affluents : Kau, Kplara et Soungourou.

Au-dessus de 200 mètres prédomine un modèle confus de vallonnements et de croupes allongées ; les surfaces sub-horizontales des glacis ont été démantelées par l'érosion. On considère habituellement cette frange digitée comme le front d'attaque actuel du réseau atlantique.

Les vallées des grands fleuves, Nzi et Comoé, constituent les niveaux de base locaux ; elles sont tronçonnées par des seuils rocheux et des rapides, séparant des biefs de remblaiement où le fleuve inscrit ses méandres entre des terrasses alluviales.

Un climat de type sub-équatorial à deux saisons des pluies et à deux saisons sèches s'étend de façon relativement uniforme sur la région. Il devient toutefois plus humide dans la partie méridionale où les précipitations annuelles atteignent 1 300 mm, contre 1 150 au nord. Les pluies se répartissent régulièrement dans l'année avec des maxima peu accentués (avril, juin, octobre) et des saisons sèches intercalaires atténues et brèves (décembre - janvier - et juillet - août).

La région est entièrement comprise dans le domaine végétal guinéen : les schistes portent une forêt mésophile largement entamée par les défrichements ; la bande granitique de l'ouest est couverte par une savane arbustive claire, cloisonnée par des forêts galeries et fréquemment piquetée de peuplements denses de roniers. Les basses terrasses du Nzi et d'une partie du cours de la Comoé au nord, sont jalonnées par des formations herbacées qui s'adaptent à des sols périodiquement gorgés d'eau.

Le milieu humain

La région est peuplée de 350 000 habitants, dont 53 000 urbains regroupés dans sept villes : (taux d'urbanisation : 15 %)

- Dimbokro :	15 000 hab.	- M'Bahiakro :	6 000 hab
- Daoukro :	9 200 hab.	- Mbatto :	5 000 hab
- Bongouanou :	6 800 hab.	- Bocanda :	4 500 hab
- Artrah :	6 300 hab.		

la population se concentre dans la moitié sud où un noyau de forte densité occupe la plus grande partie de la sous-préfecture de Bocanda et déborde de part et d'autre sur Bongouanou et Dimbokro (DK 2 cantonale supérieure à 30 et approchant localement 50).

Une auréole de densité moyenne entre 10 et 25 habitants au km² entoure cette tache centrale et se prolonge vers le nord sur le sommet de l'interfluve. A la périphérie s'ouvrent une série de vides. Ils correspondent à l'est, aux grands massifs forestiers qui bordent la Comoé, au sud, à la marge déserte séparant les aires de peuplement Agni et Attié-Abé, à l'ouest et au nord, aux cantons faiblement peuplés de la bande granitique défavorisée par des sols sableux et pauvres.

La densité de la population a augmenté depuis le développement des cultures industrielles. La région a accueilli un grand nombre d'immigrés qui représentent actuellement un quart de la population totale. Ce sont principalement : des Baoulés de la zone dense de Bouaké, des éléments originaires du nord de la Côte d'Ivoire (Malinké, Sénoufo, Tagouana et Djimini) enfin des Maliens et des Voltaïques. Ces derniers représentent 15 % des effectifs globaux, contre 10 % pour les immigrés Ivoiriens.

Les activités économiques

Le système cultural ancien a été complètement bouleversé depuis deux décennies par l'introduction du café et du cacao. La plus grande partie des surfaces cultivées est actuellement occupée par des cultures arbustives stabilisées pour 20 ou 30 ans, mais le système des rotations n'est pas abandonné. Tous les ans, sont ouverts par défrichement des champs qui représentent environ 10 % de la superficie cultivée totale. Ces parcelles sont, dès le début, soit vouées aux cultures vivrières, soit destinées à porter les futurs plantations.

La première catégorie, (60 % environ de la surface défrichée par an) est généralement établie sur les parties de terrains proches des villages, déjà anciennement exploitées et couvertes de brousse secondaire. Ces champs portent essentiellement des cultures pures ou associées de bananes plantain, d'igname, de manioc, de taro, de maïs et d'arachide.

La deuxième catégorie (40 % de la surface défrichée) correspond généralement à des champs plus éloignés, ouverts sur forêt intacte. La première année, sont plantés les bananes ou les divers tubercules, suivis, immédiatement après, par les jeunes plants de café ou de cacao.

Les plantes vivrières, souvent à longs cycles végétatifs, subsistent en proportion décroissante jusqu'à la troisième ou la quatrième année, puis disparaissent. Caféiers ou cacaoyers, devenus adultes et productifs, couvrent alors de façon homogène la parcelle qui est devenue une véritable plantation.

Les variations de ce schéma se rapportent notamment à la proportion des différentes plantes vivrières ou industrielles, seront analysées à propos des sous-régions.

Jusqu'à une date récente, la région est restée relativement isolée, à l'est par le cours de la Comoé (encore démunie de pont), au sud également, par une bande compacte de massifs forestiers, matérialisant les frontières historiques des groupes Agni. Pendant toute la période coloniale, le seul exutoire de la région a été la ville de Dimbokro, située à l'extrême S-W, au débouché du chemin de fer sur les savanes. La ville, chef-lieu de cercle, centre commercial et lieu d'implantation des grandes entreprises de traite, assurait le drainage et l'expédition vers la côte des bois et des produits locaux. Le réseau routier actuel avec son itinéraire circulaire aboutissant à Dimbokro, la "boucle du cacao", révèle cette domination économique qui s'est maintenue jusqu'à la période du développement massif des plantations. Vers 1956, l'anneau routier central a été raccordé par le sud-est à la grande voie goudronnée Abengourou-Abidjan. De cette liaison directe avec la capitale (Kotobi-Abidjan : 193 km) a résulté une série de captures économiques au détriment de Dimbokro et au bénéfice de petits centres situés à l'est et au sud de la boucle : Bongouanou et Daoukro ; Mbahiakro au nord, est devenu un relais important sur le nouvel axe ainsi ouvert entre Bouaké et Abidjan.

De ce renversement des flux, ayant favorisé successivement l'ouest puis l'est de la région, découle en partie l'organisation urbaine actuelle décentralisée : aucune ville n'a réussi à prendre le pas sur ses voisines. Les périmètres d'influence de chaque centre, définis, approximativement par les limites des sous-préfectures, restent juxtaposés.

L'activité commerciale repose sur le double courant d'échange : diffusion des biens manufacturés, collecte et exportation des produits agricoles, essentiellement café et cacao. Les entreprises les plus importantes assurent fréquemment les deux types d'opérations. Au sommet de la hiérarchie figurent les comptoirs des grandes maisons d'exportation installés dans les principaux centres ; ils reçoivent les récoltes directement ou par l'intermédiaire de traitants, collecteurs et transporteurs indépendants, en majorité Libanais ou Africains. Le commerce de distribution est concentré au stade du gros et du demi-gros, sur les grandes maisons de commerce européennes et sur les entreprises familiales Libanaises en relations directes avec Abidjan. Le commerce de détail est assuré par les boutiques africaines et par un réseau relativement dense de magasins à succursales multiples (Chaine-Avion, SAVE, SIDEKO, respectivement 9, 7 et 3 points de vente).

Les équipements commerciaux des principales villes sont les suivants :

	Dacukro	Bongouan.	Dimbokro	Arnah	Mbahiak.	Bocanda
Grd.maisons de commerce et commerce européen	20	10	17	3	6	4
Commerce libanais	21	8	5	7	8	5
Commerce africain (boutiques et tabliers)	483	315	269	188	153	89

Le niveau élevé des revenus, la concentration de l'habitat, ont favorisé la multiplication des petits commerces hors des villes, dans une série de gros bourgs, sièges de grands marchés ou carrefours importants.

LES SOUS-RÉGIONS

La sous-région du Nord. (sous-préfectures de

Mbahiaakro, Prikro, Kouassi-Kouassikro, Bocanda, Duellé, Daoukro et Dimbokro : 235 000 habitants).

La sous-région se caractérise par un peuplement homogène Baoulé. Elle s'étend sur deux domaines physiques contrastés qui impliquent des économies agricoles différentes : forêt sur schiste à l'est, savane sur granite à l'ouest ; une certaine complémentarité s'établit cependant entre les deux secteurs, et les populations des savanes, grâce à des déplacements à faibles distances, participent généralement à l'économie de plantation.

La sous-région correspond à une aire d'expansion relativement tardive de l'ethnie Baoulé. La mise en place du peuplement s'est poursuivie pendant tout le XIX^e siècle par l'installation d'éléments originaires de la région de Bouaké. Le semis relativement lâche et discontinu des villages dans une grande partie du secteur forestier reflète les établissements successifs de divers groupes jusqu'à la limite orientale de la Comoé. La concentration de population observable à l'est de Dimbokro, autour de la grande indentation du Nzi, constitue le noyau le plus ancien du peuplement. Il a son origine dans un front de villages établis face aux Agni du Moronou, après une campagne militaire du XVIII^e siècle ; plus tard, au XIX^e siècle il a été renforcé par une vague de migrants venus exploiter des placers aurifères découverts dans

la vallée du Nzi. La densité actuelle varie entre 30 et 50 habitants au km² selon les cantons.

Le peuplement a été modifié récemment dans tout le secteur forestier par l'introduction des cultures industrielles. La recherche des terres a provoqué un nouvel essaimage : la plupart des villages s'entourent d'une auréole de hameaux et de campements établis à la périphérie des terroirs. Dans certains secteurs de véritables fronts pionniers colonisent les grands flots forestiers qui subsistent encore (à l'est de Daoukro et de Ouéllé). Ces hameaux sont habités en permanence bien que leur population soit fluctuante. Ils rassemblent généralement, à côté des planteurs autochtones, des manoeuvres saisonniers ou des immigrés définitifs devenus possesseurs de plantations.

Les populations des savanes de la rive droite du Nzi participent à cette colonisation et établissent des campements en zone forestière, d'autant plus facilement que les communautés de la rive droite (ayant droit sur la terre) leur sont apparentées. Les mêmes sous-groupes Baoulé : Soundo, Abé, Ndamé, Katiénou, Bonou sont tous établis de part et d'autre du fleuve. Dans certains secteurs très denses (cantons Bonou-Ahalé) l'essaimage est devenu une nécessité : l'immobilisation d'une grande partie des terroirs par les cultures arbustives détermine des surcharges très nettes.

Le système cultural Baoulé de la région de Bouaké basé sur l'igname, plante principale, accompagné du maïs et de l'arachide, **reste en vigueur** sur la frange de savanes qui borde la sous-région à l'ouest.

Dans le secteur forestier, interviennent d'importantes modifications: aux vivriers précédents s'ajoutent la banane plantain et le taro, les cultures industrielles prennent une place dominante. Les combinaisons entre les diverses plantes sont extrêmement variées; on peut toutefois retenir les regroupements suivants fournis par l'enquête du sud-est (1)

	surface en %
- café en culture pure	36,9
- cacao en culture pure	15,8
- Association : cultures industrielles + banane + tubercules.	14,1
- Association de cultures vivrières diverses	13,7
- Association : cultures industrielles + banane	10,4
- Association : cultures industrielles + tubercules	9,1

La présence des vivriers a été notée sur 47 % de la surface cultivée totale. Le classement des plantes d'après les tonnages récoltés s'établit ainsi : (en %):

- igname	53	- maïs	3
- banane	21	- manioc	2
- taro	20	- arachide	1

La sous-région est essentiellement productrice de café qui entre pour 77 % dans les récoltes industrielles contre 23 % pour le cacao. Les exploitations agricoles s'étendent à de vastes superficies :

- surface moyenne :	7 ha
- nombre de résidents :	7,5
- nomb.d'actifs agricoles:	3,1

(1) Ces chiffres ne s'appliquent pas exactement à la sous-région, ils ont été calculés sur la strate I de l'enquête qui débordait largement dans la région de l'Est. On doit les considérer comme des ordres de grandeurs.

L'extension des surfaces cultivées a provoqué le développement de modes de faire valoir **indirects** de multiples combinaisons associant gestion directe, salariat, tacheronnage et différentes formes de métayage. L'enquête évalue à 83 % la proportion d'exploitations utilisant de la main d'œuvre salariée. Parmi ces dernières, le total annuel des journées de travail fournies par des manœuvres s'élève à 258, soit 34 journées de travail par hectare.

La sous-région du Sud . (sous-préfectorales de Arrah; Bongouanou et Mbatto : 115 000 habitants),

Un hiatus de peuplement, occupé par des massifs forestiers marque la frontière entre les Baoulé et les Agni du Moronou. L'habitat fortement groupé des Agni contraste avec la dispersion des Baoulé plus au nord. De gros villages à plans allongés, organisés autour d'une rue axiale, rassemblent fréquemment plusieurs milliers d'habitants, certains dépassent 4 000. Les tailles moyennes calculées dans les trois sous-préfectures atteignent des valeurs élevées :

- Arrah	2 160	habitants
- Bongouanou	1 130	"
- Mbatto	765	"

Le peuplement est linéaire. Les villages se regroupent à faibles distances le long d'un quadrillage routier à mailles lâches qui encerre de grands espaces de forêt. En fait, chaque village possède de multiples campements satellites dispersés sur toute l'étendue du terroir. Chaque campement correspond à une unité familiale plus ou moins importante qui exploite des plantations situées à proximité immédiate. La recherche des terres entraîne actuellement des défrichements très éloignés des villages : certains campements sont situés à plus de 10 kilomètres de l'agglomération centrale.

Le phénomène de double résidence est quasi-général :

le planteur et les membres de sa famille habitent le campement pendant les périodes de traite ou de gros travaux et reviennent au village pour les fêtes ou toute autre manifestation de la vie sociale du groupe. Les va et vient hebdomadaires sont extrêmement fréquents ; les immigrés, salariés ou métayers résident généralement de façon permanente au campement.

La mise en valeur agricole diffère légèrement de celle pratiquée dans la sous-région Baoulé. Le cacao remplace le café comme culture dominante, et parmi les cultures vivrières la part de l'igname décroît au profit de la banane plantain. Les principaux groupements d'associations observés par l'enquête sont les suivants :

	surface en %
- cacao en culture pure	27,0
- café en culture pure	26,6
- associations de cultures ind. + banane	19,6
- assoc.cult.ind.+banane+tubercules	14,0
- autres associations	12,8

Les surfaces où sont présentes les cultures vivrières représentent 43 % de la surface cultivée : la production vivrière se répartit entre les différentes plantes selon les proportions suivantes : (en %) .

- banane	50	- maïs	1
- taro	24	- arachide	1
- igname	23	- manioc	1

Les tonnages moyens des trois dernières campagnes révèlent la prépondérance des cultures de cacao dans la sous-région :

- café	=	10 136 tonnes	27 %
- cacao	=	27 729 tonnes	73 %

Les caractéristiques des exploitations **agricoles** diffèrent peu de celles de la sous-région nord :

- surface moyenne	7 ha 25
- nombre de résidents	7,7
- nombre d'actifs agricoles	3,1

93 % des exploitations utilisent de la main d'œuvre salariée fournissant un total de 213 journées de travail.

C O N C L U S I O N

La région de la " boucle du cacao " constitue en Côte d'Ivoire l'une des principales zones de production de cultures industrielles : les récoltes ont représenté en moyenne pendant les trois dernières années les tonnages suivants :

- café : 39 000 tonnes soit 20,5 % de la production **nationale**
 - cacao : 36 000 tonnes soit 27,0 % de la production **nationale**
 L'économie de plantation détermine en milieu rural des revenus importants ; des ordres de grandeurs peuvent être fournis par l'enquête de 1964

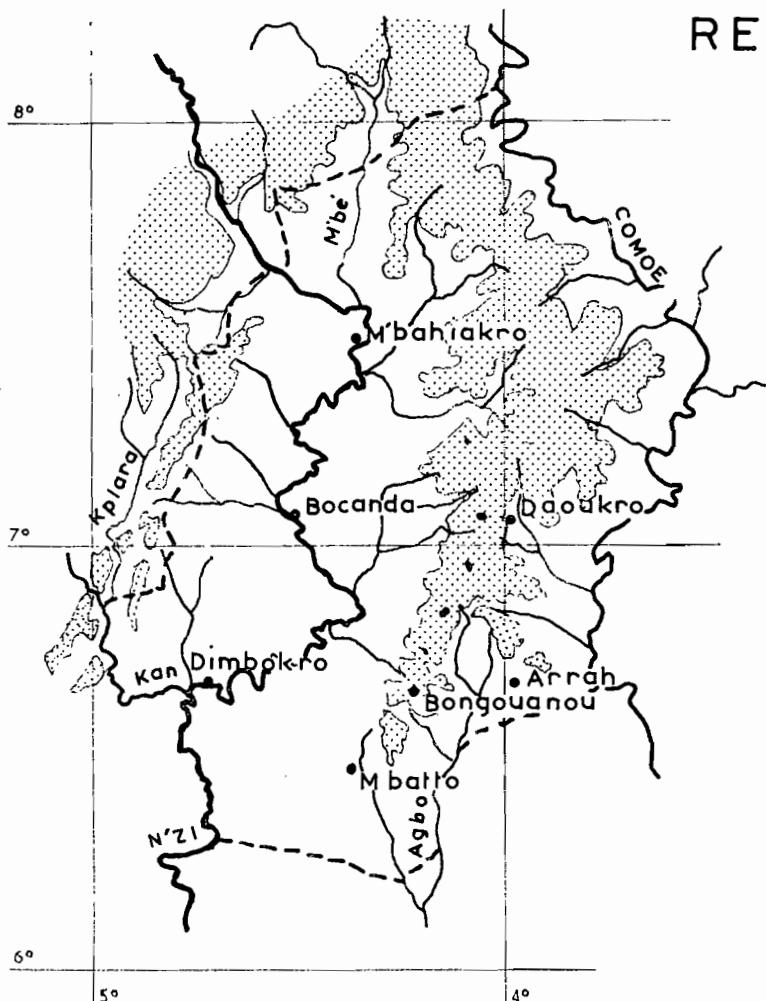
	Strate I S/région N.	Strate II S/région Sud
Ressources non-monétaires par tête	13 995 F	10 336 F CFA
Ressources monétaires/tête	<u>34 564 F</u>	<u>28 770 F CFA</u>
Total des ressources =	40 559 F	39 109 F CFA

L'afflux de migrants originaires des régions défavorisées de savane **constitue** l'une des principales conséquences des hauts niveaux de vie : les allophones représentent actuellement près d'un quart de la population. La mise en place d'une infrastructure urbaine, longtemps retardée par l'isolement, s'effectue

depuis 1956 à un rythme rapide.

La plupart des villes de la région ont connu pendant les dix premières années des taux de croissance démographique supérieurs à 10 % par an. Aucune de ces villes ne semble destinée dans l'immédiat à supplanter ses voisines et à assumer un rôle de centre régional. L'influence directe d'Abidjan ne peut que ralentir une éventuelle polarisation.

REGION DE LA BOUCLE DU CACAO

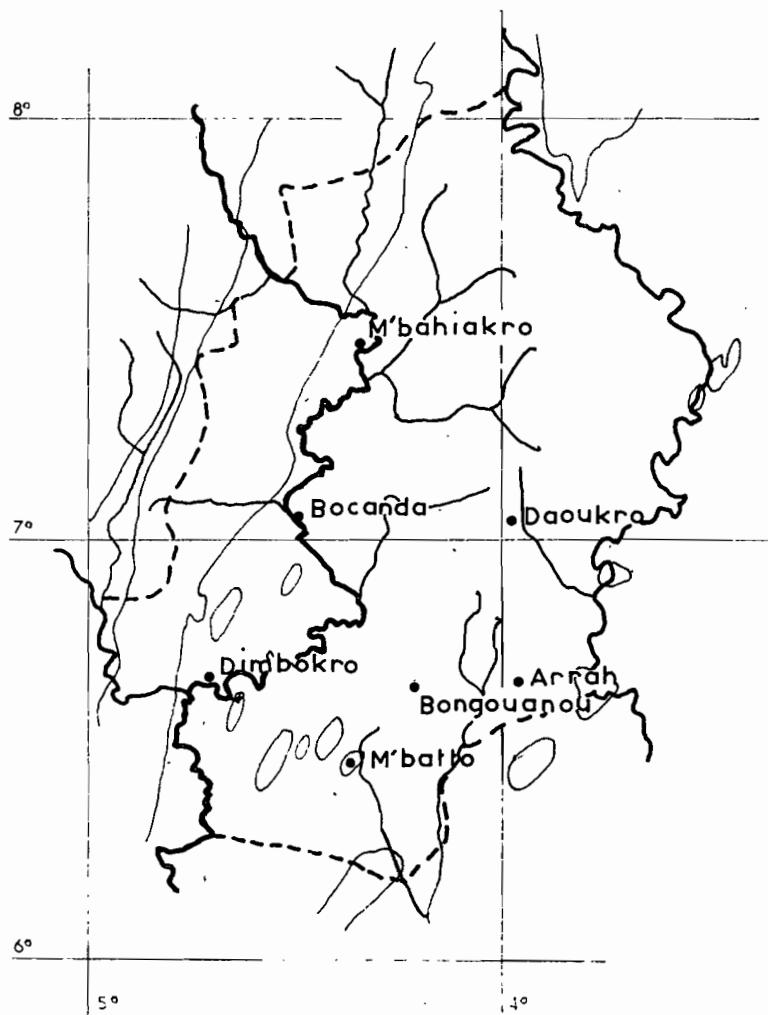


RELIEF - HYDROGRAPHIE

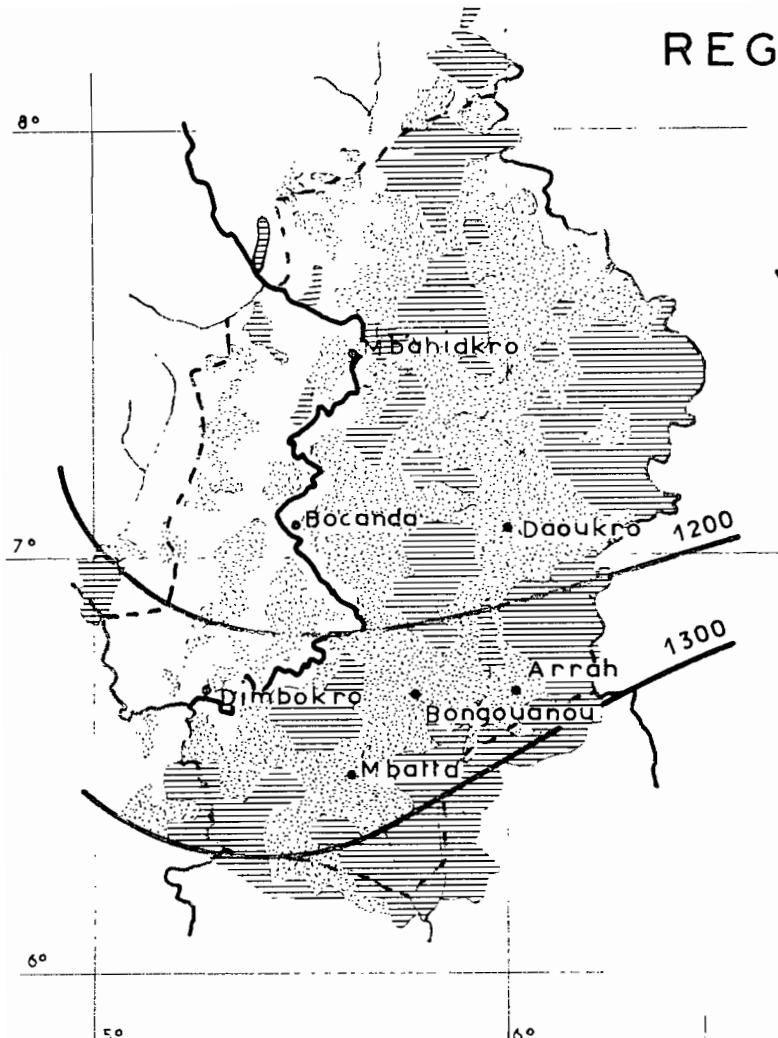
200 m
 100 m
 ——— Limite de région

GEOLOGIE

Granite
 Schiste



REGION DE LA BOUCLE DU CACAO



VEGETATION-PLUVIOMETRIE

- [Horizontal hatching] Forêt mésophile guinéenne
- [Vertical hatching] Forêt dégradée
- [Light gray] Savane
- [Solid black line] Isohyète moyen annuel

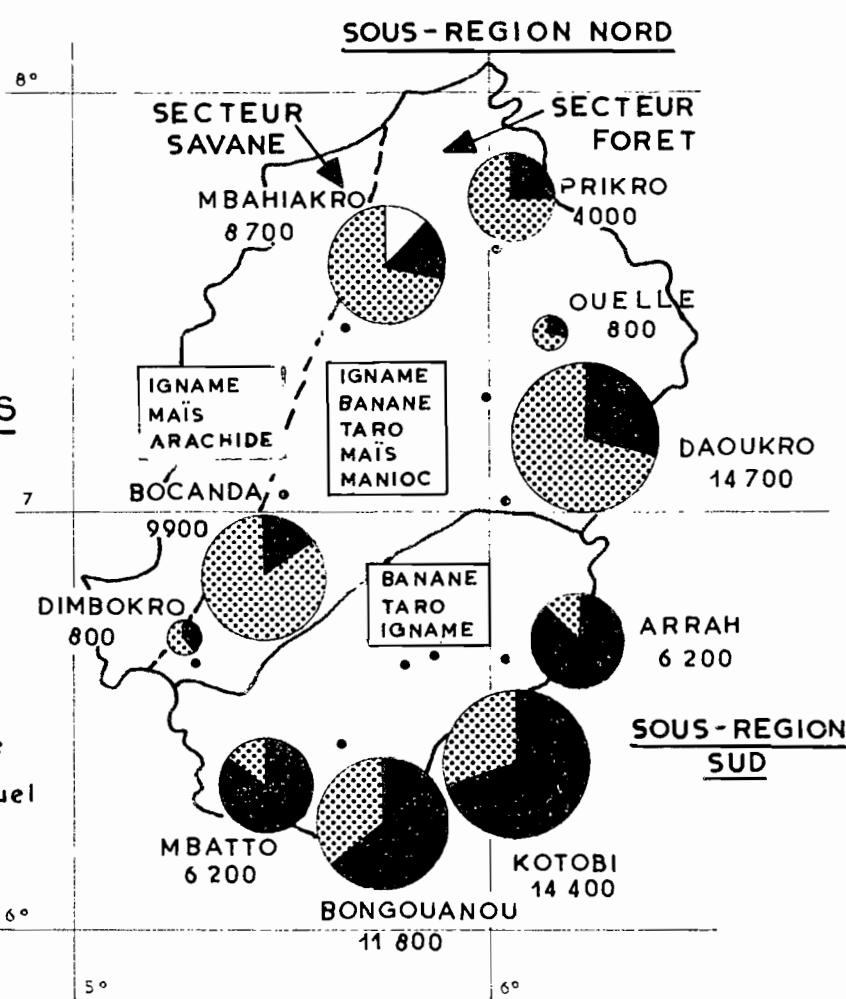
DIVISIONS REGIONALES PRODUCTIONS AGRICOLES

CULTURES INDUSTRIELLES



ARRAH = Centre de collecte

6 200 = Tonnage moyen annuel



REGION DE LA BOUCLE DU CACAO

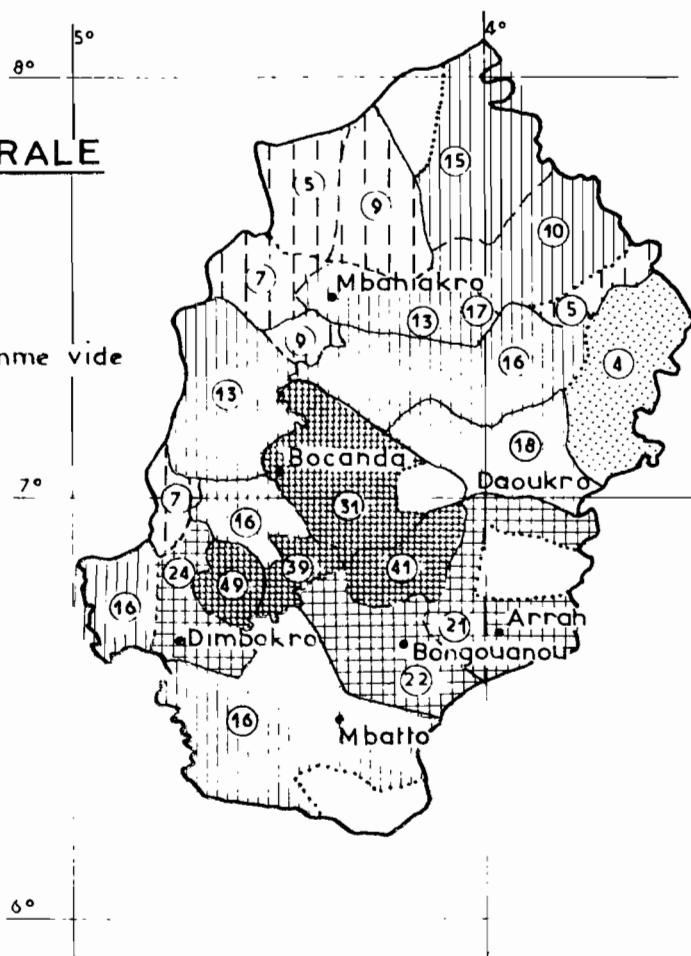
CARTE ADMINISTRATIVE



- — Chef-lieu de Sous-Préfecture
- — Limite de Sous-Préfecture
- - - Limite de Canton
- ANDO — Ancien Canton

DENSITE DE POPULATION RURALE

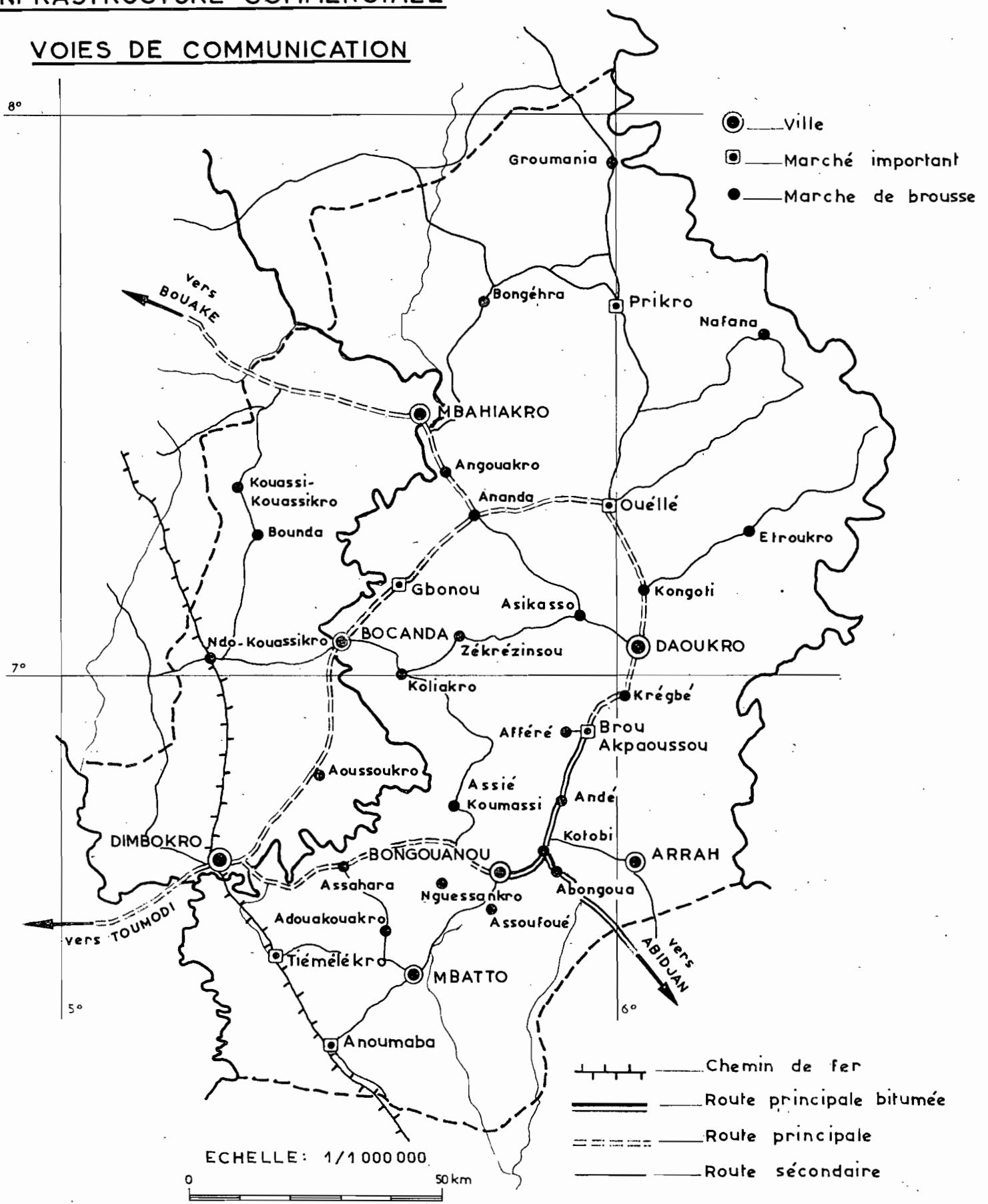
- [Empty box] — Espace considéré comme vide
- [Dotted box] — Moins de 5 hab/km²
- [Horizontal lines box] — de 5 à 10 hab/km²
- [Vertical lines box] — de 10 à 20 hab/km²
- [Cross-hatch box] — de 20 à 30 hab/km²
- [Dense grid box] — de 30 à 50 hab/km²



REGION DE LA BOUCLE DU CACAO

INFRASTRUCTURE COMMERCIALE

VOIES DE COMMUNICATION



LA RÉGION DE L'EST

LES FACTEURS DE DIVERSITÉ ET D'UNITÉ

La région s'étire dans le sens méridien entre le 6ème et le 10ème parallèle ; elle recoupe, sur une distance d'environ 450 km, des milieux physiques et humains différents. Les parties septentrionales et méridionales s'opposent :

- au nord, des plateaux formés de granites et de **schistes**, couverts de savane et de forêt claire ; au sud, des bas plateaux essentiellement **schisteux** supportant des forêts denses guinéennes.

- au nord, un peuplement lâche appartenant au fond ethnique voltaïque : Koulango et Lobi ; au sud, un peuplement plus concentré d'ethnie Koulango, Abron et Agni, à dominante Akan.

- au nord, une économie de subsistance encore prépondérante ; au sud, une économie de plantation généralisée, s'accompagnant d'un développement urbain.

Plusieurs facteurs économiques paraissent toutefois justifier le regroupement de ces ensembles :

- une certaine complémentarité des agricultures (vivrière au nord, industrielle au sud), détermine des courants d'échanges que l'on peut schématiser par deux flux inverses de produits vivriers et de numéraire.

- un axe unique de circulation qui dessert la région depuis sa pointe sud jusqu'à la frontière septentrionale.

Sur cette artère centrale qui traverse les secteurs les plus peuplés se sont multipliés les villes et les petits centres commerciaux ; de part et d'autre, s'organise un réseau de routes secondaires desservant des villages éloignés périphériques.

- L'importance de l'axe est renforcée par l'isolation de la région, espace allongé ne communiquant facilement avec l'extérieur qu'à ses extrémités nord et sud. La limite de l'est, frontière avec le Ghana, est restée longtemps fermée ; la limite ouest, la Comoé, constitue une barrière naturelle jalonnée d'étendues désertes. Le franchissement du fleuve n'est assuré de façon permanente qu'au sud, au débouché de l'axe vers Abidjan. Plus au nord, sur près de 400 km, n'existent que trois points de passage routiers, bacs légers, dont le service est interrompu d'août à novembre pendant toute la période des hautes eaux.

- L'unité administrative de la région est réalisée dans le cadre du département de l'Est dont la préfecture est établie à Abengourou.

Il faut enfin souligner un dernier fait, particulier à la région, qui atténue les contrastes apparents du peuplement : les frontières ethniques ne sont pas ici des lignes de rupture, les grands groupes s'interpénètrent et le passage d'une aire d'implantation à une autre s'effectue par une marge de transition où les villages de chaque ethnie s'imbriquent étroitement : Lobi et Koulango au nord, Koulango et Abron au centre, Abron et Agni au centre-sud.

D'après les contrastes du milieu physique, renforcés par la localisation des grandes unités du peuplement, ont été distinguées trois sous-régions :

- une sous-région de Bouna au nord (Koulango-Lobi)
- une sous-région de Bondoukou au centre (Abron, Koulango, Agni)

- une sous-région d'Abengourou au sud (Agni).

La documentation de l'enquête régionale du sud-est ne se rapporte qu'à la partie méridionale de la région : Strate I : sous-préfectures de Tanda, Koun - Fao et Yakassé

(moitié sud de la sous-région de Bondoukou). Strate II : sous-préfectures de Abengourou et Agnibilékrou, (sous-région d'Abengourou).

L'extension des strates d'enquête au-delà de la

Comoé à l'ouest dans la région de la "boucle du cacao" rend peu utilisables les renseignements chiffrés.

LA SOUS-REGION DE BOUNA

La sous-région se caractérise par la faiblesse de son peuplement : près des deux tiers de sa surface restent inhabités. Les cantons peuplés longent au nord la frontière voltaïque et sont séparés du reste de la Côte d'Ivoire par l'immense réserve de faune de Bouna, prolongée vers l'est par des espaces vides jusqu'à la Volta Noire.

Le milieu physique.

L'interfluve entre Comoé et Volta est constitué dans sa partie centrale et orientale par des plateaux granitiques d'une altitude légèrement supérieure à 300 mètres. Leurs surfaces aplanies, drainées par un réseau de petits affluents parallèles, s'abaissent lentement de part et d'autre d'une ligne de faîte allant de l'ouest à l'est suivant une ligne méridienne.

Au nord-ouest, s'élargit une zone schisteuse qui prolonge la grande gouttière de la Comoé. Des formations géologiques alternées y provoquent un relief plus différencié. Des barres rocheuses de 100 à 200 mètres de commandement coïncident avec des alignements nord-sud de roches vertes : Monts Yévépé et Wabélé au droit de Ouango - Fitini, chaînons de Téhini ; ils dominent des surfaces rigides de glacis sur schistes ou bien de grandes vallées ouvertes par les affluents de la Comoé. Au voisinage de la frontière voltaïque de larges tables cuirassées, cernées de corniches, surplombent légèrement les glacis.

Au sud de la sous-région une écharpe de formations birrimiennes diverses (schistes, roches vertes, quartzites, dolérites) provoque au-dessus des granites l'exhaussement notable des Monts Boutourou, succession de buttes cuirassées dépassant localement 500 mètres d'altitude.

Malgré la latitude, le climat présente des traits sub-équatoriaux ; la saison sèche reste relativement brève et la courbe des pluies enregistrées à Bouna présente deux maxima en juin et septembre, séparés par une période de répit en juillet-août, qui annonce une saison sèche intermédiaire. La hauteur d'eau annuelle oscille autour de 1 100 mm. La sous-région est entièrement comprise dans le domaine végétatif soudanais. La végétation naturelle, restée intacte dans tout le périmètre des réserves, est constituée par des grandes taches de forêt claire sèche, isolées dans des étendues de savanes arbustives ; les massifs forestiers les plus denses se localisent de préférence sur les reliefs birrimiens.

Le milieu humain.

La quasi totalité de la population est établie sur la frange nord et nord est, reliée au peuplement du sud par une ligne ténue de villages qui jalonnent la route principale. Certains secteurs de la réserve ont été peuplés autrefois mais les quelques villages qui s'y dispersaient ont été ramenés sur les limites. La population se partage entre les groupes ethniques Koulango et Lobi.

A l'époque pré-coloniale, la sous-région correspondait approximativement au royaume Koulango de Bouna. Le royaume se subdivisait en plusieurs unités territoriales (dont certaines se retrouvent dans les cantons actuels) sous les ordres de chefs relevant directement de l'autorité royale installée à Bouna. Le peuplement Lobi dépassait à peine vers le sud le tracé de la frontière voltaïque actuelle.

Au début du siècle, après le démantèlement de l'état Koulango et la destruction de Bouna par les lieutenants de Samory a commencé une infiltration lente mais massive des Lobi vers le sud. Ce glissement de population s'est poursuivi pendant toute la période coloniale et le rapport numérique entre les deux ethnies s'est considérablement modifié. Une estimation récente des effectifs rend compte de cette évolution (1).

	Koulango	Lobi
Population en 1905	5 250	51 %
Population en 1965	7 500	18 %
	env.	5 000
		33 500
		49 %
		82 %

Le front de colonisation Lobi continue actuellement de progresser vers le sud entre la réserve de faune et la Volta ; il a récemment atteint et dépassé la ville de Bouna. La zone d'expansion Lobi apparaît nettement sur la carte dans les cantons Lankio, Danoa et Angaye où la densité de population atteint 10 hab/km². Il faut toutefois souligner que ces valeurs risquent d'être largement sous-estimées à cause de recensements défectueux liés à la dispersion et à la mobilité de l'habitat. Le village perd ici toute signification, la population se répartit dans une multitude de "fermes" familiales, les "Sounkala" entourées de leurs cultures, de leurs enclos à bétail, et distantes entre elles de quelques centaines de mètres. Après l'épuisement des terres environnantes la "Sounkala" se déplace et change souvent de nom, ce qui rend extrêmement difficile les dénombrements.

Les activités économiques .

Le système cultural des premiers occupants Koulango repose sur une rotation rapide : les parcelles nouvellement défrichées sont plantées d'igname associée au maïs, au manioc, au coton et à divers condiments ; en deuxième année le champ peut encore porter du maïs et les pieds de manioc qui subsistent, puis est rendu à la jachère.

(1) J.L. BOUTILLIER : Notes préliminaires sur la ville de Bouna. ORSTOM Abidjan 1968.

Le système cultural Lobi tend à se substituer dans la sous-région à celui des Koulango.

La terre est cultivée pendant un cycle beaucoup plus long de 5, 6 ou 7 années jusqu'à l'épuisement complet du sol. En tête d'assèlement est plantée l'igname et différentes plantes associées puis se succèdent sans interruption des combinaisons : sorgho, mil, maïs, jusqu'à l'abandon de la parcelle. Après l'exploitation complète d'un secteur la famille peut se déplacer à la recherche de nouvelles terres ce qui explique la mobilité de l'habitat. Un élevage de bovins et de volailles intensif est associé à l'agriculture. Le cheptel des sous-préfectures de Bouna et de Téfini a été évalué à 47 000 têtes de bétail en 1967, soit 104 bovins pour 100 habitants. Il est probablement sous-estimé. L'ampleur des surfaces mises en cultures, le dynamisme des agriculteurs se traduit par une production vivrière très importante dont les surplus sont commercialisés. Produits vivriers et produits de l'élevage sont acheminés vers les débouchés qu'offrent plus au sud les villes et les zones de plantation.

Bouna, ville pré-coloniale, siège de la monarchie Koulango et lieu d'implantation de groupes immigrés Dioula s'adonnant au commerce, dépassait 10 000 habitants à la fin du XIX ème siècle. La ville ne s'est jamais relevée de sa destruction par les troupes de Samory. C'est actuellement un petit centre administratif et commercial d'environ 3 500 habitants. La croissance de ses activités économiques est freinée par sa position décentrée par rapport à la zone de production Lobi, et par le développement d'un centre purement Lobi : Doropo situé plus au nord au cœur de la tache de peuplement. Doropo en quelques années a acquis une infrastructure commerciale plus importante que celle de Bouna ; le centre, entouré d'une auréole de petits marchés hebdomadaires assure le ramassage des vivriers et leur expédition vers le sud. Très proche de la frontière, il constitue le lieu privilégié des transactions avec la Haute-Volta.

LA SOUS-REGION DE BONDOKOU .

(sous-préfectures de Bondoukou, Tanda, Koun-Fao, Nassian, Sandégué, Yakassé : 163 000 habitants).

La sous-région peut se définir comme l'aire d'influence des villes de Bondoukou et de Tanda. Ses limites coïncident approximativement avec celles de l'ancien royaume Abron de Bondoukou.

Le milieu physique .

La sous-région correspond à une marge de transition entre les savanes du nord et les forêts denses du sud.

La séparation entre ces deux domaines peut être fixée grossièrement sur la ligne de contact entre schistes et granites, ligne orientée sud-ouest - nord-est passant quelque peu au nord de Yakassé, Tanda et Bondoukou.

La partie septentrionale est un pays granitique au modèle aplani, s'exhaussant en dôme au sommet de l'interfluve Volta-Comoé jusqu'à plus de 400 mètres.

La pluviosité annuelle oscille autour de 1 100 mm légèrement décroissante du bassin de la Comoé à celui de la Volta. Une marqueterie végétale, rappelant celle du V Baoulé, fait alterner des massifs boisés, des galeries forestières et des savanes arbustives ou arborées. Le passage entre les domaines floristiques soudanais et guinéen s'effectue de part et d'autre d'une ligne Nassian - Bondoukou. Au nord-est, en domaine soudanais, la densité des flots de forêt claire reste faible ; en domaine guinéen au contraire la mosaïque devient plus serrée et les ouvertures de savane, souvent localisées sur des surfaces cuirassées, s'amenuisent progressivement au voisinage de la Comoé.

La partie méridionale de la sous-région est entièrement comprise en zone schisteuse.

Entre Tanda et Bondoukou affleure un ensemble complexe de granites intrusifs, de formations birmanniennes (schistes, ortho-amphibolites) ou tarkwaiennes (grès, quartzites, arkoses). Une série de reliefs importants : pointements isolés, alignements rocheux ou tables cuirassées se développent sur ces roches différenciées et notamment sur les ortho-amphibolites. Les reliefs culminent à plus de 700 mètres à l'ouest de Bondoukou et dominent la pénéplaine d'environ 350 mètres. Au sud-ouest entre 200 et 300 mètres réapparaissent les surfaces sub-horizontales des glacis sur schistes homogènes, déjà ouvertes profondément par les réseaux du Dioré et du Ba, affluents de la Comoé. La forêt mésophile guinéenne, intacte ou dégradée, couvre l'ensemble du secteur.

Le milieu humain .

Plusieurs grands groupements ethniques voisinent ou s'imbriquent dans la sous-région :

- les Koulango, considérés comme autochtones se localisent au centre et dans les savanes du nord et de l'ouest.

- Les Abron, arrivés du Ghana au XVI siècle, ont occupé le centre et l'est ; ils ont soumis les premiers occupants et les ont intégrés dans leur organisation politique.

- Les sous-groupes Bini et Bona, d'origine Agni, venus du Ghana au XVIIIème siècle lors des grandes migrations Akan se sont établis sous la protection des Abron aux marges sud et sud-ouest du royaume.

- Enfin quelques groupes de villages Mandé jalonnent les anciens itinéraires commerciaux aux environs de Bondoukou et dans les cantons de l'ouest, Nassian et Barabo.

Il est actuellement impossible de tracer des lignes de séparations nettes entre chacun de ces groupes : les villages de chaque ethnie sont étroitement imbriqués et certains

d'entre eux, composites, rassemblent plusieurs fractions. Ce mélange résulte de l'organisation territoriale ancienne du royaume : à partir de deux noyaux principaux centrés sur Tanda et Bondoukou des lignes de villages Abron divergent dans toutes les directions en cloisonnant le pays et en isolant de petits groupes de villages Agni ou Koulango. Cette disposition révèle la stratégie de surveillance et de domination de l'ancienne monarchie.

La sous-région reçoit actuellement un fort courant migratoire qui converge notamment vers la partie forestière du sud couverte de plantations. L'enquête de 1964 a noté dans ce secteur (Tanda, Yakassé, Koun-Fao) des proportions d'immigrés très élevées :

autochtones (Agni, Abron, Koulango)	66 %
immigrés ivoiriens (Baculé, Sénoüfo, Malinké, Koulango)	16 %
immigrés étrangers (Maliens, Voltaïques, Guinéens)	18 %

Malgré cet apport d'étrangers la densité du peuplement reste faible. Les concentrations les plus notables s'observent le long de l'axe Koun-Fao, Tanda, Bondoukou. Les villages, répartis généralement en semis, parfois en lignes, sont de tailles très hétérogènes ; le développement des cultures industrielles et l'arrivée des immigrés ont provoqué la multiplication de hameaux et de campements permanents. Vers le nord-ouest, en zone granitique, le peuplement devient de plus en plus lache, les effectifs des communautés se réduisent, la densité tombe au-dessous de 5 hab/km² (ouest de Bondoukou, Nassian et Sandégué).

Les activités économiques .

L'opposition des secteurs de savane et de forêt se retrouve dans les systèmes agricoles.

Au nord dans la marqueterie végétale à peuplement majoritaire Koulango domine le système de rotations rapides propre à cette ethnie : l'igname constitue la culture largement dominante, plantée en tête d'assolement avec un cortège de maïs, de manioc, de coton, de divers condiments et légumineuses. Le champ est

partiellement repris en deuxième année pour des cultures de maïs le manioc est laissé sur pied jusqu'au retour à la jachère. La production d'igname est très importante et donne lieu à des exportations vers la Basse-Côte : l'"igname de Bondoukou" est réputée pour sa qualité. Les cultures industrielles restent marginales défavorisées par l'écologie.

Toutefois les populations de savane disposent généralement de plantations établies plus au sud en zone forestière.

Dans la partie méridionale de la sous-région, peuplée essentiellement d'Abron et d'Agni, l'éventail des cultures vivrières se modifie, l'igname reste la culture dominante (plus 50 % de la production) mais la banane plantain et le taro fournissent des tonnages importants (21 et 20 % de la production vivrière). Le maïs et le manioc passent au rang de cultures secondaires.

Les plantations de café et surtout de cacao trouvent des conditions pédologiques favorables sur les schistes birmiens ; elles remontent très haut en latitude jusque dans certaines vallées humides du massif de Bondoukou, dotées de sols profonds sur roches neutres ou basiques. La moyenne des tonnages au cours des trois dernières campagnes révèle une production importante, avec prédominance du cacao :

café	5 130	tonnes
cacao	23 540	tonnes

L'activité commerciale de la sous-région se concentre le long de l'axe principal jalonné à courtes distances par une série de villes, Tanda (4 000 h.), Bondoukou (7 000 h.) et de bourgs sièges de gros marchés : Tankessé, Koun-Fao, Gouméré, Transua, Yésimala.

Ces centres assurent, dans la partie la plus peuplée et la plus riche de la sous-région, la traite du café et du cacao,

le ramassage et l'expédition vers le sud des surplus d'igname et de divers vivriers. Cependant, les populations dispersées des savanes du nord-ouest (Nassian, Sandégué) restent relativement à l'écart des courants d'échanges et ne disposent actuellement d'aucune infrastructure commerciale.

LA SOUS-REGION D'ABENGOUROU.

(sous-préfectures d'Abengourou et d'Agnibilékrou : 78 000 habitants).

Cette unité, comme les précédentes, recouvre un espace déjà politiquement structuré à l'époque pré-coloniale : elle correspond aux trois royaumes Agni du Diabé, de l'Indénie et du Bettié. Elle constitue encore un ensemble humain et économique très homogène.

Le milieu physique.

Hormis une loupe granitique qui borde le cours du Manzan à l'est d'Abengourou, la sous-région repose entièrement sur un substrat de schistes birrimiens. Deux types de modèles s'y juxtaposent : aux sommets des interfluves se retrouvent des lambeaux de glacis sub-horizontaux qui s'amenuisent progressivement vers le sud ; au-dessous de 200 mètres une topographie confuse vallonnée, résulte du démantèlement des glacis par le réseau très ramifié des petits affluents de la Comoé. La forêt dense subsiste en vastes îlots séparés par de longues clairières de défrichements qui suivent des lignes de villages. Le climat, de type sub-équatorial, comprend deux saisons des pluies avec maxima de juin et d'octobre, séparés en août par une période de moindre pluviosité. La pluviométrie annuelle, restée dans toute la partie nord de la région remarquablement constante entre 1 100 et 1 200 mm, commence à augmenter rapidement vers le sud au-delà d'Agnibilékrou ; à la pointe extrême de la sous-région la hauteur d'eau annuelle dépasse 1 600 mm.

Le milieu humain .

La population autochtone est constituée de plusieurs groupes Agni arrivés séparément du Ghana à des périodes probablement tardives par rapport aux grandes migrations Akan (fin du XVIII^e siècle). Trois états centralisés se sont constitués par le regroupement de plusieurs clans ou tribus autour d'une chefferie royale héréditaire disposant de pouvoirs étendus, militaires, économiques, juridiques et religieux. Au nord le royaume du Diabé ou de l'Assikasso, ayant sa capitale à Agnibilékrou, entretenait des rapports d'alliance avec le royaume Abron ; au centre s'étendait le territoire plus vaste du royaume de l'Indié dont le souverain résidait à Amélékia, plus tard à Abengourou ; au sud enfin, le petit royaume du Bettié composé en fait d'un seul gros village commandant la voie fluviale de la Comoé.

La population actuelle, composée en majorité d'Agni, s'est accrue depuis trois décennies d'un grand nombre d'immigrés attirés par les plantations et les villes. L'enquête estime à 28 % la proportion d'allogènes, ivoiriens (surtout Baoulé), ou non ivoiriens (Voltaïques ou Maliens).

Le peuplement reste assez lacunaire, organisé, comme dans la région Agni de la "Boucle du Cacao", selon une disposition linéaire. La concentration est maximum le long du grand axe nord-sud ; de là divergent vers les limites de la sous-région des bretelles jalonnées de villages. L'afflux des immigrés, la recherche de terres nouvelles pour les plantations, ont provoqué récemment un essaimage en campements ou hameaux de cultures permanentes.

Les activités économiques .

La sous-région constitue d'une des grandes zones de plantation de la Côte d'Ivoire. La production moyenne des cultures industrielles pendant les trois dernières années atteint 32 400 tonnes. Le cacao prédomine au nord dans la circonscription d'Agnibilékrou faisant suite à la zone cacayère du pays Abron

(65 % de la production). Au sud dans la sous-préfecture d'Abengourou le café passe au premier rang (58 % de la production). Le système cultural traditionnel fournit les compléments alimentaires. La banane plantain prend une place largement prépondérante devant le taro et l'igname. Les productions relevées dans la strate II de l'enquête se répartissent de la façon suivante :

Banane	50 %	Manioc	1 %
Taro	24 %	Maïs	1 %
Igname	23 %	Arachide	1 %

Les planteurs Agni, exploitant de très vastes superficies de café ou de cacao utilisent une masse importante de main-d'œuvre salariée ou confient à des métayers une partie de leurs plantations.

En de nombreux secteurs, les cultures vivrières semblent délaissées et ne suffisent plus à l'alimentation ; la région est importatrice d'igname, de banane, de produits de l'élevage venus du nord.

Les deux villes d'Abengourou et d'Agnibilékrou (17 000 et 6 000 habitants) ont bénéficié depuis une quinzaine d'années de l'arrivée massive d'immigrés et de l'activité économique entraînée par les hauts revenus en milieu rural. L'infrastructure commerciale relevée par l'enquête de 1964 est la suivante :

	Abengourou	Agnibilékrou	Tanda
Grandes maisons de commerce et commerce européen	38	21	3
Commerce libanais	27	9	10
Commerce africain mixte	284	117	77
Tabliers	499	362	79
TOTAL	848	509	169

Ces chiffres soulignent la concentration des activités commerciales dans les deux villes du sud (Tanda est une ville de garnison située sur la ligne de chemin de fer). Ces deux dernières sont aussi les deux seules villes de la région à posséder un port fluvial.

situé dans la sous-région Abron). Abengourou, relié directement à Abidjan par 190 kilomètres de route goudronnée, occupe au sud de l'axe principal une position privilégiée. La ville contrôle à l'entrée et à la sortie les flux commerciaux de la région. Ceux-ci paraissent plus diversifiés qu'ailleurs : distribution de biens manufacturés en provenance d'Abidjan, traite des cultures industrielles, réception et diffusion vers Abidjan ou vers les zones de plantations des vivriers et du bétail venus du nord, enfin commerce à longue distance avec les états voisins de Haute-Volta et du Ghana.

CONCLUSION

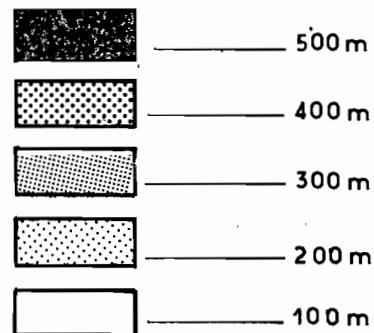
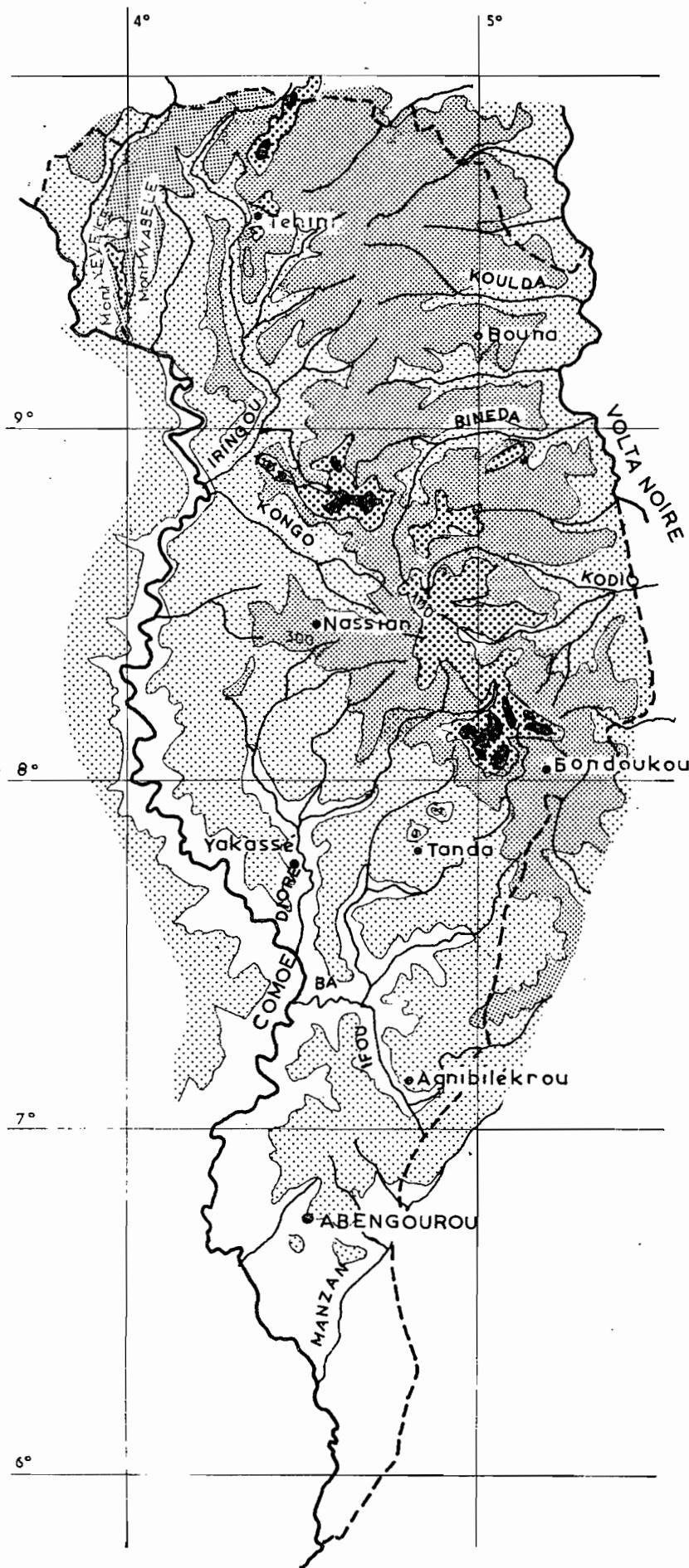
Le système d'échange qui s'organise le long de l'axe routier nord-sud constitue pour la région un facteur essentiel d'unité. Il autorise une certaine complémentarité de zones naturelles diversifiées.

Par ce caractère la région retrouve sa vocation antérieure de voie de passage. L'ancien itinéraire de portage, protégé par les monarchies Koulango, Abron et Agni qui y trouvaient des sources de revenus, constituait la seule liaison importante, sur l'ensemble du territoire ivoirien, entre les cités marchandes du nord et le littoral. Il partait du comptoir d'Assinie, gagnait Bondoukou par Zaranou et Transua et, de là, divergeait vers Kong et vers Bouna. Les points d'aboutissement ont pratiquement cessé toute activité depuis le début de la période coloniale, aussi bien Kong et Bouna au nord qu'Assinie au sud, mais, peu à peu, de nouveaux courants d'échanges se sont substitués ; ils portent essentiellement sur des produits locaux : vivriers ou bétail des savanes, café et cacao des forêts méridionales (1) et sont complétés par des transactions à plus longues distances avec la Haute Volta ou le Ghana. L'axe s'est détourné de la pointe sud de la région et bifurque directement vers Abidjan à partir d'Abengourou. On peut considérer que cette ville, dotée de multiples fonctions, exerce une polarisation effective, bien que décroissante vers le nord, sur l'ensemble régional.

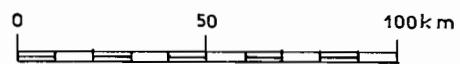
(1) La production régionale de café et de cacao représente respectivement 11 et 30 % de la production nationale.

REGION DE L'EST

RELIEF-HYDROGRAPHIE

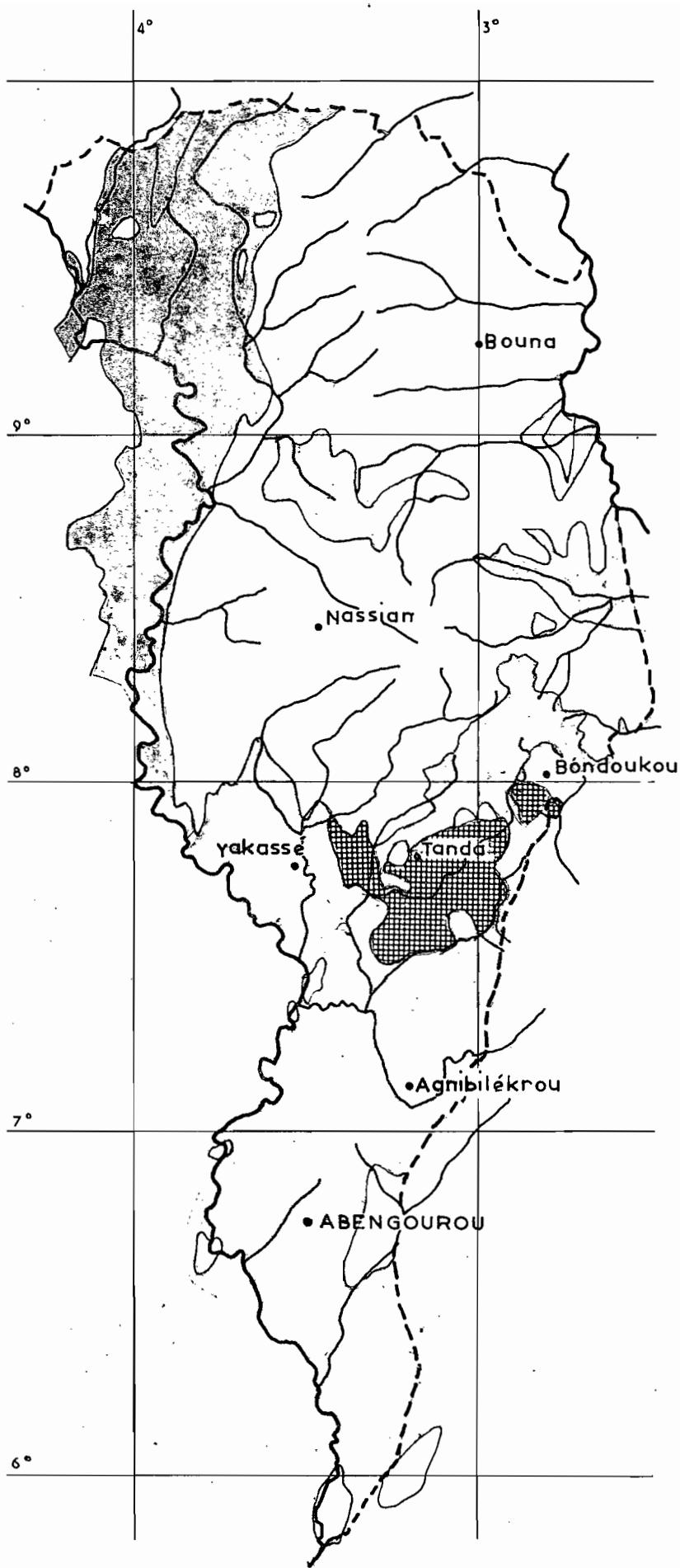


ECHELLE: 1 / 2 000 000



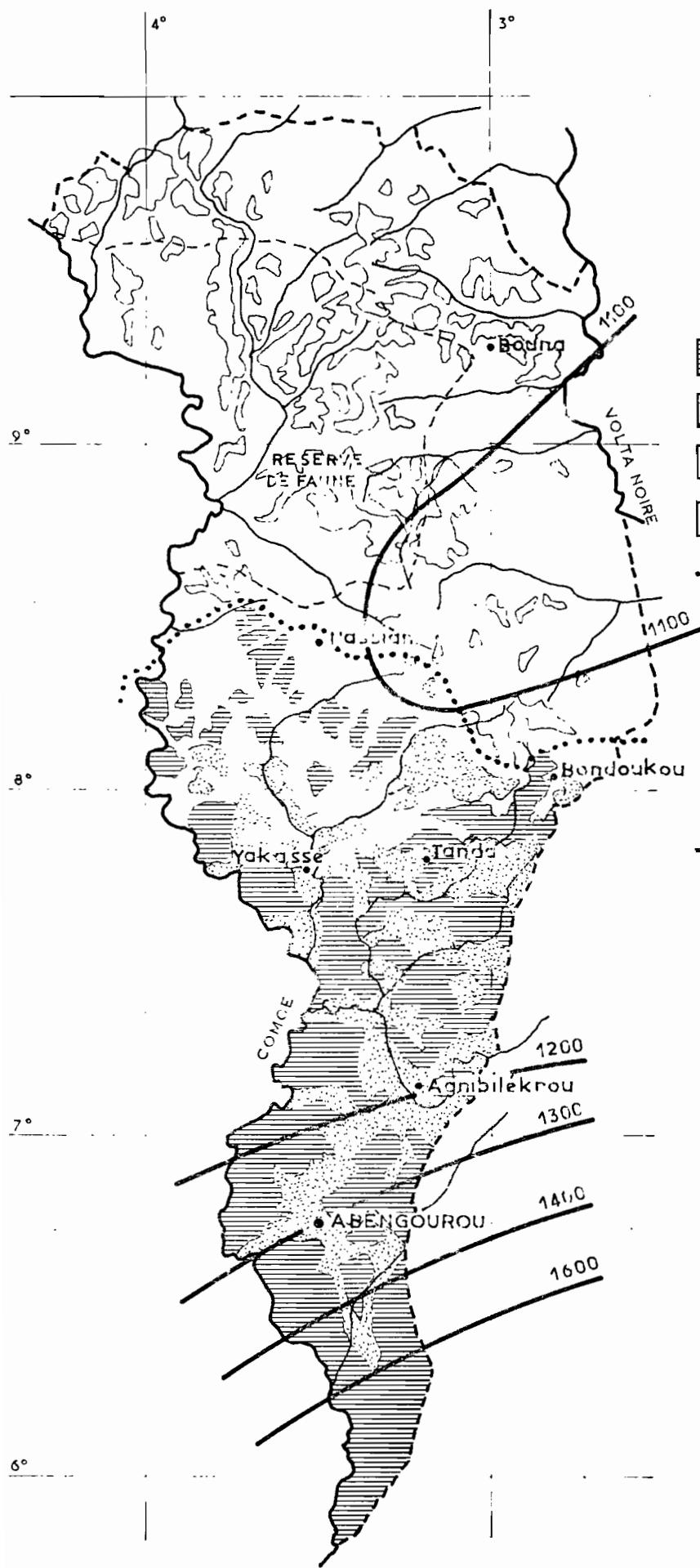
REGION DE L'EST

GEOLOGIE



- [Hatched square] — Tarkwaïen
Grès, Quartzites, Arkoses
- [White square] — Granites
- [Grid square] — Birrimien
Schistes, Roches vertes

REGION DE L'EST



VEGETATION

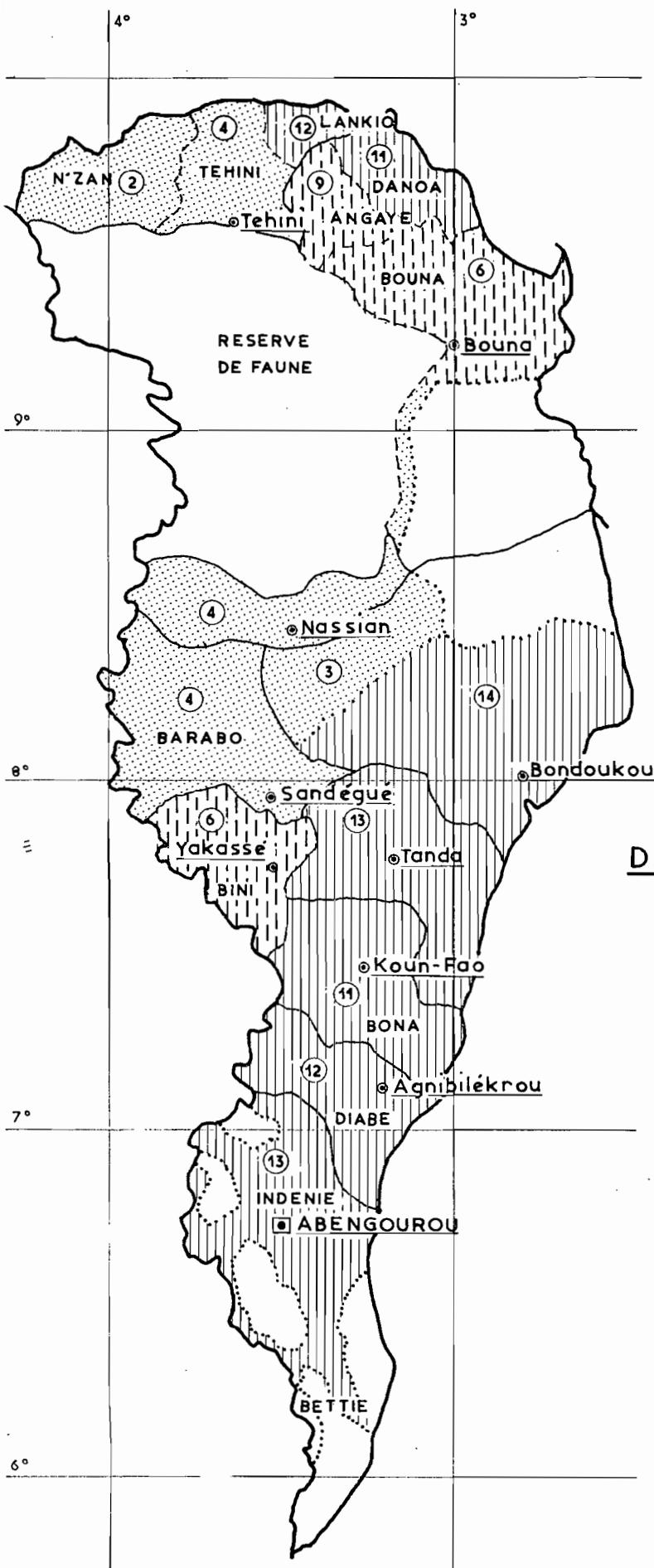
- [Hatched pattern] — Forêt mésophile guinéenne
- [Dotted pattern] — Forêt dégradée
- [Solid line] — Forêt claire sèche soudannaise
- [White box] — Savane
- [Dashed line] — Limite entre les domaines guinéen et soudanais

PLUVIOMETRIE

— Isohyète moyen annuel

REGION DE L'EST

CARTE ADMINISTRATIVE

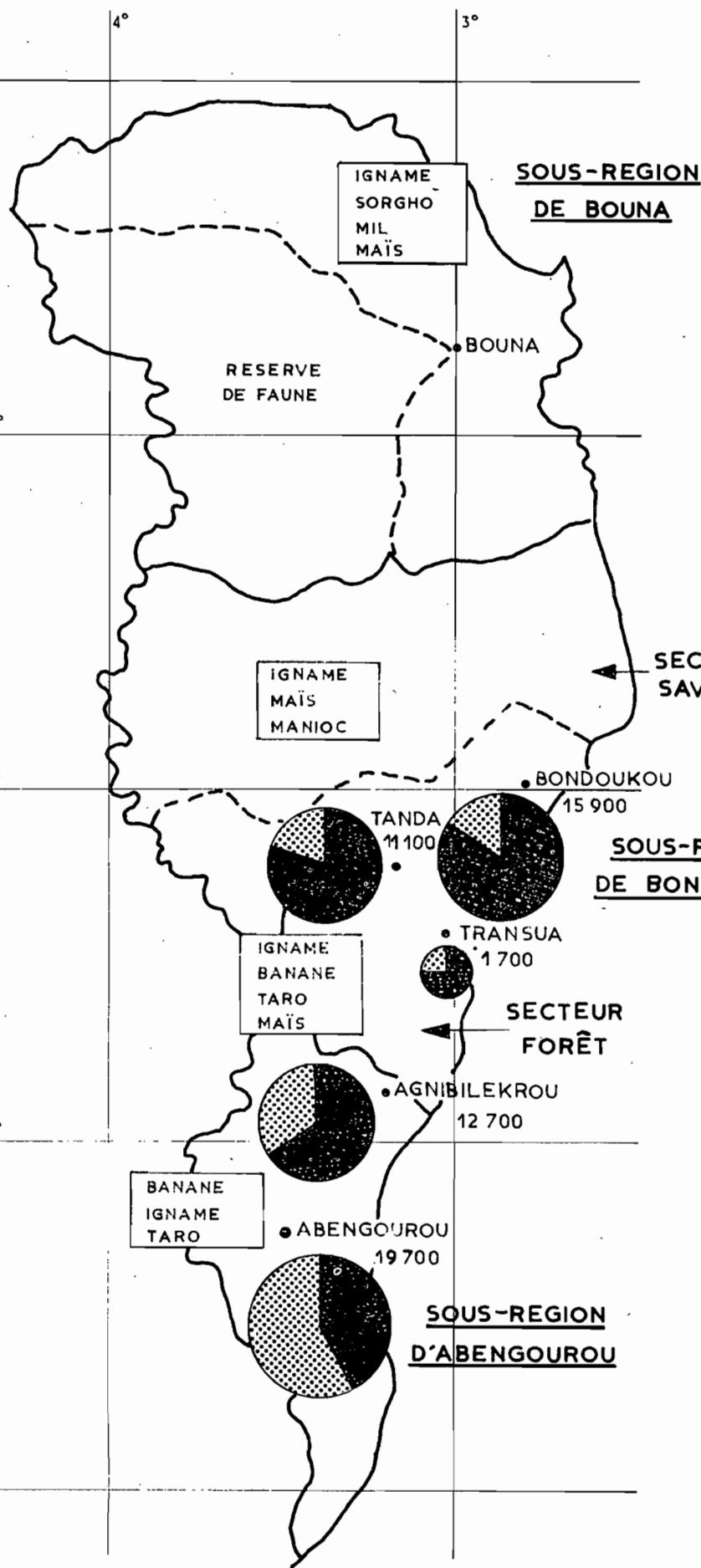


- — Chef-lieu de Département
- — Chef-lieu de Sous-préfecture
- DANOA — Ancien Canton
- — Limite de Sous-Préfecture
- - - Limite de Canton

DENSITE DE POPULATION RURALE

- [Empty box] — Espace considéré comme vide
- [Dotted box] — Moins de Shab./km²
- [Vertical lines box] — de 5 à 10 hab./km²
- [Horizontal lines box] — de 10 à 20 hab./km²
- (13) — Valeur de la densité /km²

REGION DE L'EST



DIVISIONS REGIONALES

PRODUCTIONS AGRICOLES

CULTURES INDUSTRIELLES



TANDA = Centre de collecte

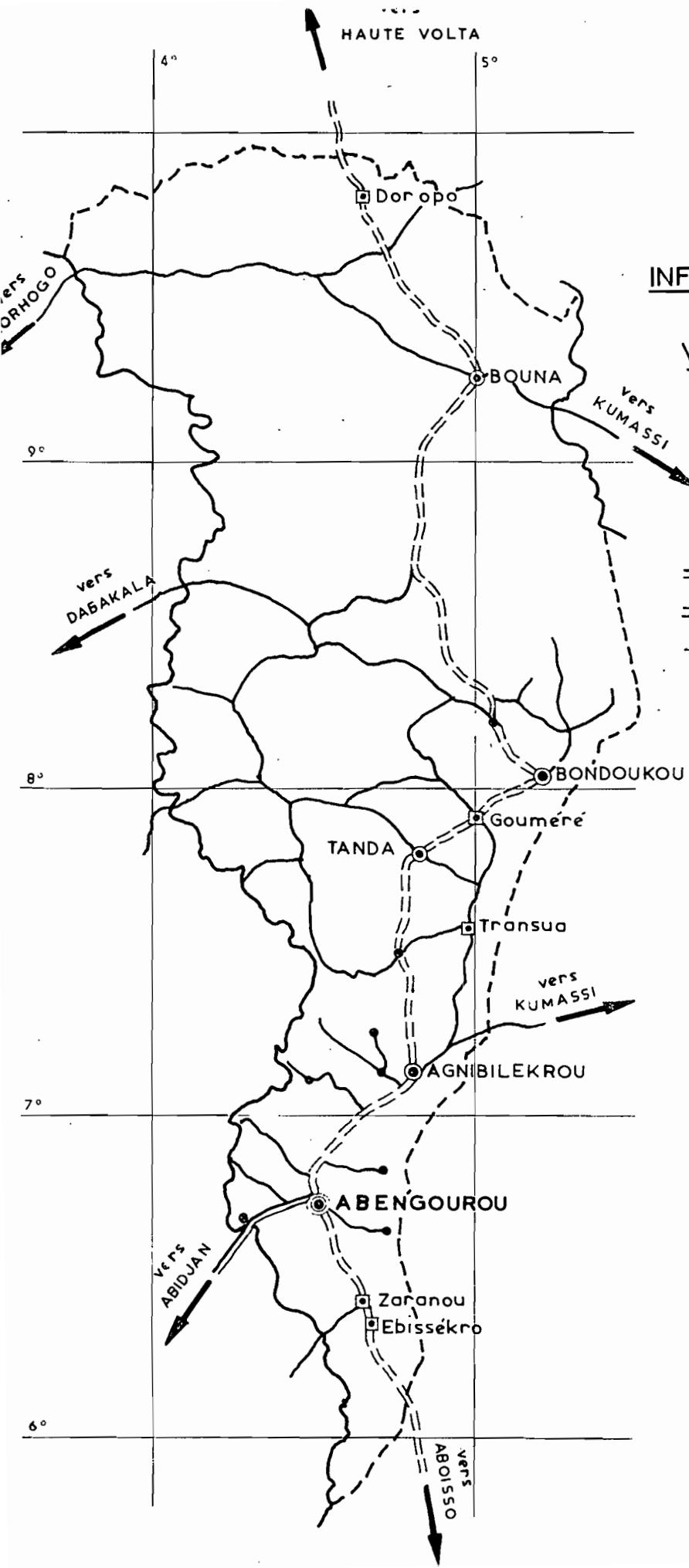
11 100 = Tonnage annuel moyen

REGION DE L'EST

INFRASTRUCTURE COMMERCIALE

VOIES DE COMMUNICATION

- — ville
- — Marché important
- — Marché de brousse
- — — — Route principale bitumée
- — — — Route principale
- — — — Route secondaire



LA REGION D'ABIDJAN

La région d'Abidjan s'étend en arrière de la ville sur la façade maritime orientale de la Côte d'Ivoire.

Une première analyse révèle un milieu humain diversifié : de multiples groupements ethniques, généralement de faibles dimensions, s'individualisent par leur origine, leur langue, leur organisation sociale, leur genre de vie ; chacun d'eux constitue un noyau de peuplement dense, séparé de ses voisins par des intervalles vides.

Ce peuplement nucléaire et discontinu s'insère dans un cadre physique relativement compartimenté. La structure géologique est responsable d'un cloisonnement en bandes parallèles à la côte : du nord au sud se succèdent des bas-plateaux schisteux, une nappe de sédiments tertiaires, une étroite dépression jalonnée de lagunes enfin un cordon littoral sableux.

Les grandes directions fluviales, méridiennes, tronçonnent prépendiculairement ces zones géologiques.

Comment définir l'unité régionale ?

Il faut d'abord constater que la mosaïque ethnique des Abé, des Atié, des Agni du Sanwi et des groupes lagunaires reste isolée des autres groupements humains du sud de la Côte d'Ivoire ; une ligne presque continue de vastes massifs forestiers souligne d'anciennes frontières avec les Dida à l'ouest, avec les Baoulé, les Agni du Moronou et ceux de l'Indénié, au nord.

La région peut donc être considérée comme un ensemble humain hétérogène mais bien individualisé; ensemble de grande dimension qui regroupe près de 530 000 habitants en dehors des 350 000 résidents d'Abidjan.

LE GOUVERNEMENT
DU GOUVERNEMENT

Les critères d'homogénéité les plus nets se trouvent dans le dégagement dans le domaine économique.

L'agriculture régionale est fortement intégrée dans le circuit monétaire. Les exploitations paysannes fournissent des vivriers destinés à la vente en milieu urbain, ainsi que les productions industrielles courantes de café et de cacao.

Ensuite, au sud du plateau, dans la vallée : A côté des activités traditionnelles s'est récemment développée une agriculture moderne, sur la base d'importants investissements publics ou privés. Elle porte sur cinq spéculations principales : la banane d'exportation, l'ananas, le palmier à huile, l'hévéa et le cocotier.

Ces nouvelles formes de mise en valeur se caractérisent par la concentration et la grande taille des unités de production, par la haute technicité des entreprises (encadrement agronomique, organisation, utilisation des engrais et de plantes sélectionnées à rendements élevés, etc....); enfin par l'organisation rigoureuse du ramassage des produits destinés à la transformation sur place ou à l'exportation.

Enfin, au sud-est du plateau, dans la vallée de l'Orénoque, quelques secteurs de production localisés sont à signaler : à l'ouest, à Hermia; quelques secteurs de production localisés dans l'ouest, à Divopanqui (Sassandry), la région rassemble la quasi-totalité de ces cultures qui ont été introduites dans la vallée.

Une série de facteurs explique cette concentration :

- une pluviosité élevée et des sols appropriés (bas-fonds alluviaux pour les bananiers et sables littoraux pour les cocotiers)
- l'extension des terres libres dans les intervalles du peuplement

- enfin la proximité du port et les facilités d'évacuation, conditions impératives pour certaines denrées périssables et pondéreuses, telles que la banane ou l'ananas.

Le monopole actuel de la région pour les cinq cultures, doit s'atténuer ultérieurement avec les extensions en cours ou en projets dans la zone forestière de l'ouest.

L'unité de l'économie régionale repose sur la ville d'Abidjan.

Les flux généraux, diffusion des biens manufacturés et collecte des produits de traite, s'établissent entre la ville et sa région, soit directement, soit par l'intermédiaire de relais urbains. Une armature serrée, comprenant onze villes de 4 000 à 18 000 habitants et de multiples bourgs dotés d'une infrastructure commerciale, s'organise le long des grands axes routiers ou ferroviaires qui convergent vers la capitale. Le taux d'urbanisation régional, non compris Abidjan, atteint 25 %.

Mais des courants d'échanges plus spécifiques relient Abidjan à sa région : ils concernent essentiellement certains produits alimentaires ou des biens de consommation immédiate nécessaires à une masse de plusieurs centaines de milliers d'habitants.

Une complémentarité économique entre les différentes parties de la région se réalise en définitive au niveau du marché de consommation de la capitale.

Nous avons subdivisé la région en trois ensembles :

- une sous-région intérieure organisée autour d'Agboville,

- une sous-région du S.E, centrée sur Aboisso et correspondant à l'ancien royaume Agni du Sanwi.
- une sous-région lagunaire dans laquelle s'insère Abidjan et ses satellites.

La plus grande partie de la région est comprise dans le périmètre de l'Enquête du Sud-Est.

Les sous-préfectures de Tiassalé et de Grand-Lahou font partie de l'Enquête du Centre-Ouest.

Abidjan et ses environs immédiats ont fait l'objet de plusieurs études particulières.

La sous-région d'Agboville. (sous-préfectures d'Agboville, d'Adzopé, de Sikensi et de Tiassalé = 222 000 habitants).

La sous-région se définit comme un groupement humain étiré sur près de 150 km entre le Bandama et la Comoé. Cette tache de peuplement est cernée par de grands flots forestiers vides et ne se raccorde aux régions voisines que par quelques lignes de villages longeant les routes d'accès.

Plusieurs groupements ethniques se juxtaposent :

Les Attié occupent la partie orientale. Il est possible de les rattacher, au moins partiellement, au grand courant des migrations Akan du XVIII siècle. Ils ont gardé du fond Akan une organisation lignagère matrilineaire mais s'en éloignent par une langue différente et un système de classes d'âge probablement emprunté aux peuples lagunaires.

Le centre de la sous-région constitue le territoire des Abé. Ceux-ci comme les précédents, proviennent des migrations

Akan et se sont installés probablement à la même période. Ils semblent avoir assimilé de nombreux éléments autochtones, Krou ou lagunaires, et leur avoir emprunté de nombreux traits d'organisation sociale. Ils possèdent une langue propre, des classes d'âge et un système de filiation patrilinéaire .

La partie ouest de la tache de peuplement est formée d'une véritable mosaïque ethnique : Aux confins des territoires Abé, les groupes Abidji (sous-préfecture de Sikensi) et Krobou se rattachent tous deux aux peuples lagunaires ; plus loin, dans la vallée du Bandama, s'imbriquent des Abé (à N'Douci) détachés tardivement du noyau principal, des Agni, issus du Morobou au nord, des Baoulé (à Tiassalé) descendants des groupes installés au XVIII siècle ou récemment immigrés.

La densité de population calculée par canton dépasse 30 habitants au km² chez les Atié et chez les Abidji, oscille autour de 20 chez les Abé et s'abaisse en-dessous de 10 à l'ouest dans la sous-préfecture de Tiassalé.

Le peuplement s'organise le long des routes en lignes de gros villages dépassant fréquemment 1 000 habitants.

Les cantons Baoulé de Tiassalé présentent un semis de petits villages conforme au mode d'implantation de cette ethnie, il en est de même à l'ouest d'Agboville, dans des secteurs de colonisation récente à peuplement dispersé d'immigrés.

La concentration générale de l'habitat s'accompagne comme dans la région Agni de la " boucle du Cacao " de phénomènes de double - résidence. Le développement des plantations a provoqué aux confins des terroirs, souvent à plus de 10 km, la multiplication des campements occupés temporairement par l'exploitant et sa famille, de façon continue par le personnel salarié.

L'attitude vis-à-vis des immigrés varie d'une ethnie à l'autre : les Atié et les Abidji ont généralement interdit leurs territoires aux étrangers, les Abé, inversement en ont accueilli un grand nombre. La composition actuelle de la population dans la partie centrale et orientale de la sous-région est la suivante :

	Autoch.	immigrés : ivoirie.	immigrés : non ivoir.	Total
- S/P Adzopé (Atié)	: 90	: 2	: 8	: 100
- S/P Agboville (Abé)	: 53	: 20	: 27	: 100
- S/P Sikensi (Abidji)	: 85	: 7	: 8	: 100

A l'ouest, la sous-préfecture de Tiassalé connaît une immigration au moins aussi intense que celle d'Agboville et reçoit surtout les Baoulé originaires des savanes.

Le système culturel reste relativement homogène malgré la diversité ethnique. Il est fondé sur la rotation des cultures sur jachère ligneuse et associe actuellement des plantes vivrières et industrielles.

Les principales combinaisons relevées par l'enquête dans l'ensemble Atié, Abé et Abidji, sont les suivantes :

	surface en %
- café culture pure	36,8
- cacao en culture pure	36,0
- association : cult.ind. + banane	15,1
- association : cult.ind. + banane + tubercules	8,7
- associations de cultures vivrières	3,4

La surface portant des cultures vivrières ne représente que 27 % de la surface totale.

Les productions vivrières se répartissent de la façon suivante : (en pourcentages)

- banane plantain	62
- manioc	20
-- taro	9
- igname	7
- maïs	2

Les cultures industrielles de café et de cacao bénéficient d'un milieu physique relativement homogène et favorable : sols profonds sur schistes, pluviométrie élevée, croissante du nord vers le sud entre 1 300 et 1 600 mm, répartition régulière des précipitations avec deux maxima séparés par des saisons sèches, courtes et modérées. Les massifs de forêt dense mésophile logés dans les intervalles du peuplement linéaires constituent les domaines privilégiés des extensions.

Les productions des trois dernières années en café et en cacao s'équilibrent approximativement :

- cacao	15 755 tonnes
- café	11 830 tonnes

Le nord du pays Atié (Akoupé) fournit un excédent de cacao et fait suite à la zone cacaoyère de Bongouanou. Les Abidji de Sikensi cultivent de préférence le café.

Les caractéristiques des exploitations agricoles sont les suivantes :

- surface moyenne	: 7 ha 80
- nombre de résidents	: 9,1
- nombre d'actifs	: 3,4

85 % des exploitations utilisent des salariés qui fournissent en moyenne par an 168 journées de travail, chiffre inférieur à celui

des régions voisines qui dépasse toujours 200. Les Atié surtout répugnent à employer une main d'œuvre d'appoint.

Les cultures industrielles modernes de banane et d'ananas, concentrées en grosses entreprises, sont localisées assez rigoureusement dans trois secteurs principaux : la vallée du Bandama dans les environs de Tiassalé, l'ouest d'Agboville et le secteur d'Azaguié à la limite sud de la sous-région. La production en 1966 atteint environ 50 000 tonnes de bananes et 8.000 tonnes d'ananas.

Une trame urbaine dense couvre la sous-région. Deux villes importantes, Agboville et Adzopé (18 000 et 14 000 habitants) contrôlent les secteurs Abé et Atié les plus peuplés ; des petites villes et des bourgs se sont développés aux principaux carrefours et le long de la voie ferrée. A l'ouest les deux centres contigus, Tiassalé et N'Douci, se font concurrence.

Toutes ces agglomérations ont bénéficié de la richesse des populations rurales environnantes, de l'afflux des immigrés, des facilités de communication avec la capitale. Aucune jusqu'à maintenant n'a pu accéder à une situation dominante dans la sous-région car l'influence d'Abidjan est trop vivement ressentie. Agboville, en position centrale, serait la ville la plus apte à assurer dans les années à venir un rôle de polarisation.

La sous-région d'Aboisso : (sous - préfectures d'Aboisso, d'Ayamé, d'Adiaké et de Bonoua = 95 000 habitants)

Cette partie orientale de la région, délimitée par le cours de la Comoé et la frontière Ghanéenne, correspond approximativement à l'ancien royaume Agni du Sanwi et aux territoires des Abouré voisins au S-W. Du fait de son organisation politique ancienne, ce pays garde une personnalité humaine indéniable.

Une évolution géologique complexe provoque une série de compartiments physiques.

Au nord, sur le socle ancien essentiellement schisteux mais parsemé de tâches granitiques, s'étendent des plateaux vallonnés, aux modelés adoucis. Dans leur partie centrale au niveau d'Ayamé et d'Abeisse, s'exhausse une série remarquable de quatre barres rocheuses parallèles, orientées N-E/S-W. Des matériaux éruptifs, d'âge birrimien, souvent cuirassés, sont responsables de ces reliefs accusés, que séparent de larges couloirs à fonds plats évidés dans les schistes.

Les deux barrages hydro-électriques d'Ayamé sont ancrés sur ces barres rocheuses.

Plus au sud, les placages tertiaires argilo-sableux déterminent des plateaux rigoureux qui s'étagent à deux niveaux principaux, l'un entre 75 et 100 mètres, l'autre aux environs de 40 mètres d'altitude.

Au milieu de la nappe sédimentaire et sur sa bordure sud, s'ouvrent les vastes systèmes lagunaires : Abi, Tendo, Ehi, bordés de golfs colmatés et de plaines deltaïques face aux débouchés des principaux cours d'eau.

Des plaines quaternaires s'étirent le long du littoral. A l'ouest elles bordent le pied des plateaux tertiaires, et plus à l'est, au-delà de l'exutoire d'Assinie, isolent les lagunes de l'océan. Relativement marécageuses à l'intérieur, ces plaines deviennent sèches et sableuses à proximité de la côte ; elles sont striées de rides parallèles marquant des lignes d'anciens rivages.

* *

Entre le XVII^e et le début du XIX^e siècle la sous-région a reçu, par migrations successives venues de l'est, les différents groupes ethniques composant sa population actuelle.

Une première vague a peuplé dans le courant du XVII^e siècle la zone littorale : Agoua sur la Bia inférieure ; Nzima, Eotilé, Essouma sur le pourtour des lagunes ; Abouré au S-W près de l'embouchure de la Comoé.

A la fin du XVII^e siècle, les groupes Agni s'implantent en arrière des précédents dans le bassin de la Bia et organisent un état monarchique avec une capitale à Krinjabo sur la rive nord de la lagune Abi. Les campagnes militaires menées ultérieurement aboutissent à une série d'extensions territoriales et à l'intégration plus ou moins effective des peuples littoraux (exception faite des Abouré) dans l'organisation monarchique.

Au début du XIX^e siècle, deux groupes Agni arrivés tardivement du Ghana, complètent le peuplement au nord et à l'est.

Récemment, depuis 1920 environ, les cultures industrielles ont provoqué l'arrivée d'une nouvelle vague de migrants qui a presque entièrement colonisé une vaste portion de terres vides entre les villages Abouré, Agni et Eotilé. Une tache de peuplement continu, d'environ 30 km de diamètre entre Bonoua,

Aboisso et Adiaké, rassemble environ 25 000 habitants principalement Baoulé, Sénoufo, Maliens et Voltaïques ; elle constitue la plus importante concentration d'immigrés en milieu rural de Côte d'Ivoire.

La répartition de la population reste assez inégale dans la sous-région. De grandes zones vides forestières s'étendent au nord entre la Comoé et la retenue du barrage d'Ayamé. Au sud les plaines littorales ne portent qu'un peuplement clairsemé mais les rives des lagunes sont soulignées par des concentrations de villages. La partie centrale, entre Bonoua et Aboisso, couverte d'un semis régulier, dépasse 20 habitants au km².

La sous-région constitue le foyer d'implantation des cultures caféières et cacaoyères en Côte d'Ivoire : les premiers essais ont eu lieu dans les environs d'Aboisso. Malgré l'ancienneté de certaines plantations et leur abandon progressif, les cultures industrielles conservent actuellement une place prépondérante dans l'agriculture.

Les superficies moyennes relevées dans la strate IV de l'enquête du sud-est sont les suivantes (1) :

	Surface en %
- café en culture pure	43,0
- cacao en culture pure	22,3
- cultures ind. + banane	19,1
- cultures ind. + tubercules	5,3
- cultures ind. + banane + tubercules	5,1
- associations vivrières	5,2

(1). Ces chiffres doivent être considérés comme des approximations car la strate IV débordait à l'ouest de la Comoé dans les sous-préfectures d'Anyama et d'Alépé.

Les cultures vivrières, présentes sur seulement 35 % de la surface totale, se classent par leur production dans l'ordre suivant :

- banane plantain	50 %
- manioc	28 %
- igname	16 %
- taro	5 %
- maïs	1 %

Malgré la diversité ethnique, ce schéma reste relativement homogène dans la sous-région ; les immigrés récents, originaires du nord, ont généralement adopté les cultures vivrières de zone forestière.

La sous-région reste essentiellement productrice de café. La récolte moyenne des trois dernières campagnes est la suivante :

- café	19 200 tonnes	83 %
- cacao	3 900 tonnes	17 %

Les cultures industrielles modernes se sont fortement développées dans la région récente :

- un bloc de 3 000 ha d'hévéas (SAPH) est installé à Bongo au nord de Bonoua sur les sédiments tertiaires,
- le principal centre de production et de conditionnement d'ananas de Côte d'Ivoire se localise à Ono également au nord de Bonoua. Une conserverie assure la transformation des fruits récoltés, soit sur un bloc de culture proche de l'usine, soit sur des exploitations villageoises dispersées dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres.
- Plusieurs dizaines de plantations bananières se dispersent dans les bas fonds alluviaux des environs d'Aboisso et d'Ayamé.
- Le palmier à huile, récemment introduit par la SODEPALM, couvre, en 1967, 3 000 ha répartis en deux blocs, à Toumangué et à

Ehania ; les plantations villageoises se développent très rapidement à la périphérie des blocs : plus de 1 000 ha en 1967.

- Enfin les cocotiers localisés sur le cordon littoral dans les environs d'Assinie s'étendent à 2 600 ha de plantations anciennes ou récentes.

Hormis l'hévéa, ces cultures nouvelles, diffusées en milieu paysan avec un encadrement technique, apportent aux exploitations des ressources appréciables qui complètent les revenus traditionnels du café et du cacao.

Il faut enfin mentionner une importante activité de pêche sur les étendues lagunaires qui intéresse les villages riverains Eotilé et Nzima. L'exportation du poisson frais ou fumé s'effectue à partir d'Adiaké.

Malgré son ancienne vocation commerçante au débouché de la piste des caravanes sur le comptoir d'Assinie et malgré la proximité d'Abidjan, la sous-région est restée longtemps isolée par l'obstacle de la Comoé inférieure. Au début de la période coloniale une série de voies fluviales naturelles ou aménagées (canal d'Assinie, reliant l'estuaire de la Comoé à la lagune Abi) assurait une desserte longue et malaisée ; plus tard, vers 1930, une route ouverte entre Aboisso et Bonoua, puis entre Bonoua et Bassam, a facilité l'accès, mais est restée assujétie à un passage par bac de l'estuaire. C'est seulement au cours des toutes dernières années qu'une liaison routière permanente, traversant la Comoé sur un pont à proximité de Bassam, a ouvert définitivement la sous-région vers l'extérieur.

Une route principale revêtue joint Bassam, Bonoua et Aboisso, elle se prolonge vers le nord, au-delà d'Ayamé, en direction d'Abengourou. Une série de bretelles transversales,

dont la principale relie Adiaké sur la lagune Abi, se raccorde sur cet axe, mais les confins orientaux et les zones lagunaires restent encore très mal desservis.

La sous-région dispose d'une infrastructure urbaine dense par rapport à sa population relativement faible : deux villes moyennes : Aboisso et Bonoua, et deux petits centres : Adiaké et Ayamé. Les activités économiques se concentrent essentiellement sur l'axe routier central.

La sous-région des lagunes et Abidjan.

(sous-préfectures de Grand-Lahou, Dabou, Jacqueville, Anyama, Bingerville et Alépé : 210 000 habitants) - (Commune d'Abidjan : 350 000 habitants).

Cette unité s'étire le long du littoral depuis la Comoé à l'est jusqu'au delà du Bandama à l'ouest. Elle se définit surtout comme un ensemble humain nettement séparé des taches de peuplement voisines par une couronne de terres vides, à peine interrompue au niveau des axes routiers. Elle correspond à un agrégat ethnique, les groupes dits "lagunaires" qui présentent une certaine unité culturelle.

Dans le domaine économique, l'influence prépondérante d'Abidjan se traduit par les multiples activités que la ville suscite, tant en milieu rural que dans l'auréole des petites villes périphériques.

La sous-région est découpée parallèlement au rivage par plusieurs bandes étroites présentant des caractères physiques contrastés.

Dans l'intérieur des terres, sur le socle schisteux, parfois granitique, se succède une série de grandes vallées méridiennes (Badama, Agnéby, Mé, Comoé) séparant des interfluves de faible altitude mais très vallonnés.

Plus au sud, court un alignement de bas-plateaux qui correspond à la nappe transgressive sur le socle, de sédiments tertiaires argile-sableux. Ces plateaux étagent entre 50 et 100 mètres d'altitude des surfaces horizontales mal drainées ; ils surplombent parfois l'arrière pays schisteux d'un rebord abrupt et festonné ; au sud, ils se terminent au-dessus des lagunes par une côte élevée, profondément digitée.

Deux grands ensembles lagunaires séparés par les apports fluviaux du Bandama s'étirent sur près de 200 km : à l'ouest le système des lagunes de Grand-Lahou, à l'est, la lagune Ebrié.

Un cordon littoral formé de sédiments quaternaires sableux isole les lagunes de l'océan ; la rive lagunaire, sinuuse encombrée d'îles et de golfs colmatés, s'oppose à une côte maritime sableuse et régularisée.

Le climat, sub-équatorial a forte pluviosité connaît l'alternance des quatre saisons sèches et pluvieuses, mais le maximum de juin, correspondant aux pluies de mousson, est fortement accentué, les hauteurs d'eau annuelles oscillent autour de 2 mètres dans les environs d'Abidjan et décroissent rapidement vers l'intérieur, mais également vers l'ouest, le long de la côte, annonçant la zone maritime plus sèche de Sassandra.

Les zones schisteuses de l'intérieur portent une forêt ombrophile dense, ainsi que la plus grande partie des sédiments tertiaires ; ceux-ci sont ouverts par endroits de savanes sublittorales piquetées de roniers, la plus remarquable était celle de Dabou avant sa mise en valeur par les plantations d'hévéas et de palmiers à huile.

Le secteur des lagunes et du cordon sableux constitue un domaine végétal particulier où les facteurs adaphiques deviennent prépondérants : forêts inondées, peuplements homogènes de palétuviers et marécages herbeux ourlent les bords des lagunes ; forêts littorales, busch et savanes couvrent les sables cotiers.

L'origine des groupes lagunaires demeure obscure.

Il est admis que des courants de migrations issus des régions littorales du Ghana ont progressivement peuplé les deux rives des lagunes, mais des éléments Krou, anciennement établis, ont été plus ou moins assimilés. Les sous-préfectures d'Anyama et d'Alépé au N-E correspondent aux groupes des Atié méridionaux dont l'origine Akan paraît beaucoup moins affirmée que leurs homologues du nord ; ces groupes semblent résulter d'un métissage entre des migrants Akan et des lagunaires déjà installés.

La mosaique ethnique est constituée par les Avikam, les Alladian, les Ahizi, les Adioukrou, les Ebrié, les Atié et les M'Batto.

La densité de population est généralement forte, elle dépasse 50 dans les environs d'Abidjan, oscille autour de 30 dans la plus grande partie de la sous-région et ne s'abaisse en-dessous de 20 qu'à l'ouest, dans la sous-préfecture de Grand-Lahou.

Au nord des lagunes, l'habitat traditionnel reste très concentré ; les gros villages Adioukrou, Ebrié et Atié s'organisent selon des plans linéaires de part et d'autre d'une rue centrale. Sur le cordon littoral, les lignes de villages édifiés en arrière des plages rassemblent les communautés moins nombreuses.

L'afflux des immigrés attirés par les plantations ou les activités urbaines détermine actuellement un essaimage en campements ou hameaux qui se dispersent dans les secteurs forestiers et aux abords des villes.

L'agriculture traditionnelle repose sur des combinaisons de manioc, de banane, d'igname et de maïs. Ces cultures sont stimulées par la demande des marchés urbains, notamment le manioc, transformé localement et vendu sous la forme d'une féculle très prisée l' "atiéké".

Le café et le cacao sont produits, à parts à peu près égales, dans le cadre des exploitations familiales. Les tonnages moyens des trois dernières années sont les suivants :

- cacao	7 100 tonnes
- café	6 950 tonnes

La sous-région se distingue surtout par l'extension des nouvelles cultures industrielles ; c'est près d'Abidjan, dans les stations des instituts de recherche, qu'ont été réalisés les sélections variétales ainsi que les premiers essais de culture intensive.

La sous-région produit les deux tiers des bananes d'exportation récoltées en Côte d'Ivoire. Les plantations se concentrent dans un rayon de 30 km autour du port, essentiellement au nord, près d'Anyama et à l'ouest, au Niéky.

L'ananas est cultivé en grandes exploitations aux environs d'Abidjan.

L'hévéa couvre près de 10 000 ha, en vastes blocs localisés sur les surfaces planes des sédiments tertiaires, notamment dans les savanes de Dabou.

Le palmier à huile a connu, depuis une dizaine d'années, les plus grandes extensions. Actuellement toutes les grandes surfaces horizontales épargnées par l'érosion sur les plateaux tertiaires ont été utilisées. À la fin de 1967 existaient dans la sous-région 8 530 ha relevant d'entreprises privées et 11 680 ha sous le contrôle de la SODEPALM, organisme public.

Les plantations de cocotiers jalonnent les sables littoraux de Grand-Lahou jusqu'à Bassam, couvrent environ 8 000 ha.

Comme dans la sous-région d'Aboisso, la vulgarisation de plusieurs de ces cultures s'effectue au niveau des exploitations paysannes (plus de 2 000 ha de palmiers à huile en 1966).

Il n'est pas possible ici d'analyser les activités économiques de la capitale, toutefois nous voudrions rappeler brièvement ses influences directes sur l'environnement immédiat, c'est-à-dire la sous-région.

En milieu rural, la ville provoque un accroissement des productions vivrières courantes telles que la banane plantain, le manioc ou l'igname, mais elle détermine également d'autres activités plus spécialisées. Nous citerons : le maraîchage, les cultures fruitières et les cultures de plantes d'ornement. Des élevages modernes et intensifs alimentent le marché urbain en porcs, lapins et volailles diverses, ou bien s'orientent vers la production d'oeufs frais. La production traditionnelle de vin de palme, l'approvisionnement en bois de chauffe ou en charbon de bois prennent ici une ampleur considérable et entrent dans des circuits commerciaux complexes. La pêche lagunaire enfin fournit une part relativement modeste, mais appréciée par les consommateurs, de poissons frais ou fumés.

La sous-région dispose de cinq villes secondaires : Bassam, Dabou, Anyama, Abobo et Bingerville, comprises entre 6 000 et 17 000 habitants ; elles ont connu, pendant la dernière décennie, des taux de croissance démographique très élevés, supérieurs à 10 % par an. Parmi les causes multiples de ce développement urbain périphérique doivent être soulignés :

- l'intensification des courants d'échange dans ces relais rapprochés, tous localisés, excepté Bingerville, sur les trois principaux axes convergeant vers la capitale.
- l'afflux constant des immigrés qui trouvent dans ces centres des étapes de transition avant la tentative d'installation en ville ; certains, comme Anyama ou Abobo, sont devenus de véritables prolongements résidentiels de la capitale.
- enfin l'existence de quelques entreprises industrielles échappées à la centralisation abidjanaise.

C O N C L U S I O N

La région d'Abidjan constitue l'ensemble le mieux structuré de Côte d'Ivoire : infrastructure urbaine développée, réseau de voies de communication dense et convergent, complémentarité des productions rurales au niveau de la capitale.

C'est également l'ensemble régional le plus productif du pays.

20 % du café, 20 % du cacao récoltés en Côte d'Ivoire proviennent de la région, de même que la quasi-totalité des bananes, des ananas, de l'huile de palme, du latex et du coprah.

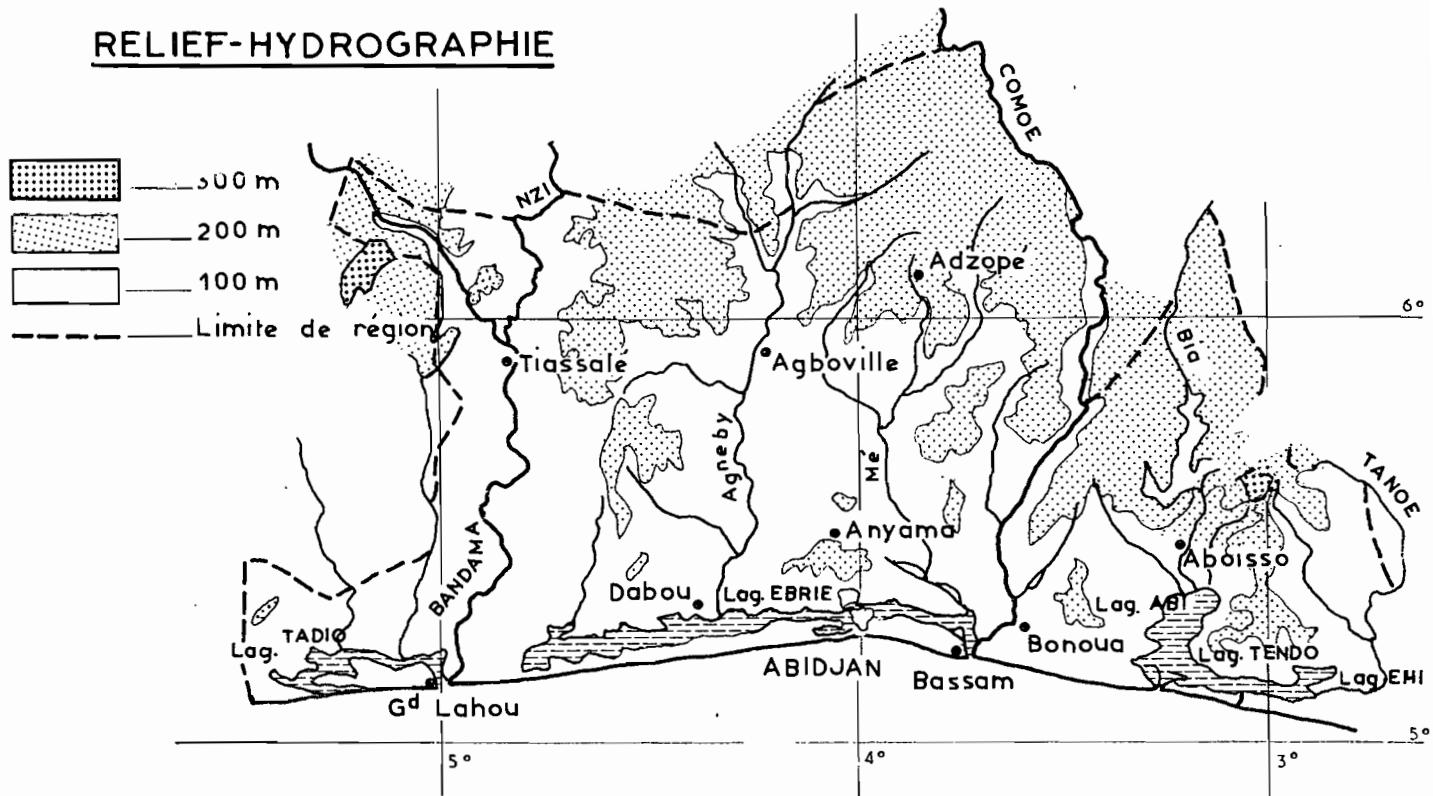
La région prend une part importante à la production minière avec le gisement de manganèse de la sous-préfecture de Grand-Lahou ; elle concentre l'essentiel de la production énergétique (Centrales hydro-électriques d'Ayamé, centrales thermiques et raffineries d'hydrocarbures d'Abidjan).

Enfin la capitale et ses annexes assurent environ 80 % de la production industrielle ivoirienne.

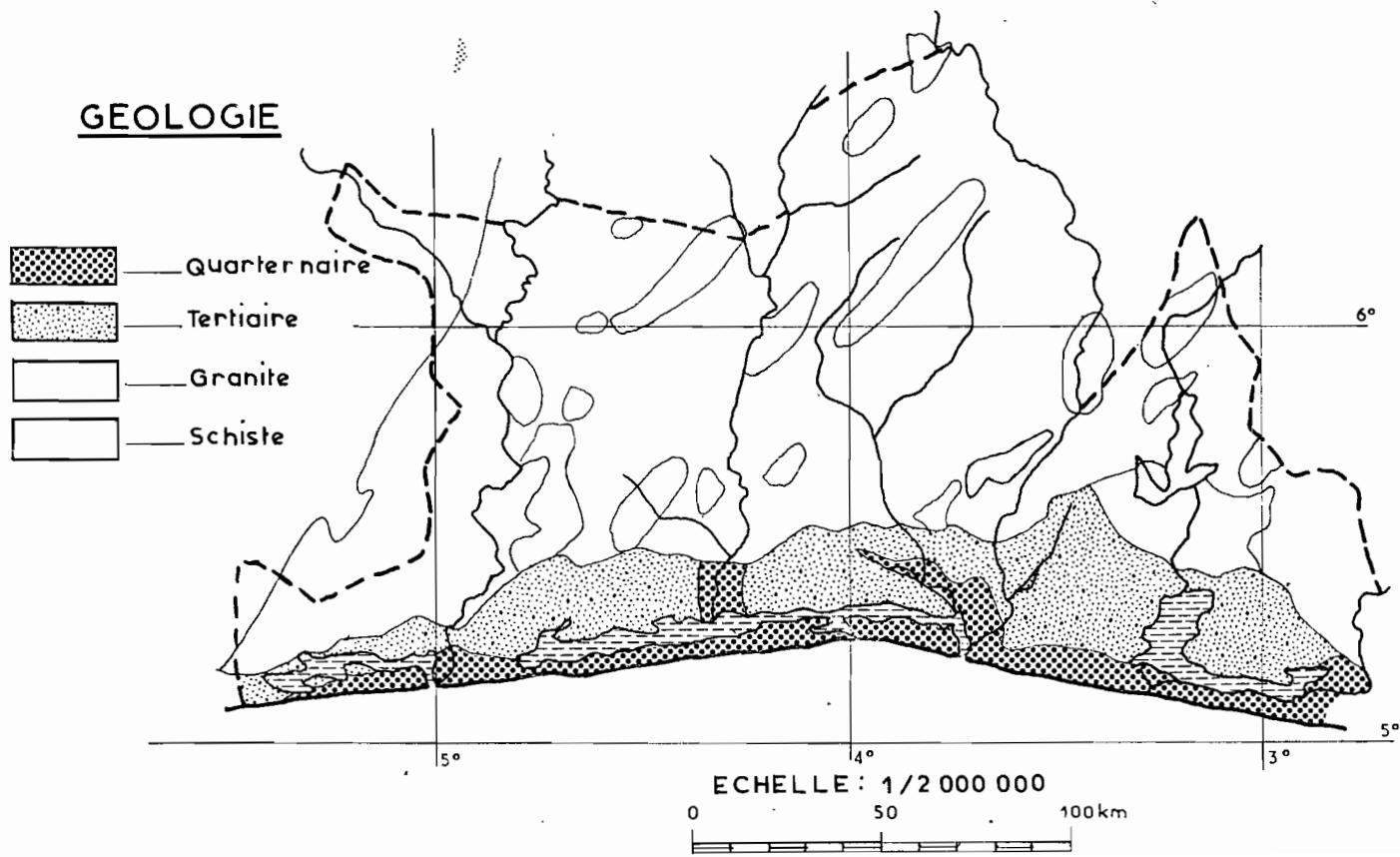
Abidjan jouant un rôle prépondérant dans l'économie nationale, la région qui l'entoure bénéficie d'une prime de situation : elle profite de l'infrastructure, de la proximité du port, des débouchés pour ses produits ruraux et elle constitue le domaine jusqu'à maintenant privilégié qui reçoit les investissements.

REGION D'ABIDJAN

RELIEF-HYDROGRAPHIE

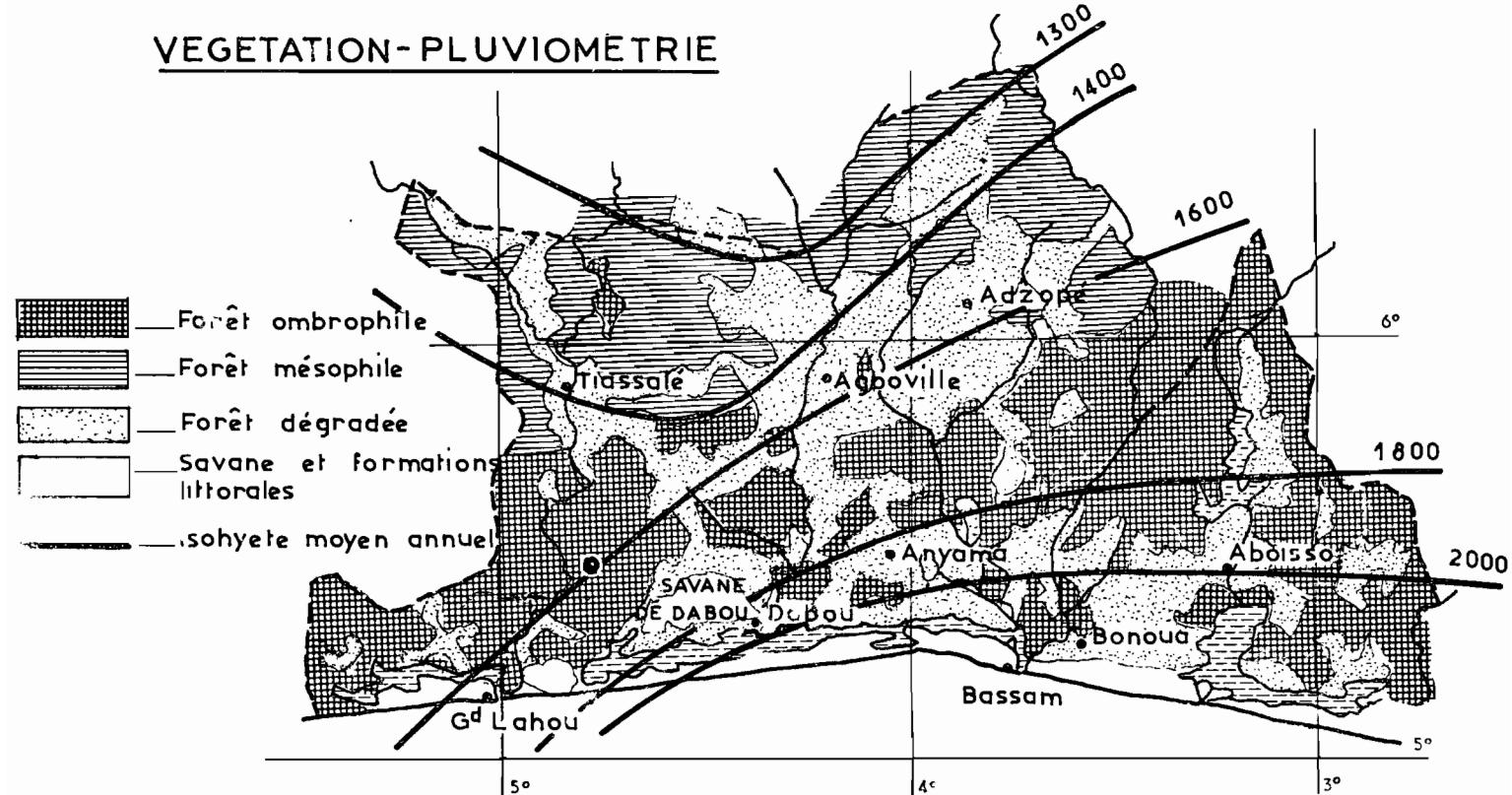


GEOLOGIE



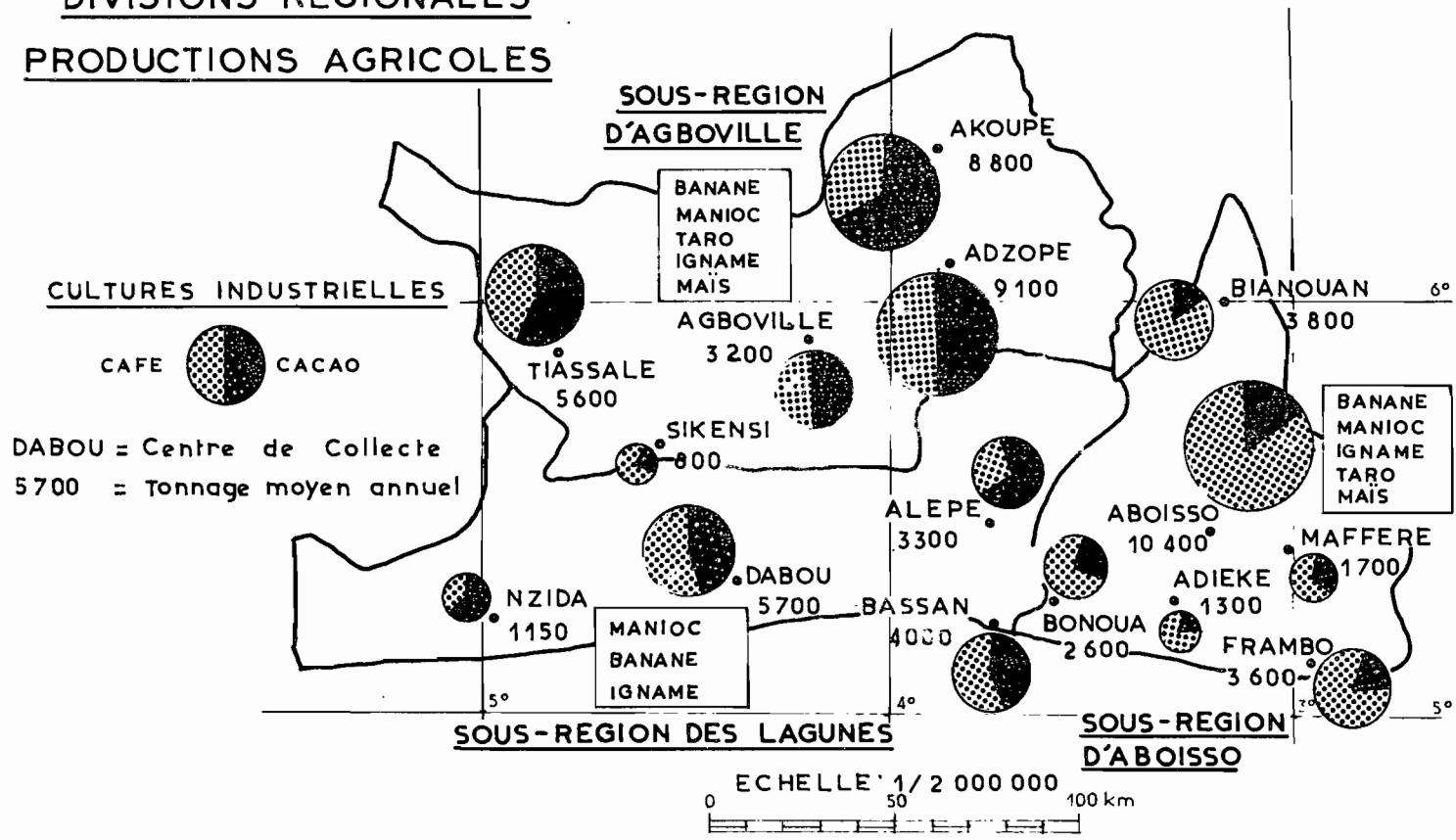
REGION D'ABIDJAN

VEGETATION-PLUVIOMETRIE



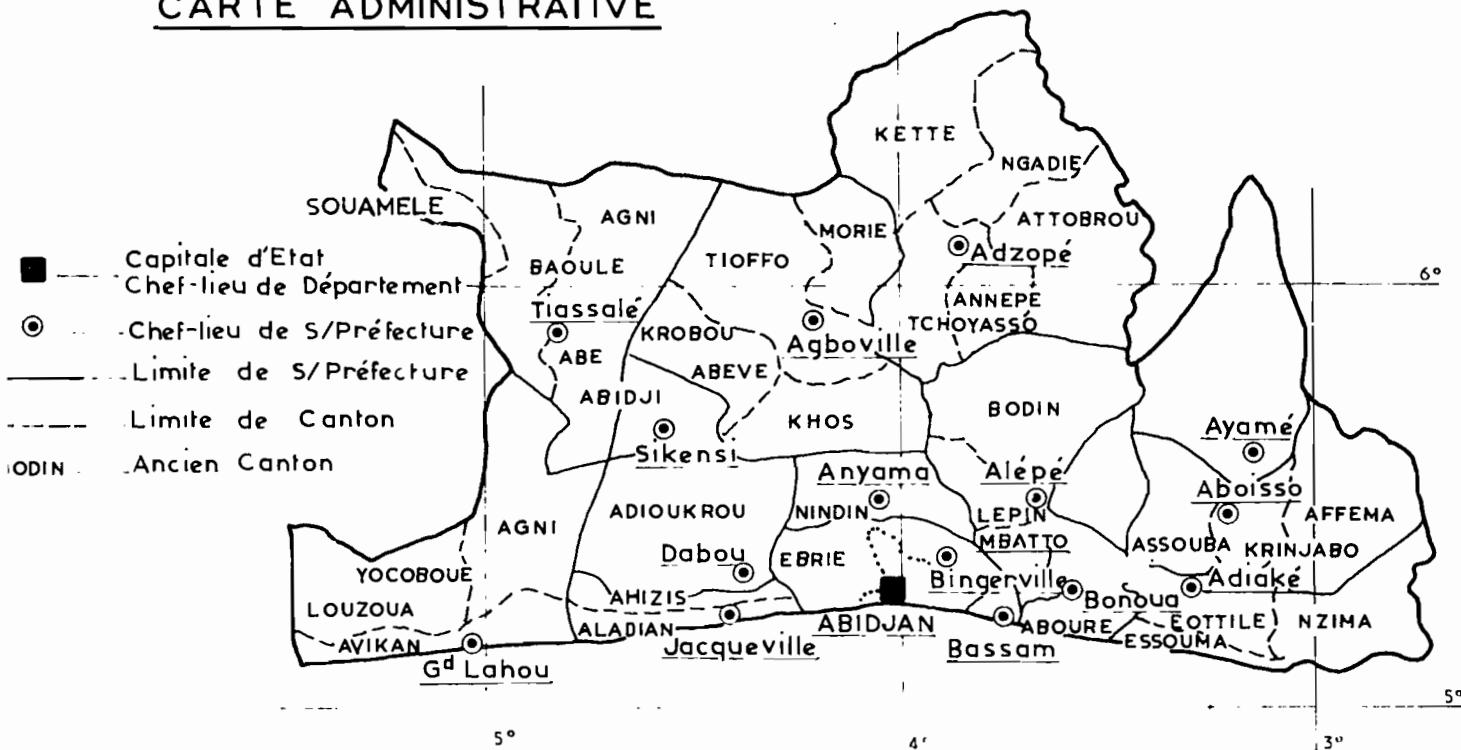
DIVISIONS REGIONALES

PRODUCTIONS AGRICOLES

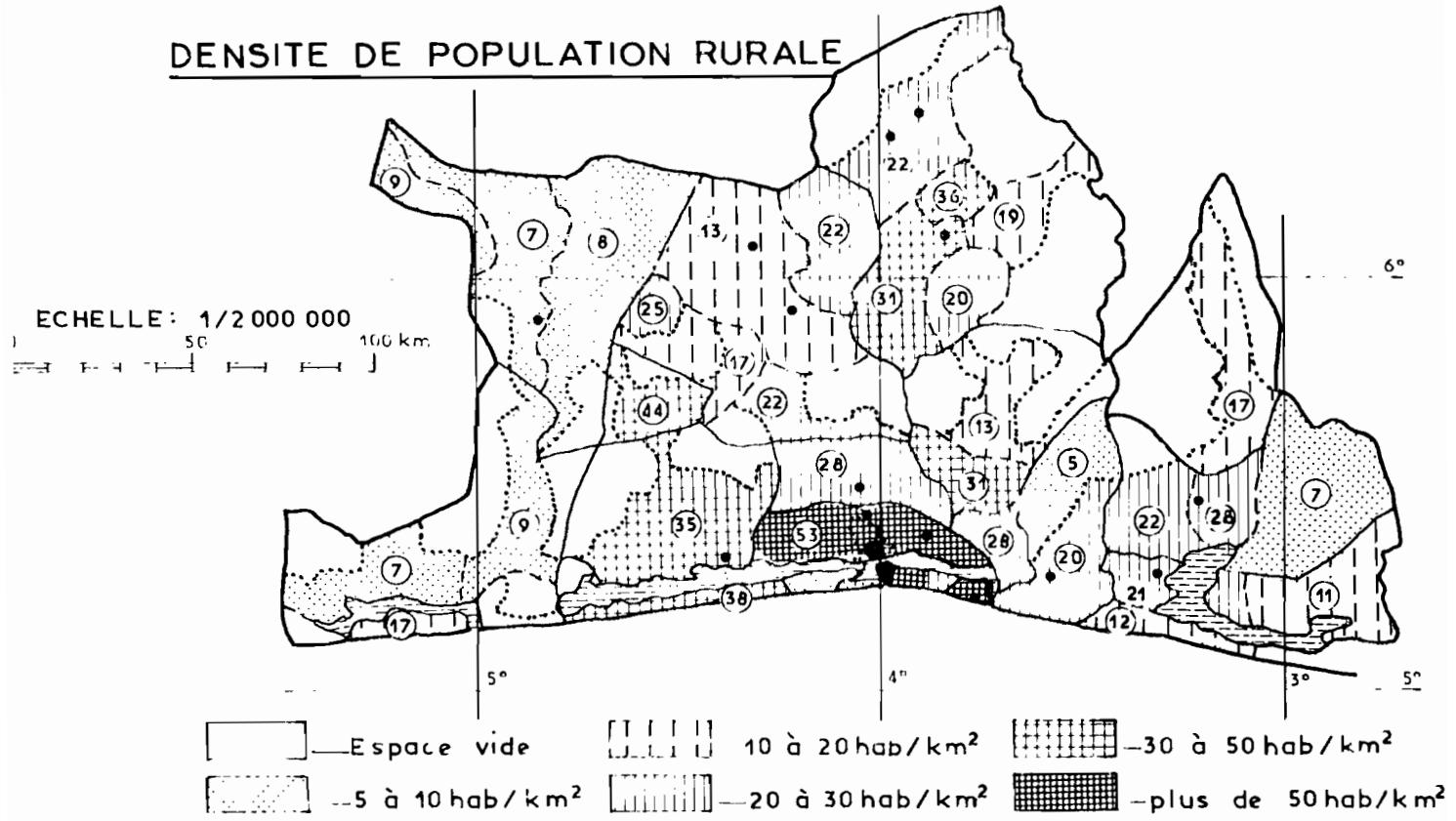


REGION D'ABIDJAN

CARTE ADMINISTRATIVE



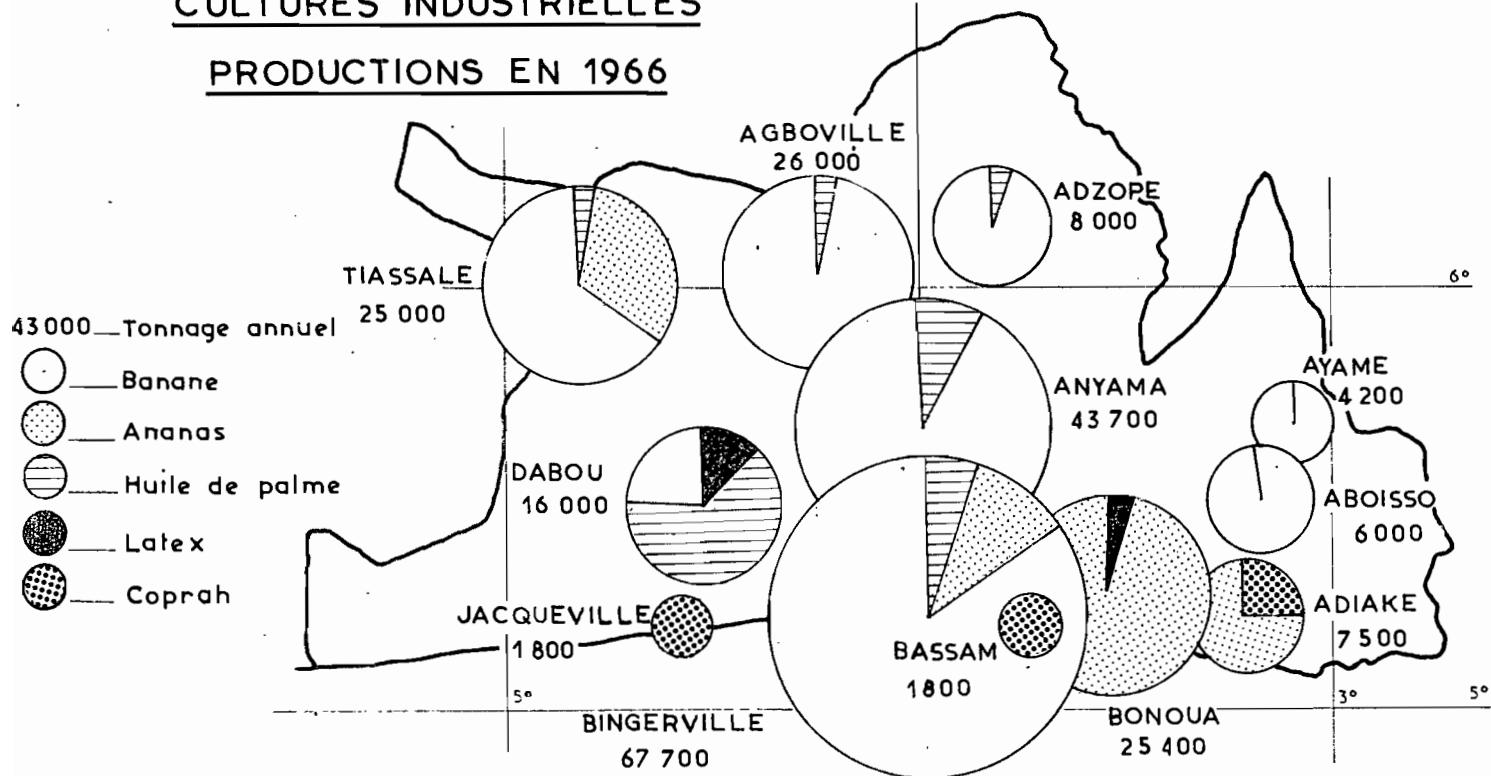
DENSITE DE POPULATION RURALE



REGION D'ABIDJAN

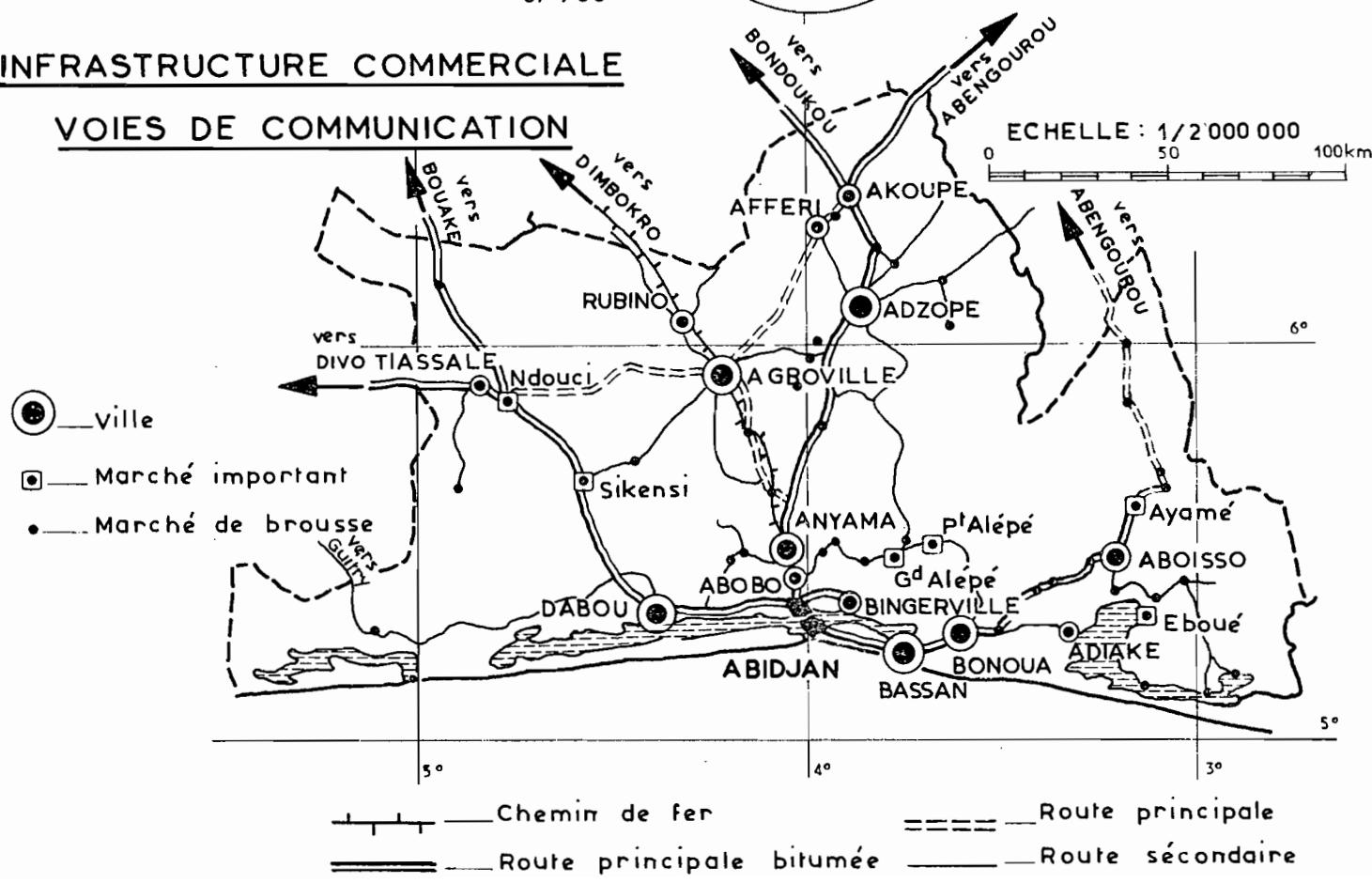
CULTURES INDUSTRIELLES

PRODUCTIONS EN 1966



INFRASTRUCTURE COMMERCIALE

VOIES DE COMMUNICATION



C O N C L U S I O N

Au terme de cette analyse nous voudrions mettre en évidence les rapports qui lient entre eux les principaux critères utilisés pour la définition des régions.

Deux chaînes peuvent interférer.

La première est d'ordre humain et découle de la mise en place du peuplement au cours des siècles passés. Les grands groupes ethniques constituent généralement des noyaux distincts de population, localisés au centre des interfluves. Depuis la période coloniale intervient un processus d'urbanisation qui semble obéir en Côte d'Ivoire à une règle assez stricte : chaque tache de peuplement, grande ou petite, secrète un centre urbain de taille proportionnelle.

On obtient donc la première chaîne de critères : aire d'implantation ethnique - tache de peuplement - ville - espace polarisé correspondant à la tache.

Il faut souligner que la ville peut être par elle-même peuplée d'éléments ethniquement différents des populations rurales qui l'entourent. C'est le cas le plus fréquent.

La deuxième chaîne de critères assure une liaison entre des facteurs physiques et des phénomènes économiques.

Dans la moitié nord du pays, l'écologie interdit les deux cultures industrielles de café et de cacao, base de la vie économique ivoirienne.

L'auto-consommation, la faiblesse des revenus monétaires, limitent les possibilités d'échanges et ralentissent la mise en place des structures urbaines ; une émigration peut

ajouter ses effets négatifs.

Dans la moitié forestière et méridionale du pays dotée des cultures industrielles, se réalise un processus inverse.

Nous aboutissons à deux chaînes opposées :

- domaine climatique des savanes - cultures vivrières traditionnelles - faibles revenus monétaires - émigration - faible croissance urbaine - région mal structurée.
- domaine climatique des forêts (1) - cultures industrielles - hauts revenus ruraux - immigration - développement urbain et structuration régionale.

Nous avons souligné le rôle essentiel joué par les villes dans l'organisation des régions. On peut se demander si le poids d'Abidjan dans l'économie ivoirienne, en tant que centre de décision, de production et d'échange, n'entraîne pas une polarisation de l'ensemble du pays sur sa capitale, ce qui implique la négation des régions. Cette emprise est réelle, mais la mise place rapide d'une armature urbaine dans l'intérieur tend à l'atténuer. Plus de 60 centres urbains dispersés sur toute l'étendue du territoire ont connu au cours de la dernière décennie des taux de croissance démographique proches de celui de la capitale et parfois supérieurs. Ce développement, s'il se poursuit, constitue un facteur favorable pour une régionalisation progressive.

(1) Eventuellement prolongé sur ses marges nord à la faveur d'un substrat géologique schisteux.

LES REGIONS DE COTE D'IVOIRE

PRINCIPAUX CENTRES ET AXES DE
POLARISATION



La Côte d'Ivoire se subdivise actuellement en une série d'espaces géographiques qu'il est possible de classer d'après leur degré de structuration :

- deux régions, celle d'Abidjan et celle de Bouaké paraissent correspondre à des unités polarisées préfigurant les modèles de pays industrialisés.

- deux autres régions ; l'ouest avec la ville de Man et l'est avec Abengourou, semblent s'orienter vers une organisation centralisée analogue, mais qui reste à un stade moins évolué. Il faut remarquer que ces régions se localisent près des frontières dans un relatif isolement ; les influences directes de la capitale sont atténuées par la distance, la croissance d'un pôle régional en bénéficia.

- les deux régions de la "Boucle du Cacao" et du Centre-Ouest s'insèrent symétriquement entre les précédentes. Toutes deux se caractérisent par une armature urbaine en chapelet, soit sur un axe rectiligne, soit sur un circuit annulaire. Les villes, affectées au cours des périodes antérieures d'évolutions à rythmes différents et alternés (Dimbokro et les villes de l'est de la "boucle", Gagnoa et ses deux voisines : Dalca et Divo), se concurrencent et, en définitive, s'équilibrent. Cette absence de centre dominant peut être en partie liée à une emprise plus directe de la capitale.

- Il reste les deux régions de savane, "provinces" ethniques excentrées, dotées de ressources trop faibles pour alimenter d'importants courants d'échanges. Une ébauche de polarisation s'effectue sur Korhogo, contrariée par l'attraction de deux tronçons d'axe : Katiola - Ferkessédougou et Boundiali - Tengréla. La région du Nord-Ouest, la plus défavorisée, reste au stade d'une structure morcelée : plusieurs centres d'activités sont séparés par des vides de peuplement et des hiatus économiques.

- Enfin, l'espace du Sud-Ouest, vide d'hommes, constitue une région potentielle dépendant d'un aménagement ultérieur.

Ce bilan fait apparaître un éventail de régions plus ou moins structurées, à différents stades d'évolution.

Une politique de planification régionale peut dès à présent être élaborée en Côte d'Ivoire pour des ensembles diversifiés et cohérents.